

Livret des études

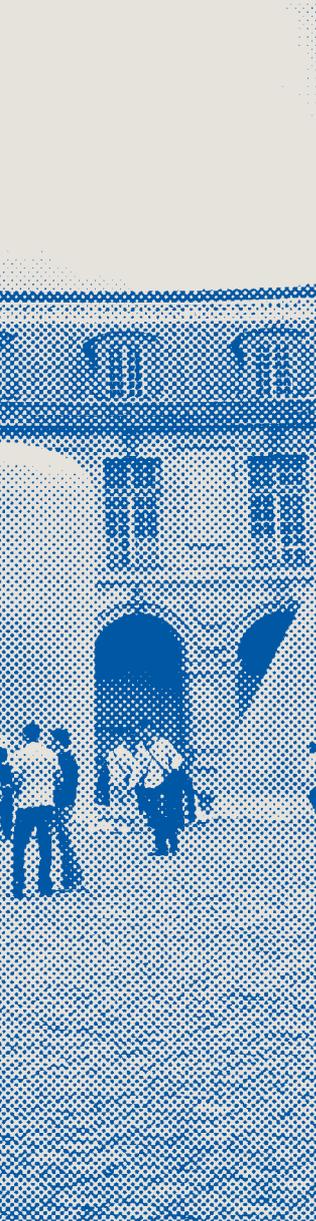
Cycle Licence



*Rentrée
2023 - 2024*



L'ÉNSA Versailles



UNE ÉCOLE À LA LISIÈRE

L'École nationale supérieure d'architecture de Versailles assume une position singulière, à la lisière du territoire francilien et de son paysage académique. Ni tout à fait parisienne, ni vraiment provinciale, proche du tissu urbain périphérique et à la frontière entre l'urbanisation et le monde rural, l'ÉNSA Versailles met au cœur de son enseignement la culture de projet comme un modèle à explorer, à partager et à développer. Depuis cette position unique, elle interroge les grands enjeux de la prochaine génération d'architectes qu'elle entend former : la transition écologique des milieux habités, la révolution numérique et la relation entre le vivant et l'architecture.

Établissement de formation et de recherche créé en 1969 implantée dans la Petite Écurie du Roy du domaine national du Château de Versailles, l'école accueille 1100 étudiant-es et doctorant-es au cœur de 11500 m² de bâtiments classés monuments historiques, trois cours interconnectées qui jouent un rôle déterminant dans le projet d'établissement et les pédagogies innovantes de l'école. Sur son territoire, l'école constitue une rotule géographique au centre du triptyque formé par Paris, CY Cergy Paris Université et l'Université Paris-Saclay.

L'ÉNSA Versailles est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle conjointe du ministère de la Culture et du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Elle appartient au réseau des vingt écoles nationales supérieures d'architecture françaises. Elle délivre le diplôme d'études en architecture (DEEA), conférant le grade de licence, le diplôme d'État

d'architecte (DEA), conférant le grade de master ainsi que l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP).

DES FORMATIONS D'EXCELLENCE DANS UN LIEU UNIQUE

La qualité des formations de l'école est reconnue au niveau national et international. Elle s'appuie fortement sur la transversalité des enseignements qui convergent autour de la culture spécifique du projet architectural, capable de questionner les états de crise et d'y répondre par des projets singuliers et originaux. La singularité du regard de l'étudiant.e est sollicitée et formée par la diversité des enseignements qu'il et elle reçoivent, la richesse des pratiques pédagogiques auxquelles il et elle sont soumis, mais aussi par les regards contrastés des enseignant-es qu'il et elle rencontrent tout au long de leur cursus.

L'ÉNSA Versailles met en relation étroite les questions de métier et les questions disciplinaires, les enjeux académiques et professionnels mais également deux grands défis pour la prochaine génération d'architectes : la transition écologique des milieux habités et la révolution numérique. Elle place au cœur de son enseignement la relation entre le vivant et l'architecture et promeut une politique très engagée pour la mobilité internationale des étudiant-es, pour l'encadrement des parcours individuels ainsi que pour l'engagement associatif et le développement de l'entrepreneuriat.

UN ÉTABLISSEMENT OUVERT À TOUS

L'ÉNSA Versailles mène une politique très engagée pour la diversité et l'égalité des chances à l'entrée en école d'architecture. Depuis 4 ans, auprès de la fondation Culture&Diversité et avec l'appui de son ministère de tutelle, elle participe à un programme ambitieux de sensibilisation et de recrutement auprès des lycées professionnels et technologiques du territoire et intègre chaque année des participant-es de ce programme.

Sommaire

PRÉSENTATION DES ÉTUDES EN ARCHITECTURE	P 4
SCHÉMA DES ÉTUDES EN ARCHITECTURE	P 5
ENSEIGNANT·ES-CHERCHEUR·ES	P 6
ÉQUIPE ADMINISTRATIVE	P 20
LES INSTANCES DE GOUVERNANCE	P 22
NOS PARTENAIRES	P 24
RESSOURCES	P 25
MÉDIATHÈQUE	P 26
LA MARÉCHALERIE	P 27
ÉGALITÉ-DIVERSITÉ	P 28
SANTÉ	P 29
INTERNATIONAL	P 30
VENIR ÉTUDIER À L'ÉNSA VERSAILLES	P 32
ÊTRE ÉTUDIANT·E À L'ÉNSA VERSAILLES	P 38
ORGANISATION DES ÉTUDES	P 44
ORGANISATION PÉDAGOGIQUE	P 46
LICENCE 1 SEMESTRE 1	P 50
LICENCE 1 SEMESTRE 2	P 70
LICENCE 2 SEMESTRE 3	P 82
LICENCE 2 SEMESTRE 4	P 98
LICENCE 3 SEMESTRE 5	P 114
LICENCE 3 SEMESTRE 6	P 134
PLANNINGS	P 152

Présentation des études en architecture

En lien avec les grands ensembles d'universités et d'établissements sur le territoire, les écoles d'architecture participent à l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche par la qualité de leur offre de formation, l'organisation des études selon le modèle LMD (grades de licence, master et doctorat) et le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS).

DES ÉTUDES D'ARCHITECTURE ORGANISÉES EN 3 CYCLES

Organisées en trois cycles sur la base du schéma LMD, les études d'architecture se décomposent ainsi :

► Le premier cycle (3 ans) :

Il conduit au diplôme d'études en architecture (DEEA) conférant le grade de licence. Ces trois années sont consacrées à l'acquisition des bases de la culture architecturale, des processus de conception, de la compréhension et de la pratique du projet. Les titulaires du DEEA ont vocation à être employés par des agences d'architecture, d'urbanisme, d'architecture intérieure ou de design, des bureaux d'études et d'ingénierie, des entreprises du bâtiment et de travaux publics, des sociétés d'aménagement, dans des missions préparatoires ou d'accompagnement de la conception ;

► Le deuxième cycle (2 ans) :

Il conduit au diplôme d'État d'architecte (DEA) conférant le grade de master. Ces deux années permettent d'acquérir la maîtrise des problématiques propres à l'architecture et de se préparer aux différents modes d'exercices et domaines

professionnels de l'architecture. Le DEA permet d'accéder à la conception et à toutes les fonctions de conseil, d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, d'études techniques, d'urbanisme et d'aménagement en qualité de salarié. Les architectes diplômés d'État (ADE) peuvent également devenir agents publics de l'État ou des collectivités territoriales, pratiquer l'architecture d'intérieur, ou exercer des missions de conseil pour le compte de l'État, de particuliers ou de collectivités territoriales. *Par ailleurs un parcours spécifique permet la délivrance du DEA mention "recherche".*

► Le troisième cycle (3 ans) :

Il conduit au doctorat en architecture.

Le diplôme de doctorat est délivré conjointement avec les universités.

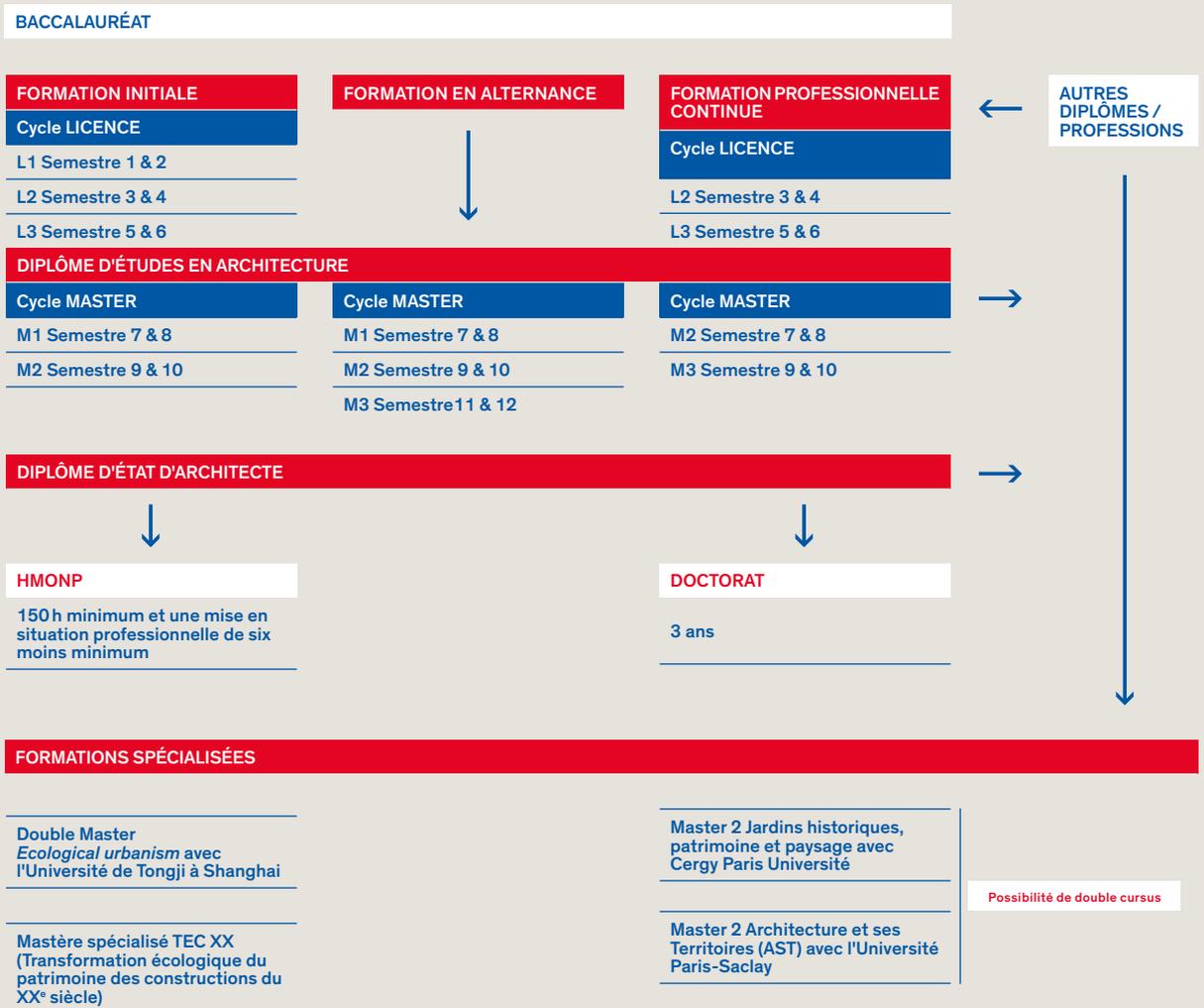
► L'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP - 1 an)

À l'issue du deuxième cycle, une formation complémentaire professionnalisante, d'une durée d'un an pouvant être suivie à tout moment de la vie professionnelle de l'architecte, conduit à l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP). Elle est ouverte aux détenteur-ices du DEA ou d'un diplôme équivalent. Elle permet l'inscription au tableau de l'Ordre des architectes en vue d'endosser les responsabilités liées à la maîtrise d'œuvre.

DES ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE OUVERTES À L'INTERNATIONAL

Tout au long de leurs cursus les étudiant-es sont invité-es à effectuer des voyages d'études ou à participer à des ateliers intensifs organisés à l'étranger.

Schéma des études en architecture



Enseignant-es-chercheur-es

Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine

TPCAU

MATTHIAS ARMENGAUD, **enseignant contractuel**

Architecte et designer urbain, il a étudié à l'ÉNSA Versailles. Membre fondateur et directeur de l'agence AWP, il exerce dans les domaines de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme en France et à l'international (Scandinavie, Italie, Suisse, Chine).

REZA AZARD, **maître de conférences associé**

Architecte et scénographe, il est cofondateur et cogérant de l'atelier d'architecture Projectiles.

ERWAN BONDUELLE,
maître de conférences associé
Diplômé en 2007 de l'ÉNSA Versailles, il a co-fondé en 2010

GRAU, agence d'architecture et d'urbanisme puis sa propre structure - Erwan Bonduelle architecture - en 2015. En parallèle, il co-fonde en 2018, la startup iudo qui démocratise la micro-promotion immobilière portée par des particuliers comme modèle d'avenir pour le renouvellement urbain des tissus existants.

HENRI BONY,
maître de conférences associé
Architecte et commissaire d'exposition, il a cofondé en 2015 l'atelier Bony Mosconi. Il mène une activité plastique depuis 2011, par le biais de dessins, de gravures et d'installation et a présenté son travail dans différents lieux comme la galerie Six Elzevir, Volume ou CIVA. L'atelier Bony Mosconi a réalisé plusieurs expositions, dont dernièrement « Dessiner le monstre moderne » au FRAC Centre (2017) et « l'installation Sublime, sidération, anthropocène » au

CIVA Kanal Centre Pompidou de Bruxelles (2019).

XAVIER BRUNNQUELL,
enseignant contractuel
Architecte DPLG, il fonde en 2002 l'atelier d'architecture brunnuell & andré architectures. Il travaille à la construction de logements collectifs autant que d'habitats individuels, de musées, de bureaux ou d'hôtels.

JEAN-PATRICE CALORI,
professeur
Architecte DPLG, il a enseigné à l'ÉNSA Marseille, puis à partir de 2010 à Versailles. Depuis 2014, il est membre de l'Académie d'architecture. Il est architecte associé à l'agence CAB. Cette dernière a été lauréate de l'Equerre d'Argent pour le Pôle de la petite enfance à la Trinité (06) en 2012.

JÉRÉMIE DALIN,
maître de conférences associé
Diplômé ADE en 2008 à l'ÉNSA Versailles et HMONP en 2012

à l'ÉNSA Paris Malaquais, il a exercé à OMA NY, R Architecture et à la Maison Edouard François avant de co-fonder en 2019 l'agence D&BA (Dalin & Bourgoïn architectes) avec Sylvia Bourgoïn. D&BA est une agence d'architecture issue de la volonté de porter une extrême attention aux tissus existants et d'explorer leurs potentiels de reconversion, de faire avec ce qui est déjà là en mettant en œuvre un minimum de moyens pour réhabiliter plus et mieux.

NICOLAS DORVAL-BORY,
maître de conférences

Architecte, il se forme avec Andrée Putman, Pascal Grasso et Laurent Deroo avant de fonder son bureau à Paris en 2008. Après plusieurs collaborations au Chili puis en Argentine (2009-2010), l'agence NICOLAS DORVAL-BORY ARCHITECTES opère aujourd'hui dans une large gamme d'échelles en France et à l'étranger. Enseignant l'architecture météorologique, il s'intéresse d'abord aux qualités intrinsèques des espaces et leurs propriétés atmosphériques, recherchant dans son architecture une expression radicale empreinte de simplicité. Il est nommé au Prix de la Première Œuvre à l'Équerre d'Argent 2014 et lauréat des AJAP en 2016.

FABIEN DUCHENE,
maître de conférences associé
Architecte et ingénieur génie civil, il enseigne le projet en licence et Master et mène des

recherches et expérimentations sur la conception architecturale appliquée au jeu vidéo. Il a soutenu en 2020 une thèse de doctorat intitulée « L'architecture dans la machine : d'une représentation architecturale à une représentation architecturée ». Ce travail clôt une recherche entamée en 1999 dans son PFE sur le moteur de jeu vidéo Unreal Editor. Il dirige l'agence d'architecture Archiclub et le studio de jeu vidéo Architects Republic qui comptent plusieurs architectes ainsi que des Game et Level designers.

ÉMILIE GASCON, maîtresse de conférences associée
Architecte ADE, elle pratique le projet urbain auprès d'agences d'urbanisme, d'architecture et de paysage. Docteure en architecture et aménagement, elle est également membre associé au LéaV. Ses travaux portent notamment sur les questions prospectives de transformation des milieux urbains et des territoires en lien avec les systèmes socio-hydro-écologiques. Ils s'attachent aussi aux questions de fabrique de la ville du futur et des méthodes de co-conception en particulier.

MATTHIEU GELIN,
maître de conférences
Architecte DPLG, il travaille comme chef de projet de 1996 à 1997 au sein de l'agence Dacbert & Associés, puis rejoint l'agence Dusapin & Leclercq en tant que chef de projet architecture et urbanisme. Il y restera jusqu'en

2005, année au cours de laquelle il fonde la SARL d'Architecture Matthieu Gelin & David Lafon. En 2006, il est lauréat des AJAP.

ALICE GREGOIRE, maîtresse de conférences associée
Architecte ADE, diplômée de l'ÉNSA Versailles, elle y enseigne le projet d'architecture depuis 2014. De 2010 à 2020 elle a travaillé pour OMA / Rem Koolhaas à Rotterdam. Depuis 2016, avec Clément Périssé, Federico Martelli, et Antonio Barone, elle codirige l'agence d'architecture Cookies, basée à Rotterdam et à Paris, dont l'activité se déploie à travers des projets de maîtrise d'œuvre, de recherche, et d'expositions. Alice Grégoire a été pensionnaire à l'Académie de France à Rome - Villa Médicis - en 2020-21.

RAPHAËLLE HONDELATTE,
maîtresse de conférences
Architecte DPLG, diplômée de l'ÉNSAP Bordeaux (1997, direction : J-P VASSAL, Pritzker 2021), elle fonde avec Mathieu LAPORTE l'agence HONDELATTE LAPORTE et réalise des projets d'habitat de formes diverses, d'équipements publics ou scolaires (nominée prix M.V.D. Rohe 2011). Auparavant, la réalisation de maisons dans la région bordelaise a forgé sa pensée sur l'habitat (lauréate prix NAJA 2002). Ayant participé à de nombreuses expositions, publications et conférences en France et à l'étranger, elle est

à nouveau indépendante. Elle est vice-présidente du conseil pédagogique et scientifique de l'ÉNSA Versailles.

ANTHONY JAMMES,
maître de conférences associé
Architecte DE diplômé de l'ÉNSA Versailles, il est le co-fondateur de l'agence GRAU et lauréat du Palmarès des jeunes urbanistes 2016. GRAU intervient dans l'espace entre l'architecture et l'urbanisme. Avec plus de dix ans d'expérience dans des projets urbains et architecturaux en France et en Europe et à travers des projets de rénovation urbaine et de densification de territoires existants, GRAU a développé une expertise dans les problématiques liées au logement.

NICOLAS KARMOCHKINE,
maître de conférences
Architecte libéral depuis 1992, il a été associé à Denis Montel et Rena Dumas (SARL RDAI ARCHITECTURE) de 2007 à 2017. En 2014, ils ont été lauréats du prix de l'Équerre d'Argent. Il dirige désormais l'agence NICOLAS KARMOCHKINE ARCHITECTURE. En 2019, avec Alain Domingo et François Scali, il crée le collectif XUP5 qui permet de répondre plus largement aux maîtrises d'ouvrage, publiques comme privées, sur des programmes d'équipements, de lieux de travail et d'habitat.

ANDREAS KOFLER,
maître de conférences associé
Architecte-urbaniste, il est également auteur et curateur. Originaire de la province germanophone du Tyrol du Sud en Italie, il a été diplômé de l'Université Technique de Vienne en 2005. Depuis, il a travaillé pour, entre autres, Theo Deutinger, OMA/AMO, l'AUC et Dominique Perrault avant de cofonder Weltgebraus en 2013. Il écrit régulièrement pour la revue *L'Architecture d'Aujourd'hui* et est curateur au Musée Suisse d'Architecture (SAM) à Bâle.

EMERIC LAMBERT,
professeur
Architecte, docteur EPFL et ingénieur INSA, lauréat des albums des jeunes architectes en 2012, il enseigne la théorie de l'architecture et coordonne le projet de fin de licence. Il explore les dispositifs environnementaux et les climats d'Europe dans son enseignement en master « Architecture de l'atmosphère ». Il est Président du conseil pédagogique et scientifique de l'ÉNSA Versailles. Il est l'auteur du *Parc Planétaire* (2018) et de *L'architecture comme environnement* (2020) et fondateur de l'agence Parc architectes avec Brice Chapon.

DAVID LECLERC,
maître de conférences
Après dix ans passés à Los Angeles, il établit son agence à Paris en 2000. David Leclerc Architecture développe une

démarche de projet attentive à la spécificité de chaque situation, à la recherche d'une architecture exigeante tant du point de vue de sa conception que du soin apporté à sa réalisation. A l'ÉNSA Versailles, il est en charge du workshop international avec l'université de Waseda à Tokyo. Il développe aussi en parallèle une activité de critique et écrit pour plusieurs revues d'architecture.

CHRISTINE LECONTE,
maîtresse de conférences associée
Diplômée de l'ÉNSA Versailles, lauréate du palmarès des jeunes urbanistes en 2010 pour ses recherches sur les ressources, elle prône une démarche d'aménagement basée sur la "réparation de la ville", pour limiter le gaspillage des sols, des ressources et la démolition du bâti existant. Fortement engagée contre l'étalement urbain, elle préside un groupe de travail pour le Think Tank « La fabrique écologique ». Architecte conseil de l'État (Normandie), membre du CA de Paris Habitat et du Ceser IDF, elle est rédactrice en chef de *Métropolitiques* et de la *Pierre d'angle* (magazine des ABF). En 2021, elle est élue à l'unanimité présidente du Conseil national de l'ordre des architectes.

ÉLISABETH LEMERCIER,
maîtresse de conférences associée
Après avoir collaboré avec l'OMA - Rem Koolhaas

(Kunsthal Rotterdam, Palais des congrès Euralille), et mené en parallèle des recherches sur l'histoire de la chambre à coucher et la patrimonialisation des grands ensembles, elle s'associe à Philippe Bona dans l'agence d'architecture BONA-LEMERCIER (1997). Aujourd'hui, l'agence travaille sur des programmes architecturaux divers avec une prédilection pour les programmes liés à l'art et à la culture. On leur doit notamment le FRAC Ile de France réalisé en association avec l'artiste Xavier Veilhan dont ils ont conçu l'atelier, le Cneai (Chatou puis Pantin)...

RADIM LOUDA, enseignant contractuel

Architecte diplômé de l'ISACF La Cambre à Bruxelles, il a été nommé en 2012 commissaire du pavillon luxembourgeois à la 13^e Biennale de Venise. En 2015, il co-fonde le bureau bruxellois CENTRAL office for architecture and urbanisme. Depuis lors, le bureau explore les frontières ténues entre les disciplines du champ architectural et leur inscription dans le réel. Le bureau a participé à des expositions internationales telles que la Biennale d'architecture de Venise, la Biennale d'architecture et de paysage d'Île-de-France (BAP) et l'International Architectuur Biennale Rotterdam (IABR).

YANN MAC BETH, enseignant contractuel
Architecte.

ANTOINE MAITRE, enseignant contractuel
Architecte HMONP diplômé de l'ÉNSA Versailles, il est le co-fondateur en 2015 de l'agence Majma. Il intervient sur des projets de rénovation et de construction d'habitat, de bâtiment viticole et d'espace public. Majma a été primé à deux reprises dans le cadre de FAIRE Paris pour des projets de recherches appliqués à l'habitat.

JEANNE MOULET, enseignante contractuelle
Architecte diplômée de l'ÉNSA Paris-Est sous la direction de Jacques Lucan, elle assure depuis 2013, en tant que chef de projet le développement de plusieurs opérations, des études au chantier, au sein de l'agence CAB architectes. En 2015, avec le collectif Archipel, elle est lauréate d'Europas 13 en Corrèze et enseigne depuis le projet en licence à l'ÉNSA Versailles ainsi que l'analyse architecturale à l'ÉNSA Paris-Est.

MARTIAL MARQUET, maître de conférences associé
Architecte DESA HMONP, designer, et enseignant-chercheur, il crée son agence en 2015. Il développe une pratique pluridisciplinaire où se rencontrent l'architecture, la scénographie et le design pour l'espace public et le paysage.

MARIE-ELISABETH NICOLEAU, maîtresse de conférences
Diplômée de l'École Spéciale d'Architecture, lauréate de la « Villa Medici Hors-les-Murs » en 1989, elle travaille pour Arata Isozaki (Tokyo Japon, 1989) et Fumiko Maki (Tokyo Japon, 1990). Elle travaille également à l'Agence Christian de Portzamparc dont elle est directrice de studio depuis 2000. En 1991, elle crée l'agence ME Nicoleau Architecte. Elle a réalisé de nombreux équipements publics (écoles, hôpitaux, hôtels de région, ambassades), des bureaux et des logements en France et à l'international. A l'ÉNSA Versailles, elle assure la coordination pédagogique de la formation HMONP.

CLAIRE PETETIN, maîtresse de conférences
Diplômée de l'ÉNSA Versailles et du Politecnico de Milan, architecte et designer, docteure en architecture, elle enseigne à l'ÉNSA Paris-Malaquais de 2001 à 2004 et est directrice d'atelier de projet à l'ENSCI-Les ateliers en 2004.

NICOLAS PHAM, maître de conférences
Comme architecte, indépendant ou associé, Nicolas Pham a été lauréat de plusieurs concours et a réalisé divers mandats et études allant de la maison individuelle à des ensembles urbains. A l'échelle territoriale, il

a surtout travaillé aux Pays-Bas, notamment sur le masterplan de Leidse Rijn (Utrecht), ainsi qu'à une étude stratégique nationale, la Deltamétropole. Il a travaillé dans diverses agences d'architecture notamment chez Herman Hertzberger à Amsterdam et Alan Colquhoun à Londres. Il a enseigné entre autres à l'EPLF, à l'Université de Delft (TUD), et depuis 2005, à l'HEPIA de Genève.

FRANK RAMBERT, professeur

Son parcours ? D'abord il y a de l'art et de l'archéologie, et puis l'architecture qui le retient parce qu'elle aussi parle de la mémoire des choses, mais dans le monde des vivants. Praticien, ses réalisations sont dans le quotidien : ce qui est la banalité, le non paraître sans pour autant être l'absent et le non visible. Docteur en architecture, Enseignant, la recherche s'impose avec la mémoire, l'histoire, le potentiel d'incarnation qu'ont les objets et les lieux et la conviction que l'architecture est une discipline littéraire.

PHILIPPE RAHM, maître de conférences

Architecte diplômé de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne en 1993, docteur en architecture de l'Université de Paris-Saclay en 2019, il établit à Paris en 2008 son agence « Philippe Rahm architectes ». Il a réalisé en 2020 le Parc Central de Taichung à Taiwan (avec Mosbach paysagistes) et

est lauréat en 2019 du concours pour le nouveau quartier de Farini à Milan (avec OMA).

GUILLAUME RAMILLIEN, maître de conférences

Diplômé de l'ÉNSA Lyon en 2006, il fonde en 2008 à Paris son atelier. En 2016, il est lauréat des Albums des Jeunes Architectes et Paysagistes, puis en 2020 des Europe 40\40. Il enseigne à l'ÉNSAVT Paris-Est, à l'ÉNSA Rouen, puis à partir de 2018 à Versailles. L'apprentissage expérientiel est au cœur de ses préoccupations à travers la maquette de grande échelle et le dessin à la main. Avec Nicolas Dorval-Bory, il est co-commissaire de la deuxième Biennale d'Architecture et de Paysage d'Ile-de-France « Visible invisible » qui aura lieu en 2022 à Versailles.

THOMAS RAYNAUD, maître de conférences associé

Diplômé de l'École Spéciale d'Architecture en 2002, il est lauréat des Albums des jeunes architectes et paysagistes en 2010. Ses travaux ont notamment été exposés à la 5^e Biennale européenne du paysage de Barcelone (2009), à la 14^e Biennale internationale d'architecture de Venise (2014) et à la 1^{re} Biennale d'architecture d'Orléans (2017). En 2021, il co-fonde l'agence ASBR (Architecture Studio Boenders Raynaud) et développe des projets publics et privés en France et en Europe.

DRIES RODET,

maître de conférences associé

Il est partenaire fondateur et architecte de Truwant + Rodet +, un bureau d'architecture basé à Bâle, en Suisse. Établi avec Charlotte Truwant en 2015, Truwant + Rodet + travaille dans les domaines de l'architecture, de la recherche, de l'éducation, de l'urbanisme et du paysage. En 2017, Truwant + Rodet + ont été récompensés par le « Swiss Art Award » (prix fédéral d'art et d'architecture suisse).

LAURE SAMAMA,

enseignante contractuelle

Diplômée de l'ÉNSA Paris-Belleville en 2000, elle est directrice d'étude en HMONP aux ÉNSA Versailles et Paris Val de Seine. Elle a exercé en tant que salariée, puis à son propre compte, sur des programmes d'équipements publics et de logements. Elle a construit une crèche de 40 berceaux à Maisons-Laffitte et réhabilité la Folie Café de Bernard Tschumi au Parc de la Villette.

NICOLAS SIMON,

maître de conférences associé

Diplômé en 2007 de l'ÉNSA Paris-Belleville, il enseigne l'architecture depuis 2009 successivement à l'École Spéciale d'Architecture, à Sciences Po Paris au sein du Master Stratégies territoriales et urbaines et intègre l'ÉNSA Versailles en tant que maître de conférences associé en 2016. Sa pratique interroge la relation entre paysage et architecture au travers

de propositions à différentes échelles. En 2012, l'Académie des Beaux-Arts lui décerne le Prix Spécial du Jury pour le projet « Maison Garder ».

SUSANNE STACHER,
professeure HDR

Architecte et critique d'architecture, elle enseigne la théorie et la pratique architecturale. Son champ de recherche se situe à la croisée de l'architecture, de l'urbanisme et de la philosophie. Titulaire d'un doctorat en architecture et aménagement et d'une HDR, ses recherches les plus récentes portent sur les crises et les possibles récits pour concevoir des projets qui esquissent un autre rapport au monde, thématique qu'elle explore aussi dans le domaine de la pédagogie.

CARL SVENSTEDT,

maître de conférences associé
Architecte formé aux États-Unis, il développe une production portée par l'innovation matérielle et un savoir-faire artisanal où la qualité du vécu est une priorité. Lauréat du Grand Prix d'Architecture pour la Construction en Pierre, il a été nommé en 2017 pour l'Équerre d'Argent. Son travail est également reconnu à l'étranger : son agence a été désignée Agence de l'Année pour l'Architecture Durable en 2019 et a été finaliste en 2021 aux Dezeen Awards pour l'Architecte de l'année.

INGRID TAILLANDIER,
maîtresse de conférences
Diplômée de l'ÉNSA Paris-Belleville en 2000 et de l'université de Columbia à New York, elle fonde ITAR Architectures en 2006. Qu'il s'agisse de logement ou de résidence, chaque projet raconte une histoire singulière où l'habitant est au cœur des réflexions et la densité, sous sa forme raisonnée, un outil du bien vivre-ensemble. Depuis 2009, elle enseigne à l'ÉNSA Versailles et transmet les valeurs d'un métier au rôle social évident et le goût d'une architecture inventive et réfléchie.

DAVID TROTTIN,

maître de conférences associé
Architecte DPLG, il est co-gérant de l'agence Marin+Trottin. Il enseigne à l'École d'Architecture de Paris-Tolbiac & Paris-Charenton et à l'École d'Architecture de Marne-la-Vallée, avant de rejoindre l'ÉNSA Versailles en 2005. De 2007 à 2017, il est membre du Bureau de la Maison de l'Architecture d'Ile-de-France et Président de l'association French Touch.

CYRILLE VÉRAN, maîtresse de conférences associée
Architecte et urbaniste de formation, elle exerce comme journaliste spécialisée dans les champs de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme. Après une activité en agence d'architecture et comme urbaniste libérale, elle a dirigé

le service « Architecture & Urbanisme » de la revue hebdomadaire Le Moniteur puis rejoint la revue mensuelle AMC en qualité de rédactrice en chef adjointe. Depuis 2017, elle est journaliste indépendante et collabore avec des institutions publiques.

MILENA WYSOCZYNSKA,
enseignante contractuelle
Architecte, elle fonde en 2017 BAU+.

Sciences et Techniques pour l'Architecture

—
STA

STÉPHANE BERTHIER, maître de conférences

Architecte diplômé de l'EPFL, docteur en architecture de l'Université de Paris-Saclay, membre du laboratoire LéaV, il est responsable scientifique de l'axe « Matière à Expérimentation ». Ses travaux universitaires portent sur l'architecture comme milieu d'expérimentation des innovations constructives, notamment dans les filières des matériaux bio et géosourcés. Membre du comité de rédaction de la revue Séquences Bois, il publie régulièrement dans la revue d'Architectures. Il est aussi associé fondateur de l'agence d'architecture MESOSTUDIO qui réalise des architectures de bois et matériaux biosourcés en région parisienne.

JULIEN BOITARD, maître de conférences

Après une double formation d'ingénieur (École Centrale Paris) et d'architecte (Politecnico di Milano), Julien Boitard travaille chez Stefano Boeri à Milan puis chez Dominique Perrault à Paris. En 2014, il crée, en association avec Mike Nikaes, l'agence jbm architects. L'agence, qui compte une dizaine de collaborateurs, est

installée à Paris et à Lausanne et développe des projets d'aménagement, d'architecture et d'urbanisme.

Julien Boitard est membre du LéaV dans l'axe de recherche Matières à expérimentation

KLAAS DE RYCKE, maître de conférences

Ingénieur civil et architecte, chercheur au sein du laboratoire LéaV, il enseigne également depuis 2017, en tant que Senior Teaching Fellow et chercheur à la Bartlett School of Architecture de Londres. En 2003, il rejoint Bollinger+Grohmann, dont il dirige les bureaux de Paris et de Bruxelles spécialisés dans les structures complexes, les façades et la conception paramétrique. Ses domaines d'expertise sont les optimisations structurelles et de fabrication à travers des approches mathématiques et numériques complexes.

NICOLAS DIDIER, maître de conférences

Ingénieur ENPC et architecte ADE. Après avoir collaboré dans divers cabinets d'ingénierie et d'architecture, il cofonde en 2017 l'agence CARRIERE DIDIER GAZEAU qui œuvre conjointement en architecture, ingénierie des structures, conception d'enveloppes et ouvrages d'art. Fort de plusieurs expériences d'enseignement, il enseigne depuis 2016 à l'ÉNSA Versailles les sciences et techniques pour l'architecture.

CLÉMENT DUROSELLE,
enseignant contractuel
Architecte Constructeur, il développe une expertise de conception d'enveloppes et structures complexes chez RFR et fonde WAO Architecture en 2010, puis en 2013 WoMa, un espace de coworking et un atelier de fabrication collaboratif. En 2016, il crée Supercube, entreprise de menuiserie qui entend porter la conception paramétrique et la fabrication numérique à échelle réelle. Il mène de nombreuses initiatives entrepreneuriales et sociales pour explorer les porosités entre métier de concepteur et de fabricant : innovations numériques / dynamiques collaboratives.

GILLES EBERSOLT, maître de conférences

Architecte et inventeur, il est fondateur et gérant de AAGE : Agence – Atelier d'Architecture Gilles Ebersolt. Il est le concepteur du Radeau des cimes, une vaste plateforme destinée à être déposée au sommet de la canopée pour observer. La pratique de son agence est pluridisciplinaire, de l'architecture fondée à l'architecture hors-sol, en passant par l'enseignement in situ, avec une attirance certaine pour la mobilité, des projets affranchis de la notion de fondation qui permettent une adaptation aux supports les plus divers.

JEAN-RÉMY NGUYEN,
maître de conférences associé
Architecte et ingénieur, il travaille comme ingénieur structure et façade complexes chez Bollinger + Grohmann. Il est diplômé de l'École nationale des ponts et chaussées et de l'ÉNSAVT de Marne-la-Vallée.

THORSTEN SAHLMANN,
enseignant contractuel
Après des études à Brünswick et à Lyon, il intègre les équipes de RPBW, atelier de Renzo Piano, dès l'obtention de son diplôme. Il travaille sur les projets d'envergure que développent ces agences de réputation mondiale, mais aussi sur des programmes plus modestes sur lesquels l'agence déploie toujours autant d'inventivité et d'attention. Il prend en charge pour RPBW l'ambitieux et complexe projet de la Fondation Seydoux - Pathé et le mène des premières esquisses à la livraison du chantier. Il compte désormais parmi les associés de Renzo Piano.

RÉMI SOULEAU,
enseignant contractuel
Ingénieur de l'École Polytechnique et de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, architecte diplômé de l'ÉNSAVT Paris Est, il est architecte associé au sein de l'agence ignacio prego architectures.

XAVIER TIRET,
maître de conférences
Designer et ingénieur diplômé de l'ÉNSAD et de l'ENIM, enseignant à l'ÉNSA Versailles et à l'École Camondo, il fonde Les Ailes du Chapeau SARL, société spécialisée dans la mise au point, la mise en forme, la mise en mouvement, d'objets et de dispositifs non standards à vocation culturelle.

CHRISTOPHE WILKE,
enseignant contractuel
Architecte DPLG, DSA-Terre, diplômé de l'ÉNSA Grenoble, il fait partie de l'équipe pédagogique de l'ÉNSA Versailles depuis plus de dix ans, contribuant à la conception et réalisation de prototypes expérimentaux. Il poursuit cette activité à l'École des Arts Décoratifs et à l'École de Design Strate. Après avoir acquis une solide expérience dans plusieurs agences, il fonde l'agence WIP Architecture en 2018.

Arts et Techniques de la Représentation

ATR

PIERRE ANTOINE,
maître de conférences
Artiste plasticien, il exposé en France et à l'étranger, notamment au Centre National de la Photographie à Paris, au CNEAI, à la BNF et au CIVA en 2019. Son travail, essentiellement photographique, se déploie entre une pratique de studio où se fabriquent des objets ou des situations destinées à devenir des images et une pratique de la photographie instantanée. Par ailleurs, il réalise un travail de commande documentaire pour de nombreux musées et galeries dans le champ de l'art et du design.

JÉRÔME BOUTTERIN,
maître de conférences
Diplômé de l'École Nationale Supérieure d'Art de Nice, Villa Arson, et de l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, il enseigne dans les arts plastiques de l'ÉNSA Versailles. Il a cofondé et coordonne la formation Art, Paysage et Architecture. Artiste peintre, il expose régulièrement en Europe et à l'international, notamment en Chine et en Corée du Sud.

GUILLAUME CADOT,
enseignant contractuel
Après des études secondaires aux U.S.A, il est diplômé de l'ÉNSAD en 1998 section architecture d'intérieur. Lauréat

de plusieurs prix de peinture, il travaille dix ans comme salarié ou free-lance dans le domaine de l'architecture commerciale. Indépendant depuis 2008, sous deux entités l'Agence 5A puis l'Agence StK.id, il crée plusieurs concepts pour le « retail » et réalise des projets de rénovation, restructuration, extensions pour l'habitat individuel.

CLAIRE CHEVRIER,
maîtresse de conférences

Artiste, elle se consacre à une recherche en grande partie photographique qui interroge l'espace et la place de l'homme. Pensionnaire de la Villa Médicis à Rome en 2007-2008, elle a bénéficié de nombreuses expositions personnelles et publié plusieurs livres dont *Espace traversés* (Loco 2021), *Cheminement* (Loco, 2017), *Charleroi* (Musée de la photographie, 2014), *Il fait jour* (Loco, 2012), *Un jour comme les autres* (Silvana Editoriale, 2009) et « *Espaces traversés* » (Loco, 2020)...

JULIA COTTIN,

enseignante contractuelle

Elle a étudié à l'École supérieure d'art et design de Saint-Etienne et à l'Art Institute de Chicago. En 2011, elle a effectué une résidence à Dar al-Ma'Mûn à Marrakech. Elle a participé à plusieurs expositions dont « *Rendez-vous 11* » lors de la biennale d'art contemporain de Lyon, à l'IAC de Villeurbanne, « *L'arbre, Le bois, La forêt* » au CAC Meymac en 2015...

Ses œuvres, souvent réalisées in situ, ont par ailleurs été présentées lors des événements comme le « *Vent des forêts* » en Lorraine en 2013, ou récemment aux hortillonnages d'Amiens.

DOMINIQUE FAVORY,
enseignant contractuel

Architecte DPLG, programmiste architectural, auditeur énergétique, il exerce en nom propre et enseigne depuis 1993. Après 7 années consacrées à une pratique mixte (projets de petite taille en nom propre et sous-traitant pour les programmes de très grande taille). De 2001 à 2010, son activité s'oriente davantage vers la réhabilitation de bureaux et d'entrepôts (Walt-Disney, Sun Microsystems, Cisco...). Depuis 2010, il rénove et agrandit des édifices du patrimoine historique pour des communes et des investisseurs privés sur du patrimoine de très grande qualité.

JACQUES FLORET,
maître de conférences

Dessinateur, il réalise des illustrations pour la presse et la publicité. Depuis quelques années déjà, il expose en France et à l'étranger. Et de temps en temps, il publie un livre d'images.

GILLES PATE, maître de conférences

Plasticien documentariste, il a réalisé entre autres « *Porte Voix, 4 récits de la relation de soin* » avec Vincent Gassin en 2020, « *Corps sonore, histoire*

transversale des musiques d'immersion » 2016, « *Eliane Radigue, la traversée du labyrinthe sonore* » 2015. Organisateur du Studio son, création d'installations sonores échelle 1 et du Concours « *Place au son* » avec Cécile Regnault Ensal, il encadre avec Vincent Jacques le groupe mémoire « *Experimentations documentaires* » (réalisation d'un film documentaire).

GABRIELE PIERLUISI,
professeure HDR

Architecte et artiste-peintre, Phd., il reçoit en 2002 la Médaille d'argent UID (union de dessin italien). Son travail s'oriente principalement vers la relation entre la représentation et la conception architecturale et urbaine et se développe selon deux axes principaux : l'étude critique de la formativité architecturale, et l'étude et la représentation du paysage urbain de l'Hyperville contemporaine. En 2011, il fonde à Paris, avec Sarah Wybier l'agence Next Architectes_paris drl. Son activité d'architecte s'étend de l'interior design à l'architecture.

PETER O'BRIEN,
maître de conférences

Dessinateur, illustrateur, plasticien et enseignant. Diplômé de Rhode Island School of Design (B.F.A., peinture, 1985) et Bennington College (M.F.A. peinture et gravure, 1990) États-Unis. Il vit en France, à Paris depuis

1990 et travaille en tant qu'enseignant pour des écoles d'art françaises et américaines, en tant qu'illustrateur en architecture et conférencier au Centre Georges Pompidou. À l'ÉNSA Versailles, il coordonne actuellement le cours de représentation en première année.

DAMIEN SAUSSET,

enseignant contractuel

Critique et commissaire spécialisé dans l'art contemporain, il est l'auteur de plus de 70 monographies. Il a également réalisé de nombreuses expositions en France et à l'Étranger. En tant que directeur du centre d'art le Transpalette (Bourges), il a organisé notamment la Triennale de Vendôme rassemblant plus de 30 artistes émergents. Il poursuit également un travail d'aide à la production à travers une maison d'édition spécialisée dans le multiple d'artiste.

STÉPHANE SAUTOUR,

maître de conférences

Artiste plasticien, il est depuis 2012 membre du collectif de recherche « Call it anything » dont la démarche est d'affirmer la recherche à l'endroit de la triple catastrophe que désigne le nom de « Fukushima » et de définir ce qu'elle peut être et ce qu'elle doit faire, au regard des formes nouvelles ou anciennes des savoirs en général, de la technique, des sciences, des arts, de la politique, du droit, de

l'écologie, de la culture, etc.

ÉRIC SFAR,

enseignant contractuel

Après plusieurs expériences dans des champs périphériques à l'architecture, urbanisme, paysage, arts visuels, muséographie, journalisme, enseignement, il fonde un atelier d'architecture tourné vers la reconversion de lieux industriels à valeur culturelle ou sociale, d'habitats individuels, d'ateliers d'artiste, de bureaux, de petites industries et commerces. Ses expériences antérieures l'aident aujourd'hui à élargir le champ de réflexion des projets au-delà de l'architecture pour trouver des solutions adaptées en terme d'usages, de ressources consommées et de budget où dialoguent forme et sens.

GREGG SMITH,

enseignant contractuel

Les films, performances et objets de Gregg Smith examinent les trajectoires quotidiennes. Après des études à la Michaelis School of Art (Le Cap), à la Rijksakademie (Amsterdam) et au Fresnoy (Tourcoing), il expose son travail dans les circuits de l'art contemporain et du cinéma. Il a été présenté à la Tate Modern (Londres), au Centre Pompidou (Paris), ou le Festival International du cinéma de Rotterdam. Il a enseigné dans diverses institutions telles que l'ECAV (Suisse) et Paris College of Art.

Histoire et Culture Architecturales

HCA

ELIZA CULEA, maîtresse de conférences associée

Docteure en architecture, architecte de formation elle est co-fondatrice du studio de design NOVUM. Son parcours professionnel inclut notamment son rôle d'adjointe aux commissaires pour les rétrospectives de Bernard Tschumi et Frank Gehry au Centre Pompidou. Elle est coordinatrice éditoriale de la revue d'architecture suisse FACES. Ses recherches se concentrent sur les connotations politiques des récits architecturaux et portent actuellement sur la contestation des projets d'éco-quartiers en France et la spatialité des « zones à défendre ».

GWENAËL DELHUMEAU, maître de conférences

Docteur en histoire de l'art, chercheur au LéaV, il enseigne l'histoire et les cultures architecturales. Ses travaux de recherche, autour de la notion de matériau, portent sur la question des territoires et réseaux techniques, et engagent plus globalement la relation entre matière, espace et temps du construit. Il a engagé entre l'ÉNSA Versailles, les Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau et le Groupe Vicat un programme pluriannuel de recherches et d'expérimentations consacré

aux bfup. En 2008, il a été conseiller scientifique de l'exposition « Pol Abraham architecte » au Centre Pompidou.

BÉATRICE GRONDIN, maîtresse de conférences associée

Diplômée en Histoire de l'architecture, elle achève actuellement sa thèse de doctorat à Paris Nanterre dans le champ des arts décoratifs et du design. Engagée dans l'enseignement depuis une vingtaine d'années, elle concentre ses recherches sur la professionnalisation des acteurs de la maîtrise d'œuvre et la légitimation culturelle des arts appliqués. Elle s'attache plus particulièrement à l'écriture d'une histoire interdisciplinaire des espaces intérieurs.

FRANCA MALSERVISI, enseignante contractuelle

Architecte diplômée de la Faculté d'architecture de Florence, docteure en architecture et chercheuse associée au LéaV, elle enseigne la théorie et l'histoire de la restauration et codirige le Master 2 recherche AST. Depuis 2006, en tant qu'architecte au CAUE du Val-de-Marne, elle travaille sur des études de diagnostic patrimonial et assure le suivi de projets architecturaux et urbain auprès des collectivités territoriales.

ROULA MATAR-PERRET, maîtresse de conférences
Architecte DPLG, docteure en histoire de l'art, elle est membre du Conseil du LéaV et membre associé de l'Équipe d'Accueil 1279 « Histoire et critique des arts » de l'université Rennes 2. Ses travaux portent sur les croisements entre les disciplines, notamment sur les rapports entre art et architecture au XXe siècle, sur les utopies architecturales d'après-guerre, ou encore sur l'art américain des années 1960-1970. Son dernier ouvrage L'architecture selon Gordon Matta-Clark, est paru en janvier 2022 (les presses du réel). Ses recherches récentes portent sur l'histoire des espaces de l'exposition au XXe siècle.

PAOLA SCARAMUZZA, maîtresse de conférences
Architecte, également diplômée en « Histoire et conservation du patrimoine architectural et environnemental » à l'IUAV de Venise, elle est docteure en conservation du patrimoine architectural (Politecnico di Milano) et membre expert de Icomos ISC20C- International Scientific Committee of 20th Century Heritage. Ses axes de recherche sont la restauration de l'architecture contemporaine, la conservation du béton armé, la numérisation des données patrimoniales, l'H-BIM.

ANNALISA VIATI-NAVONE, professeure HDR
Architecte, membre de l'école doctorale en Sciences humaines

et sociales de l'Université de Paris-Saclay, co-directrice du Master 2 Recherche « Architecture et ses territoires » (LéaV- ÉNSA Versailles et Université Paris-Saclay), membre du Conseil scientifique du LéaV où elle est coordinatrice de l'axe de recherche « Espace, corps et sensibilités ». Elle est membre du conseil scientifique de la revue suisse *Archi* et du comité international de ARK, revue italienne d'architecture et paysage.

Ville et Territoires

VT

ROBERTA BORGHI,
maîtresse de conférences
Architecte, maître de conférences à l'ÉNSA Versailles, et docteure en architecture de l'université de Parme et de l'université Paris-Est, sa thèse « Forme et lieu » porte sur la relation entre projet urbain et projet architectural, en Italie et en France, à la fin du 20^e siècle (2010). Ses thématiques de recherche concernent les théories de projet en Europe et le rapport entre patrimoine et projet contemporain, avec une attention particulière à la question touristique. Depuis 2003, elle mène des expériences pratiques de conception architecturale et urbaine de façon individuelle ou en équipe.

ANNE-SYLVE BRUEL,
maîtresse de conférences associée
Paysagiste et urbaniste, elle est diplômée de l'École Nationale du Paysage de Versailles et associée depuis 1990 au sein de l'Atelier de Paysages Bruel-Delmar. Elle conduit de nombreux projets et développe une attitude positive sur la valeur patrimoniale du territoire, outil du projet d'aménagement, et la reconnaissance de l'eau pluviale comme ressource de projet. Elle développe cette expérience dans de nombreux projets nationaux d'écoquartiers.

GAËTAN BRUNET,
maître de conférences associé
Diplômé de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles, il est urbaniste et architecte. Il travaille au sein de l'agence L'A.U.C. à Paris.

STÉPHANIE DE COURTOIS,
maîtresse de conférences
Docteure en histoire de l'art (Paris 1), elle poursuit ses recherches sur le patrimoine paysager français et européen, sa valorisation et ses acteurs. Elle contribue à sa meilleure prise en compte, notamment par ses engagements dans différentes instances, dont la Commission nationale de l'architecture et du Patrimoine. Elle coordonne l'axe 3 du LéaV, Patrimoine, héritage et création. Elle enseigne et dirige en particulier le Master spécialisé Jardins historiques, patrimoine,

paysage, en partenariat avec l'université Cergy Paris Université.

DJAMEL KLOUCHE, professeur
Architecte et urbaniste, il est diplômé de l'école d'architecture de Paris-la-Seine, puis poursuit sa formation à l'École des hautes études en sciences sociales et à Sciences Po. Il crée l'agence l'AUC (AB URBE CONDITA, depuis la fondation de la ville) en 1996 avec ses deux associés Caroline POULIN et François DECOSTER. L'agence fait partie des dix lauréates de la consultation internationale sur le GRAND PARIS, initiée par le Président de la République et portée par le Ministère de la Culture et de la Communication. En 2021, elle récompensée du Grand Prix de l'Urbanisme.

DENIS MIRALLIÉ,
enseignant contractuel
Ingénieur-paysagiste, diplômé de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles, établi à Paris et en région annecienne en tant que professionnel libéral, il participe depuis plus de 15 ans à de nombreuses études de restauration de jardins historiques ou portant sur des sites protégés et s'intéresse aux pratiques de gestion des arbres d'ornement. Il enseigne au sein du Master 2 « jardins historiques, patrimoine, paysages ».

MAGALI PARIS,
maîtresse de conférences
Ingénieure agronome et

paysagiste conceptrice, docteure en architecture, elle développe depuis 2003 une recherche sur les jardins avec et sans maison, leurs ambiances, leur écologie et les potentiels de coexistence qu'ils offrent. Depuis 2016, elle est co-responsable d'un programme pédagogique franco-chinois qui promeut la médiation architecturale et paysagère auprès des jeunes publics à travers des constructions échelle 1. Depuis 2019, elle est corédactrice en chef de la revue scientifique internationale *Ambiances*.

Sciences Humaines et Sociales

— SHS

SOPHIE BRONES,
maîtresse de conférences

Ses recherches en anthropologie urbaine portent depuis plusieurs années sur les espaces habités, les politiques et usages du passé, les formes de la patrimonialisation, les pratiques de collection et les pratiques photographiques dans les villes de l'Orient arabe, à Beyrouth (Liban), en particulier. Elle aborde aujourd'hui la métropole parisienne et sa culture des fleurs, dont les usages éclairent des dimensions de notre urbanité contemporaine tant du point de vue de la perception de ses rythmes que

de ses dimensions écologiques et symboliques.

ANNE BUSSERY,
enseignante contractuelle
Avocate depuis 1985, ayant un DEA de droit privé et un DEUG de géographie, inscrite au barreau de Paris, exerçant en libéral, elle a publié deux formulaires de procédure, civile et commerciale, aux éditions Dalloz.

MICHELA DE GIACOMETTI,
maîtresse de conférences
associée

Anthropologue sociale ayant obtenu son doctorat à l'EHESS, elle a tout d'abord entrepris des recherches en anthropologie urbaine portant sur les processus de reconstruction des matérialités et les usages des mémoires urbaines d'un territoire sinistré (la catastrophe du Vajont, dans le nord de l'Italie) et d'une ville post-conflit (Beyrouth). Elle s'est spécialisée, pour son doctorat, dans l'étude des mobilisations civiles au Liban et des intimités familiales. Actuellement, elle s'intéresse aux épistémologies de la crise en étudiant les conséquences de la crise économique au Liban sur la vie quotidienne, l'intime, la propriété, le patrimoine et la circulation de biens matériels et immatériels au sein des familles libanaises transnationales.

VINCENT JACQUES,
maître de conférences
Directeur de programme au Collège International de Philosophie, il est l'auteur de *Deleuze, Ellipses*, 2014 et de *Chris Marker, les médias et le XX^e siècle*. Le revers de l'histoire contemporaine, *Créaphis*, 2018. Il écrit des articles sur l'architecture, la ville, le cinéma et la philosophie et mène actuellement un programme de recherche sur Harun Farocki et son rapport à la technique, un projet soutenu par la MSH Paris Nord.

CÉDRIC JOBELOT,
enseignant contractuel
Avocat Associé du cabinet ZURFLUH-LEBATTEUX-SIZAIRE et Associés, il est responsable du département Droit de l'Urbanisme et de l'expropriation depuis 2012. Une partie substantielle de son activité consiste à conseiller les acteurs institutionnels de l'immobilier, aménageurs et promoteurs, dans leurs problématiques relatives à l'obtention des autorisations d'aménager et de construire. Il intervient également aux côtés de différentes collectivités locales et établissement public, dans la gestion de problématiques urbanistiques.

JEREMY LECOMTE,
maître de conférences
Chercheur et théoricien travaillant au croisement de l'art, de l'architecture et de l'écologie politique, docteur en architecture, il a dernièrement publié : *Genii Situs* (Mousse publishing, 2021). Parallèlement à ses activités de recherche et d'enseignement, il collabore régulièrement avec des artistes et des architectes sur différents projets d'exposition et de construction. Il est également cofondateur et coéditeur de la revue d'art et de théorie *Glass Bead* et membre de *Theory's Curriculum*.

MARTIN MINOST,
enseignant contractuel
Docteur en anthropologie sociale et ethnologie de l'EHESS, il enseigne l'anthropologie urbaine et l'anthropologie de l'espace. Ses thématiques de recherche portent sur les modes d'habiter des élites sociales et culturelles chinoises qui résident dans les marges des grandes villes telles que Shanghai et Chongqing.

MAUD SANTINI LEONHARDT,
maîtresse de conférences
Historienne et anthropologue, ses travaux de recherches s'articulent autour d'une anthropologie du déplacement, d'abord envisagée à travers des situations d'exil entre le Moyen-Orient et l'Europe (Paris librairie arabe, Éditions Parenthèses, 2006) et, plus récemment, à travers les

systèmes de secours et de prise en charge de l'urgence médicale en contexte urbain (En cas d'urgence : une ethnographie du Samu de Paris, à paraître aux Éditions Globe en 2022). De 2010 à 2016, elle a dirigé les éditions de la Magen H Gallery. Elle collabore avec de nombreuses agences d'architecture, notamment autour de projets éditoriaux.

Équipe Administrative

Département Études et Recherche

JEANNE-MARIE PORTEVIN

Directrice du département
Bureau E232

Service de la pédagogie

VIRGINIE DAVID

Cheffe du service de la pédagogie
Bureau E254

ELISABETH FRANCESCHINO

Gestionnaire Master
Bureau E272

CHRISTINE BURTSHELL

Suivi des notes / commission de
fin d'année
Bureau E272

N

Gestionnaire Licence
Bureau E272

GÉRALDINE SAUVENAY

Gestionnaire scolarité / référente
santé et vie étudiante
Bureau E272

AUDE HARRBURGER

Chargée des formations
professionnelles et spécialisées
Bureau E268

NADINE PERRIN

Gestionnaire HMONP / AUE
Bureau E270

SOPHIE RASIMI

Gestionnaire administrative et
financière
Bureau E272

Service international

PAULA DELPRATO

Cheffe du service international
Bureau E264

MURIELLE RAVELOJAONA

Gestionnaire mobilités entrantes
Bureau E264

SARAH ABÉCASSIS

Gestionnaire mobilités sortantes
/ formations professionnelles et
spécialisées
Bureau E266

Département Développement, Partenariats, Communication

MARIE HÉLÈNE AMIOT

Directrice du département
Bureau E258

NATHALIE ELISSALT

Événements et publications
Bureau E228

CATHERINE LALLEMENT

Suivi des associations étudiantes
Bureau E256

VALENTIN PAULY

Communication digitale
Bureau E256

Plateforme E-forge

NATHALIE BADET-WYLER

Bureau E236

Département des Moyens Généraux

Informatique

informatique@versailles.archi.fr

Bureau M002

Responsable du patrimoine immobilier

KEVIN LANFANT

Bureau E246

Service intérieur

THIERRY BOUCHER

Bureau E230

L'adresse mail d'un agent
est constituée du
prénom.nom@versailles.archi.fr

Les instances de gouvernance

Le conseil d'administration par ses délibérations, le conseil pédagogique et scientifique par ses avis et propositions, le directeur par ses décisions assurent l'administration de chaque école nationale supérieure d'architecture.

Conseil pédagogique et scientifique CPS

Le CPS est compétent pour débattre des orientations de l'école en matière de formation, de vie étudiante et de recherche.

Il est composé de membres élus parmi les enseignant-es chercheur-es, les étudiant-es et le corps administratif.

Le CPS est composé de 2 commissions :

- ▶ La Commission des formations et de la vie étudiante (CFVE)
Missions : organisation des programmes, évaluation des enseignements
- ▶ La Commission de la recherche (CR)
Missions : organisation et évaluation de l'unité de recherche

COMPOSITION DE LA CFVE

Collège enseignant-es-chercheur-es	E. Lambert (Président de la CFVE), R. Borghi, J-P Calori, N. Dorval-Bory, J. Boitard, R. Hondelatte, G. Paté, G. Ramillien, K. de Rycke Suppléant.es : P. Rahm, M. Paris, N. Karmochkine, N. Pham, X. Tiret, A. Grégoire, N. Didier
Collège étudiant-es	B. Ahmad, L. Chartier, D. Reyss, J. Quirke, H. Delette Suppléant.es : P. Dos Santos, M. Castro, L. Poulet, H. Lacorre, T. Laidet
Collège personnel ATS	N. Elissalt, C. Jansens Suppléante : Sandrine Neyrinck

COMPOSITION DE LA CR

Collège professeur-es et enseignant-es-chercheur-es rattaché-es au LéaV	S. Berthier (Président de la CR), S. Berthier, S. Brones, G. Delhumeau, R. Matar-Perret, G. Pierluisi, N. Simonnot, S. Stacher Suppléant.es : E. Gascon, J. Lecomte, P. Scaramuzza, S. de Courtois, A. Viati Navone, C. Pétetin
Doctorant.e	F. Tajan Suppléante : Éva Madec
Personnalités extérieures	B. Fiorio, G. Malandain

Conseil d'administration CA

Le CA règle par ses délibérations les affaires de l'école. Il prend des décisions sur les questions budgétaires et stratégiques, l'organisation de la scolarité et des études et la vie administrative de l'école.

COMPOSITION DU CA

Présidence	A. Labasse, directeur général du Pavillon de l'Arsenal
Collège enseignant-es-chercheur-es	R. Azard, F. Chas, G. Ebersolt, E. Lemerrier, M-E. Nicoleau, I. Taillandier Suppléant.es : J. Boutterin, G. Brunet, C. Duroselle, M. Santini; M. Marquet, M. Armengaud
Collège étudiant-es	B. Hanaa, E. Chanclou, D. Redmond Suppléant.es : A. Ben Lahbib, L. Manneux, L. Thalamy
Collège personnel ATS	N. Badet-Wyler, N. Elouahabi, J-P. Hochet Suppléant.es : V. Ducarne, M-C. Martinez, K. Lenfant
Collège personnalités extérieures	S. Piganeau, J.-M. Guinebert, F. Pernot, P. Boudry, S. de Fay, S. Pommier, D. Schneider
Assistent avec voix consultative	Le directeur, la directrice adjointe, les présidents du CPS et de la CR, l'agent comptable, la directrice régionale des affaires culturelles, la chargée de l'architecture de l'académie de Versailles, le contrôleur budgétaire

Conseil de la vie étudiante CVE

Il réunit les représentant-es de chaque promotion, des enseignant-es et des représentant-es de l'administration.

Le CVE est une instance opérationnelle qui prépare les travaux du CPS. Il a notamment la charge d'étudier les emplois du temps, l'organisation pédagogique, de recevoir et analyser les dysfonctionnements pédagogiques, logistiques et opérationnels avant de les soumettre au CPS avec des propositions.

Rapprochez-vous de vos représentant-es étudiant-es ! Ils sont là pour vous représenter et vous défendre.

Nos partenaires

Sur son territoire, l'école constitue une rotule géographique placée au cœur du paysage académique de l'ouest francilien au centre du triptyque formé par Paris, CY Cergy Paris Université et l'Université Paris-Saclay.

Un contexte académique stimulant

L'ÉNSA VERSAILLES MEMBRE DE CY ALLIANCE – CY CERGY PARIS UNIVERSITÉ

Au sein de CY Alliance, l'ÉNSA Versailles a développé de nombreux partenariats et intégré le consortium de l'École Universitaire de Recherche Humanité, Patrimoine et Création. Avec cette dernière, elle développe une méthodologie innovante de doctorat par le projet.

Avec CY Tech, école d'ingénieur de CY Cergy Paris Université, l'ÉNSA Versailles propose depuis septembre 2021 un double diplôme architecte-ingénieur en 6 ans.

Enfin, l'ÉNSA Versailles, avec l'École nationale supérieure d'arts Paris-Cergy et l'École nationale supérieure de paysage, offrent aux bacheliers une première année d'études commune qui ouvre vers leurs diplômes respectifs : le Diplôme National d'Art et le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique, le Diplôme d'État de Paysagiste et le Diplôme d'État d'Architecte. Rencontrer la diversité disciplinaire du champ de la création et ainsi mieux s'orienter dans son parcours d'études supérieures, tel est le défi porter par l'APA - Arts, paysage, architecture.

UNE ASSOCIATION AVEC L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

L'ÉNSA Versailles s'associe également avec l'Université Paris Saclay et son Ecode Doctorale 628 pour la délivrance du doctorat en histoire de l'architecture.

ET AVEC UN CFA

Grâce à son partenariat avec le CFA Supalia, l'ÉNSA Versailles propose aux étudiant-es d'effectuer en trois ans leur master en apprentissage.

Ressources

Le Fablab de l'ÉNSA Versailles est installé dans le bâtiment de la Maréchalerie, à proximité du pôle informatique. Il vient compléter le projet de campus à la fois adapté aux enjeux du numérique et propice à l'expérimentation de nouveaux dispositifs de fabrication. C'est un lieu ouvert à toutes et à tous, enseignant-es et étudiant-es pour inventer, innover, expérimenter, tester et échanger.

Les Fablabs sont un réseau mondial de laboratoires locaux, qui dopent l'inventivité en donnant accès à des outils de fabrication numérique. Ces espaces partagent et développent un ensemble de compétences permettant de fabriquer (presque) n'importe quel objet, en autorisant la mise en commun de ressources et projets.

Les étudiant-es peuvent venir y fabriquer leurs maquettes (laser, impression 3D, cnc...)

LE FABLAB EST DIVISÉ EN 5 ESPACES COMMUNS :

- ▶ Espace ouvert : zone de travail multidisciplinaire déployée à partir du matériel stocké au magasin (électronique, assemblage, soudure)
- ▶ Numérique : Découpe et gravure laser, impression 3D,
- ▶ Atelier Bois : Outils stationnaires, électroportatifs, zone de collage
- ▶ Fraisage : Fraiseuse numérique
- ▶ Atelier Terre : zone de travail et d'expérimentation de la terre

HORAIRES

D'OUVERTURE

Lundi au vendredi :

9h00-12h00 /

13h00-18h00

CONTACT

01 39 07 40 01

[baptiste.ceriez@](mailto:baptiste.ceriez@versailles.archi.fr)

versailles.archi.fr

[pierre.pellaud@](mailto:pierre.pellaud@versailles.archi.fr)

versailles.archi.fr

LIEU

Maréchalerie

cour nord RDC

SALLES INFORMATIQUES

Des salles de cours et un libre-service informatique équipés de PC.

- ▶ Impression du A4 au A0 (couleur et N/B), scanners A4 et A3, graveurs de CD et DVD, lecteurs de dvd sur tous les PC et lecteurs multicartes. Pour imprimer, les étudiants utilisent leur carte d'étudiant. Deux bornes sont à leur disposition pour le rechargement de leur carte (dans le hall de l'administration et en bas de l'escalier principal de la Forge).
- ▶ Logiciels
Utilisation des logiciels spécialisés (Auto-cad, Archicad, Archiwizard, Arcview, Rhino, Revit...).
- ▶ Photos numériques
Possibilité de transférer ses photos numériques sur son compte grâce aux lecteurs multicartes qui lisent 6 formats.

CONTACT

01 39 07 40 56

[informatique@](mailto:informatique@versailles.archi.fr)

versailles.archi.fr

LIEU

Maréchalerie

cour sud RDC

Médiathèque

La Médiathèque met à disposition des ressources documentaires dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de la construction, de l'art, des jardins et des sciences humaines.

Elle donne aussi accès à plusieurs ressources numériques (livres électroniques, revues, articles, bases bibliographiques...). Elle organise des présentations de ses collections et des démonstrations de son catalogue ArchiRès et de ses ressources numériques sur e- forge.

L'année est ponctuée de Rencontres autour d'un Livre ou d'un Film.

FONDS DOCUMENTAIRE

- ▶ Environ 23 000 ouvrages
- ▶ 300 titres périodiques dont 100 abonnements actuels,
- ▶ 2120 mémoires,
- ▶ 2800 PFE et TPFE
- ▶ 800 DVD

CARTOTHÈQUE

- ▶ Environ 4 000 cartes, plans et photographies aériennes.
- ▶ Un accès gratuit aux données de l'IGN et aux services du géoportail (contact: 01 39 07 40 08).
- ▶ Une base de données documentaires accessible depuis le portail « ArchiRès » www.archires.archi.fr

CONSULTATION ET PRÊT

PRÊT

- ▶ 4 ouvrages > 15 jours
- ▶ 2 usuels > 3 jours
- ▶ 2 DVD > 3 jours

Uniquement sur présentation de la carte d'étudiant. Vous pouvez prolonger le prêt grâce au compte que vous aurez créé sur le portail « ArchiRès » www.archires.archi.fr

Accès aux ressources numériques (ebooks, revues numériques, plateformes VOD) depuis [e-forge](#), site « [médiathèque](#) »

HORAIRES

D'OUVERTURE

Lundi, mardi et jeudi :
9h30 – 18h30
Mercredi: 13h – 18h
Vendredi: 9h30 – 17h

CONTACT

01 39 07 40 02
[mediatheque@
versailles.archi.fr](mailto:mediatheque@versailles.archi.fr)

LIEU

E218, Petite écurie :
niveau 2

La Maréchalerie

Centre d'art contemporain

Au-delà de ses missions pédagogiques, l'ÉNSA Versailles porte également une mission de diffusion de la culture architecturale. Elle abrite un centre d'art contemporain, ouvert à tous les publics.

Un espace d'expérimentation par l'œuvre

Chaque année, trois artistes sont successivement invité.es à engager une réflexion personnelle sur le contexte territorial et spatial du centre d'art contemporain. La recherche conçue par l'artiste donne lieu à une exposition monographique produite in situ, une édition conçue comme document d'artiste, et un programme d'actions pédagogiques et de médiation, qui favorise un débat ouvert entre les artistes, les acteur.rices de l'école et les visiteur.ses.

Des actions dédiées favorisent l'expérience sensible des étudiant-es de l'ÉNSA Versailles, par la programmation de workshops conduits par les équipes pédagogiques et les artistes invité.es, et par les médiations d'exposition, visites et ateliers, réalisées par des étudiant-es-moniteur-ric.e-s.

Laboratoire d'expériences et pôle ressources pour l'Éducation nationale, La Maréchalerie déploie un programme d'activités qui participe au projet de la Petite École d'Architecture pensée comme l'organe en charge de l'Éducation Artistique et Culturelle - EAC de l'ÉNSA Versailles.

UN PROGRAMME D'EXPOSITIONS ET UN PÔLE DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- ▶ Productions *in situ*
- ▶ Expositions monographiques
- ▶ Editions - Documents d'artistes
- ▶ Rencontres - Événements
- ▶ Cycle de débats annuels (débats *Manèges*)
- ▶ Action culturelle et pédagogique - Médiation
- ▶ Workshops
- ▶ Visites - Ateliers de création



LA MARÉCHALERIE
EST MEMBRE
DU RÉSEAU TRAM.

OUVERTURE
AU PUBLIC
DES EXPOSITIONS
du mardi au vendredi
de 14 :00 à 18 :00
samedi et dimanche
de 14 :00 à 19 :00
et sur rendez-vous
Fermeture les lundis
et jours fériés

ACCÈS
Entrée par la cour de
l'école.
ACCÈS PUBLIC
Place des Manèges

PLUS DE DÉTAILS
<http://lamarechalerie-versailles.archi.fr>

CONTACT
lamarechalerie@versailles.archi.fr

ÉQUIPE
Valérie Knochel Abecassis,
directrice
Sophie Peltier,
chargée de production
Clara de Masfrand,
chargée des publics

Égalité-diversité

Prévention des discriminations

Une école attachée aux valeurs de diversité

L'ÉNSA Versailles s'est engagée dans une démarche de prévention des discriminations et de promotion de la diversité et de l'égalité femmes-hommes et a obtenu le label Diversité en décembre 2018 confirmé par l'audit de mi-parcours en 2020.

CHARTRE DES VALEURS

Une charte des valeurs de l'école a été adoptée en concertation avec les agents (ATS et enseignant-es), les étudiant-es et les instances de l'école.

3 volets :

- ▶ pour l'égalité
- ▶ temps professionnel / temps personnel
- ▶ les valeurs de l'école

Référente : Véronique Ducarne

veronique.ducarne@versailles.archi.fr

« CONCEPT RSE »

La cellule d'écoute et d'alerte pour la collecte, le traitement et le suivi des signalements de cas avérés ou supposés de discriminations* et de violences sexuelles et sexistes est accessible à l'ensemble des agents du ministère de la Culture et aux étudiant-es.

signalement-culture@conceptrse.fr

Numéro vert gratuit 0801 90 59 10

À l'intérieur de l'établissement, toute personne qui estime être victime d'une discrimination ou qui est témoin d'une telle situation, peut également saisir :

- ▶ Véronique Ducarne, référente « Concept RSE »
- ▶ Virginie David, cheffe du service de la pédagogie

* Critères légaux (article 225-1 du code pénal) : le sexe, l'âge, le handicap, la perte d'autonomie, les activités syndicales, l'origine, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la situation de famille, l'état de grossesse, l'état de santé, l'apparence physique, les opinions politiques, les mœurs, le patronyme, les caractéristiques génétiques, le lieu de résidence, la capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français, la vulnérabilité résultant de la situation économique apparente ou connue de son auteur.e, l'appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée à une ethnie, à une prétendue race, à une nation ou à une religion déterminée.

Santé

MÉDECINE PRÉVENTIVE ÉTUDIANTE

SUMPPS Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé

Le docteur Anne CURAN cheffe du service santé étudiante vous accueille et vous accompagne sur tous les sujets, dans un espace de confidentialité à l'école, sur rendez-vous.

Les rendez-vous de consultation et les inscriptions sont à prendre par téléphone ou par mail auprès de **Géraldine Sauvenay**

Contact : Téléphone :
01.39.07.40 17

Mail : geraldine.sauvenay@versailles.archi.fr

CENTRE DE PLANIFICATION

Horaires d'ouverture : Lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 3 bis impasse des Gendarmes, 78000 Versailles 0 801 802 803

URGENCES

- ▶ Hôpital André Mignot
177, rue de Versailles, 78150 Le Chesnay
Service des Urgences | Adulte, Enfants, Psychiatrie
01 39 63 88 45 / 01 39 63 91 33
- ▶ Clinique des Franciscaines
7 bis A rue Porte de Buc, 78000 Versailles
01 30 97 49 09

International

Ouverte sur le monde, l'ÉNSA Versailles développe de nombreux partenariats internationaux. Parmi les plus remarquables, ceux conclus avec le Centre d'architecture et d'urbanisme (CAUP) de l'université de Tongji à Shanghai pour le délivrance d'un Double master d'architecture et d'urbanisme intitulé Ecological urbanism ; des accords de mobilité avec l'Illinois institut of Technology (IIT) à Chicago, l'Instituto universitario di Architettura di Venezia (IUAV) à Venise, l'université de Brasilia, Universités de Waseda à Tokyo et l'école de Mendrisio en Suisse. Plus généralement, en Master, les étudiants sont invités à élargir leur regard en travaillant sur des études de sites ou des problématiques établies à partir de voyages d'études et de visite de sites internationaux dans le cadre des projets de 4^e et 5^e années (P45).

LE SERVICE INTERNATIONAL

Le Service international, intégré à la Direction des études et de la recherche, contribue :

- ▶ à la définition de la stratégie internationale de l'école avec les enseignant-es-chercheur-es membres de la commission internationale et la direction de l'école.
- ▶ au développement de nouveaux partenariats internationaux et à la consolidation des relations avec les partenaires actuels de l'ÉNSA Versailles
- ▶ à la valorisation des actions internationales de l'ÉNSA Versailles et à la recherche de financements complémentaires pour développer ces actions
- ▶ à l'accueil et l'orientation des étudiant-es en mobilité entrante.

PARTIR EN MOBILITÉ

Grâce à ses nombreux partenariats, une quarantaine actuellement, l'ÉNSA Versailles propose un vaste choix de destinations pour partir en mobilité ou en workshop international.

Ainsi, tout étudiant.e de Master a la possibilité de :

- ▶ partir étudier un ou deux semestres à l'étranger au sein d'un de nos établissements partenaires :
actuellement : 96 places sont offertes à la mobilité internationale*,
- ▶ partir quinze jours à l'étranger dans le cadre d'un atelier de projet (P45),
- ▶ effectuer un stage de mise en situation professionnelle à l'étranger,
- ▶ voire cumuler ces trois possibilités.

*Pour plus d'information, notamment sur les destinations proposées et la procédure pour candidater: consulter le *Guide des mobilités internationales* sur [eforge](#)

CALENDRIER

Dépôt de candidature mobilités internationales :
avant mi-décembre
Dépôt du dossier complet (lettre de motivation + portfolio) :
avant mi-janvier
Sélection devant le jury :
fin janvier- début février

CONTACT

01 39 07 40 65
01 39 07 40 62
01 39 07 40 81
international@versailles.archi.fr

LIEU

E264-E266,
Petite écurie : niveau 2

L'école propose des aides financières pour les mobilités internationales (bourse Erasmus+, aides du Conseil régional d'IDF et du ministère de la Culture) et pour les voyages d'étude dans le cadre des workshops internationaux (P45).

*Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'une bourse Erasmus+ complémentaire : http://www.versailles.archi.fr/pdf_actu/Programme_Erasmus_etudiants_situation_handicap.pdf

Nos partenariats

EUROPE

ALLEMAGNE

- ▶ TU Berlin
- ▶ TU Munich
- ▶ TU Darmstadt
- ▶ HS Mainz

AUTRICHE

- ▶ TU Vienne

BELGIQUE

- ▶ Uni. Antwerpen
- ▶ ULB Bruxelles
- ▶ Université de Liège

ESPAGNE

- ▶ UPC-ETSAB Barcelone
- ▶ UPM-ETSAM Madrid
- ▶ UVA Valladolid

ESTONIE

- ▶ Estonian Academic of Arts Tallinn

GRÈCE

- ▶ NTUA Athènes

ITALIE

- ▶ Politecnico di Milano
- ▶ Uni. Roma1 – La Sapienza
- ▶ Uni. Roma3 – Roma Tre
- ▶ UNINA Naples
- ▶ UNINA Palerme
- ▶ IUAV Venise

PAYS-BAS

- ▶ TU Delft

PORTUGAL

- ▶ Uni. Do Porto

ROUMANIE

- ▶ UAUIM Bucarest

ROYAUME-UNI

- ▶ Glasgow School of Arts

SLOVAQUIE

- ▶ STUB Bratislava

TURQUIE

- ▶ ITU Istanbul
- ▶ Uni. Bilgi Istanbul

MONDE

ARGENTINE

- ▶ UBA-FADU Buenos Aires
- ▶ UNC-FAUDI Cordoba

BRÉSIL

- ▶ UFRJ-FAU Rio de Janeiro
- ▶ PUC-RIO Rio de Janeiro
- ▶ UMP-Sao Paolo

CHINE

- ▶ CAUP Tongji Shanghai

COLOMBIE

- ▶ UNAL-Bogota

JAPON

- ▶ KIT Kyoto

ISRAËL

- ▶ BEZALEL Jerusalem

LIBAN

- ▶ ALBA Beyrouth

SUISSE

- ▶ UNIGE-HEPIA Genève

THAÏLANDE

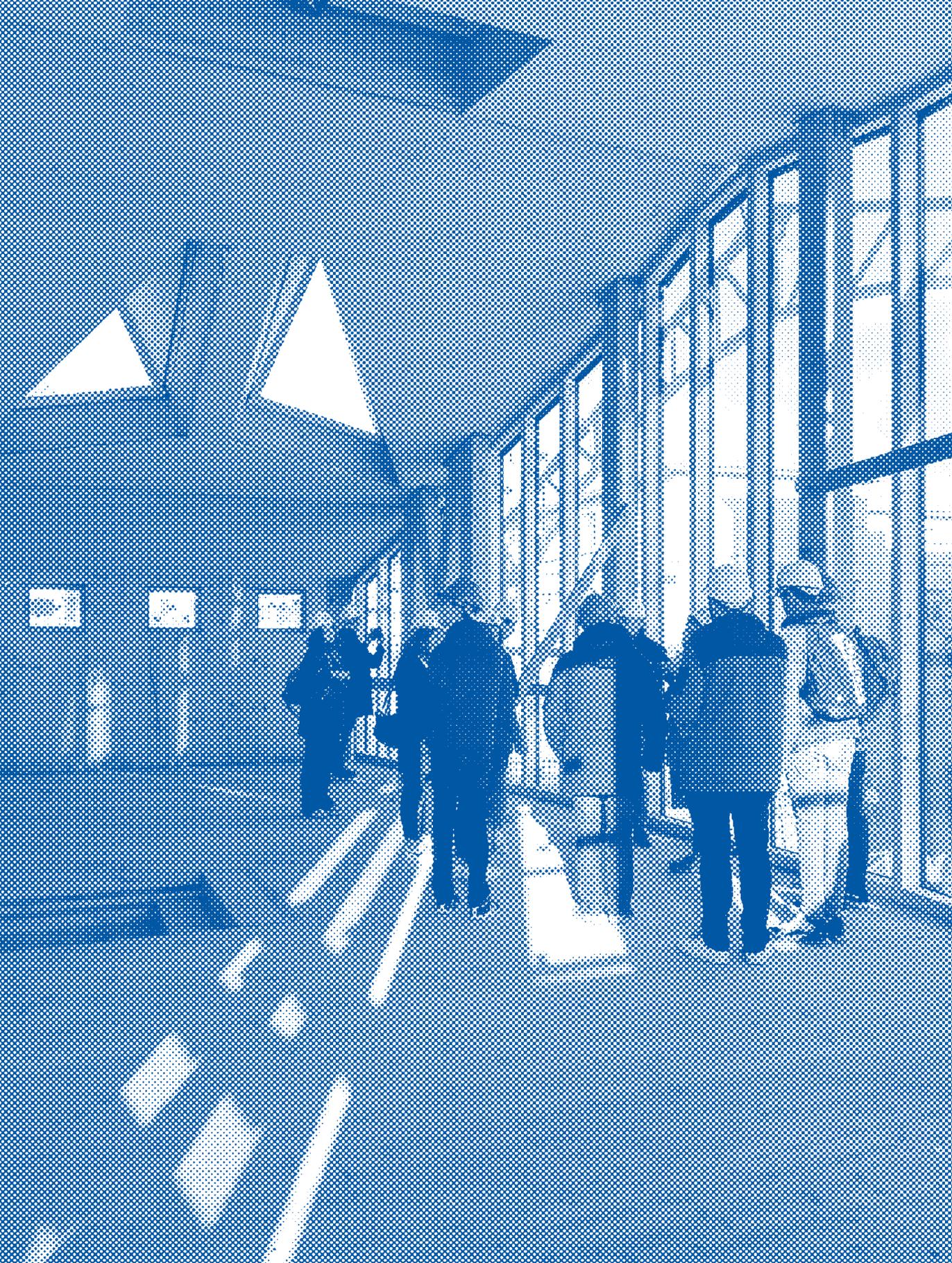
- ▶ Uni. Chulalongkorn Bangkok

MAROC

- ▶ EAC Casablanca
- ▶ UIR Rabat

USA

- ▶ IIT Chicago
- ▶ Uni. Houston-GDH College



**Venir étudier
à l'ÉNSA Versailles**

Admission par procédure Parcoursup

PUBLIC CONCERNÉ

- ▶ Candidat-es français-es et candidat-es préparant le baccalauréat ou un diplôme européen équivalent, candidat-es titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme européen équivalent.

La capacité d'accueil de l'école en 1^{re} année de licence est de 140 étudiants.

CANDIDATURE

- ▶ Formulation des vœux par les candidat-es sur la plateforme Parcoursup.

Les candidat-es doivent s'acquitter d'un droit de traitement de leur dossier, non remboursable, de 37 € (les candidat-es boursier-es en sont exonéré-es sur présentation d'un justificatif).

ADMISSIBILITÉ

- ▶ Sur dossier scolaire et lettre de motivation.

750 candidat-es sont sélectionné-es après évaluation par les enseignant-es de leurs résultats scolaires, de leur lettre de motivation et de leur projet d'études ou professionnel.

ADMISSION

- ▶ Sur entretien.

Lors d'un entretien de 15 minutes, un jury pluridisciplinaire, composé de deux enseignant-es, évalue la capacité et la motivation du candidat ou de la candidate à intégrer l'ÉNSA Versailles.

INSCRIPTIONS

- ▶ Courant juillet.

Les candidat-es admis-es à l'ÉNSA Versailles et reçu-es au baccalauréat (ou diplôme équivalent) s'inscriront définitivement à la date et selon les modalités communiquées par l'école.

Admission par équivalence

PUBLIC CONCERNÉ

Candidat-es dont les études, diplômes, expériences professionnelles ou acquis personnels, peuvent être validés en vue d'intégrer un des cycles des études d'architecture :

- ▶ les candidat-es français.es engagé.es dans des études supérieures depuis plus d'un an ou titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur,
- ▶ les candidat-es ressortissant.es de l'Union Européenne engagé.es dans des études supérieures depuis plus d'un an ou titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur,
- ▶ les candidat-es étranger-es résidant en France, titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur français

CANDIDATURE

▶ Le dossier est à télécharger sur le site de l'école :
et à déposer accompagné des pièces justificatives sur le portail Taiga au plus tard le 28 février 2022 :

<https://taiga.archi.fr/taiga/cnd/pages/?ce=vrs!>

Les candidats doivent s'acquitter d'un droit de 37 € correspondant au traitement de leur dossier.

ADMISSIBILITÉ

- ▶ Sur dossier.

Les candidatures sont évaluées par les enseignant-es de la commission de validation des études. Cette dernière sélectionne les candidat-es qu'elle souhaite recevoir en entretien.

ADMISSION

- ▶ Sur entretien.

Lors d'un entretien de 15 minutes, un jury pluridisciplinaire, composé de deux enseignant-es, évalue la capacité et la motivation du candidat à intégrer l'ÉNSA Versailles en cours d'études.

INSCRIPTIONS

- ▶ Courant juillet.

Transfert

LA DEMANDE DE TRANSFERT EST À EFFECTUER DEPUIS LE PORTAIL TAIGA DE L'ÉTUDIANT ENTRE MI-JANVIER ET FIN FÉVRIER.

► Transfert d'une autre ÉNSA vers l'ÉNSA Versailles :

L'école accepte, sous réserve de sa capacité d'accueil, les transferts d'étudiant-es d'autres ÉNSA. Ils/elles doivent être titulaires du diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence et titulaires d'une certification en langue vivante étrangère délivrée par un organisme officiel : TOEIC, pour l'anglais, ou BRIGHT/BULATS, pour l'espagnol et l'allemand.

Aucun transfert n'est possible en cours de cycle, sauf cas de force majeure.

► Transfert de l'ÉNSA Versailles vers d'autres ÉNSA :

Lorsqu'un-e étudiant-e a obtenu le diplôme d'études en architecture, y compris la certification en langue vivante étrangère, son transfert vers une autre école d'architecture est subordonné à la capacité d'accueil de cet établissement.

Aucun transfert n'est possible en cours de cycle, sauf cas de force majeure.

Candidat·es étranger·es

CANDIDATS D'UN ÉTAT DE L'UNION EUROPÉENNE OU DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN (EEE) :

- ▶ Les futur·es ou actuel·les titulaires du baccalauréat français ou d'un diplôme européen équivalent, doivent suivre la procédure Parcoursup.
- ▶ Les étudiant·es poursuivant des études dans l'enseignement supérieur ou justifiant d'une expérience professionnelle significative, peuvent bénéficier d'une équivalence. (cf. supra)

CANDIDATS HORS DE L'UNION EUROPÉENNE OU DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN (EEE) :

▶ RÉSIDENT EN FRANCE

Les candidat·es de nationalité étrangère (hors Union Européenne) sollicitant une inscription aux études d'architecture en France doivent effectuer une demande d'admission préalable (DAP bleu).

https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_16116.do

Le formulaire est à renseigner et à déposer sur la plateforme Taiga: <https://taiga.archi.fr/taiga/cnd/>

▶ RÉSIDENT HORS DE FRANCE

- ▶ Candidat·es d'un pays disposant d'un Centre pour les études en France (CEF)

Liste des pays concernés :

Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Bahreïn, Bénin, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Corée du Sud, Côte

d'Ivoire, Djibouti, Émirats arabes-unis, Égypte, Équateur, États-Unis, Gabon, Géorgie, Ghana, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Israël, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Laos, Liban, Madagascar, Malaisie, Mali, Maroc, Mauritanie, Maurice, Mexique, Niger, Nigéria, Pérou, Qatar, République démocratique du Congo, République dominicaine, Royaume-Uni, Russie, Sénégal, Singapour, Taiwan, Tchad, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Vietnam)

Les candidat·es doivent se connecter au site internet des CEF de leur pays et suivre les instructions indiquées sur ce site :

<https://www.pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public.authentification/login.html>

- ▶ Candidats ressortissants d'un pays sans procédure CEF

Les candidat·es doivent remplir un dossier DAP jaune téléchargeable sur le site :

https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_11962.do

Ce formulaire est à retourner au Service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France du pays de résidence. Les dossiers de candidature sont transmis par les Services Culturels simultanément aux deux ÉNSA indiquées sur le formulaire DAP jaune.

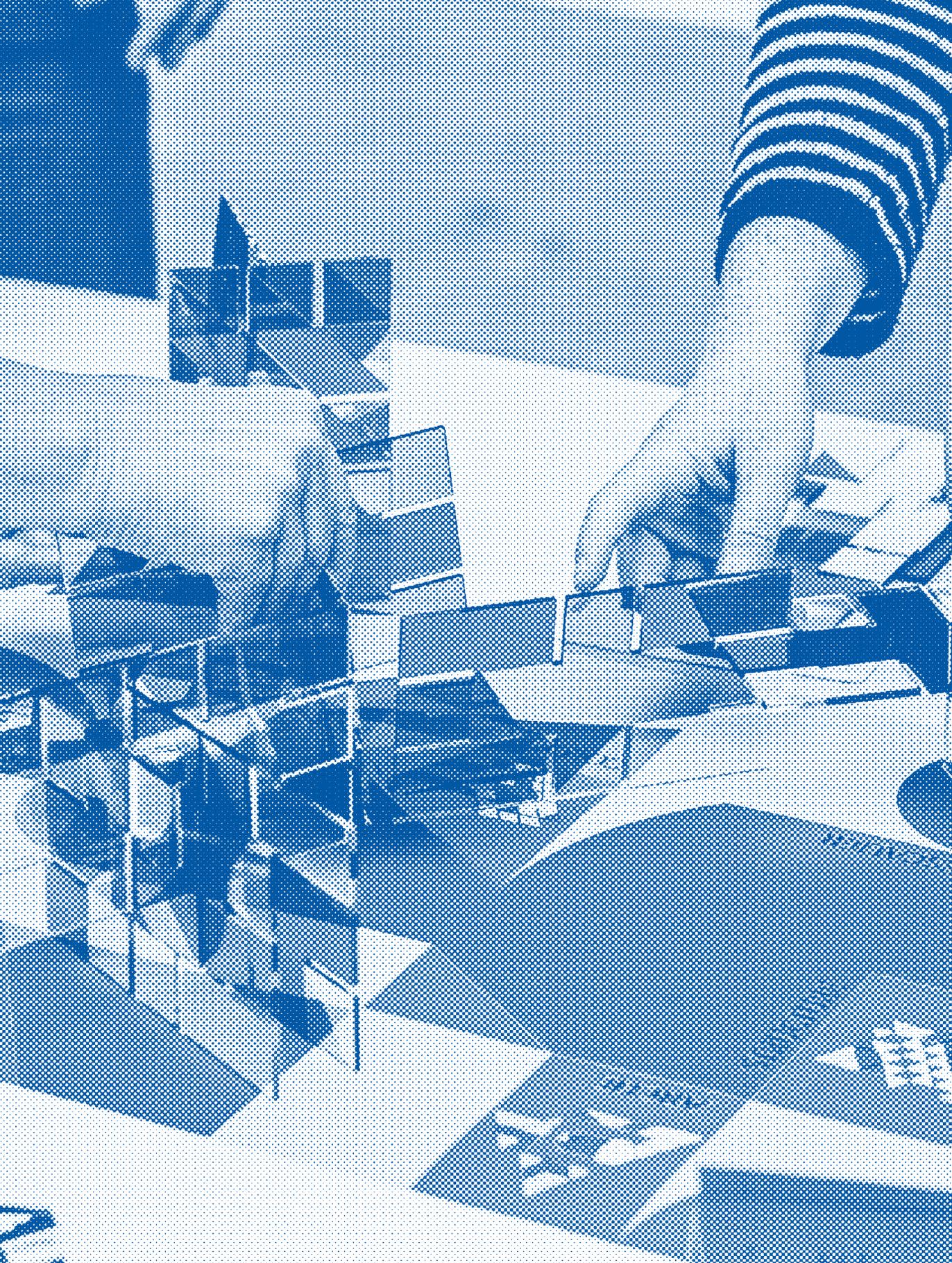
CONTACT

Géraldine Sauvenay

01 39 07 40 17

geraldine.sauvenay@

versailles.archi.fr



Être étudiant·e à l'ÉNSA Versailles

Scolarité et handicap

Le service de la pédagogie assure l'accueil et le suivi des étudiant-es en situation de handicap qu'elle soit temporaire (accident, fracture, maladie grave, dépression...) ou permanente, visible ou invisible.

Le relais scolarité et handicap a pour mission de veiller à la prise en compte des apprenant-es en situation de handicap par l'ensemble des acteurs de l'établissement : équipes administrative et pédagogique.

A tout instant, vous pouvez faire part de votre handicap et ce, dès votre candidature au sein de notre établissement, afin de mettre en place les aménagements nécessaires au bon déroulement de votre scolarité.

L'accueil est individuel et confidentiel. Le premier rendez-vous permet de vous sensibiliser aux spécificités du cursus des études en architecture à l'ÉNSA Versailles, d'identifier et d'évaluer vos besoins, et de vous informer sur les aides proposées.

Afin de bénéficier du dispositif d'accompagnement et des aménagements spécifiques, il vous sera demandé de fournir l'attestation de reconnaissance de votre situation de handicap ou tout autre document attestant de votre situation.

Chaque étudiant-e en situation de handicap ou rencontrant des difficultés peut bénéficier d'aménagements pour les examens et/ou les études après consultation d'un médecin agréé. Les élèves bénéficiant d'aménagements doivent chaque année s'inscrire à la médecine préventive.

DÉMARCHES À EFFECTUER

- ▶ Prendre rendez-vous auprès de Géraldine Sauvenay au service de la pédagogie
- ▶ Contacter le service de la médecine préventive universitaire qui apportera toutes les informations médicales nécessaires. Les médecins des services de la médecine préventive prescrivent des aménagements pour toutes les situations de handicap.

Le service de la pédagogie détermine et met en place les aménagements nécessaires, suivant l'avis du médecin. La décision est notifiée à l'étudiant-e.

CONTACTS

▶ geraldine.sauvenay@versailles.archi.fr

archi.fr

▶ Service

Inter Universitaire
de Médecine Préventive
et de la Promotion
de la Santé (SIUMPS)

Bâtiment Sophie Germain
8, Place Aurélie Nemours
75205 Paris Cedex 13

Prise de rendez-vous
sur doctolib.fr

Aides sociales et logement

ASSISTANTE SOCIALE DU CROUS

Françoise Bouchain
Maison des étudiants

1 allée de l'astronomie, 78280 Guyancourt
RDV au 01 69 15 70 64
(secrétariat Université Orsay)

CROUS ANTENNE DE VERSAILLES

Bourses sur critères sociaux, aides au mérite, aide à la mobilité internationale, aides au logement, résidences universitaires et jobs étudiants
www.crous-versailles.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi de 8h30 à 15h30
145 bis bd de la Reine, 78000 Versailles
01 40 51 62 00

ACTUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Portail numérique des démarches et services de la vie étudiante
www.etudiant.gouv.fr

YVELINES INFORMATION JEUNESSE YIJ

Centre départemental d'information des jeunes yvelinois : Il propose un accueil personnalisé, gratuit et anonyme, des espaces thématiques en libre consultation et des services d'aide aux jeunes (baby sitting, jobs, logement, etc).

3, parvis des Sources
78180 Montigny-le-Bretonneux
01 34 98 37 05
www.yij78.org

LOGEMENT

Le service de la scolarité recense les offres de particuliers et demandes de logement.

CONTACT

geraldine.sauvenay@versailles.archi.fr
E272 - 01 39 07 40 19

Environnement numérique

PORTAIL ÉTUDIANTS TAIGA

Login unique: prénom.nom

etudiant.archi.fr/taiga/etd

Consultable à distance et donne accès à :

- ▶ emploi du temps
- ▶ programme pédagogique
- ▶ notes
- ▶ certificats de scolarité et attestation
- ▶ supports de cours
- ▶ formulaire pour contacter un enseignant
- ▶ formulaire pour tenir à jour vos coordonnées

RÉSEAUX SOCIAUX

L'école est présente sur Facebook, Instagram et LinkedIn.

- ▶ facebook.com/EnsaVersailles
- ▶ instagram.com/ensav_versailles

Partagez vos photos sur Instagram avec #ecolearchiversailles

- ▶ linkedin.com/company/ecole-nationale-superieure-d-architecture-de-versailles

PLATEFORME NUMÉRIQUE E-FORGE

E-forge est la plateforme numérique de l'ÉNSA Versailles. Elle est ouverte à l'ensemble des agents de l'école ainsi qu'aux enseignant.es et aux étudiant.es. Elle est accessible à distance, depuis l'école comme depuis chez soi.

Organisée autour de sites regroupant des communautés d'utilisateurs, elle permet entre eux le partage d'informations et de documents et favorise le travail collaboratif. Elle garantit également la sécurisation du stockage des fichiers et permet à terme l'archivage pérenne des productions de chacun.

C'est pourquoi, E-forge est utilisée par les enseignant.es pour partager supports de cours et consignes, ainsi que pour collecter les rendus. En tant qu'étudiant.es, il est donc indispensable d'avoir accès aux sites d'enseignement gérés par vos enseignant.es ou par le service scolarité de l'école.

eforge.versailles.archi.fr

CONTACT :

supporteforge@versailles.archi.fr

INTERNET

versailles.archi.fr

Le site Web de l'école: actualités, infos pratiques, calendriers...

Participer à la vie associative

ARCHIABROAD

archiabroad@gmail.com

Accueille et intègre tou.tes les étudiant-es non français.es venant étudier à Versailles.

ARCHIBOOKÉ

archibooke@gmail.com

Réalise et diffuse le « yearbook étudiant » de l'école, sous la direction d'un enseignant de l'ÉNSA Versailles.

ARCHIVOILE

Association de voile participant à de nombreuses régates étudiantes.

ADN+

adn.plus.ensav@gmail.com

Offre aux étudiant-es la possibilité de concevoir des prototypes de design et de les diffuser.

BADAS

badasensav@gmail.com

Association sportive.

BDE

bde.ensav@gmail.com

coope.ensav@outlook.fr

Organise des activités culturelles et sportives tout au long de l'année. La coopérative propose aux membres de l'association la vente à prix modérés de fournitures et de matériels techniques et notamment un kit étudiant.

GREEN POUSSE

greenpousse.ensav@gmail.com

Association écologique, durable et responsable.

K'FET

Espace de restauration (boissons et encas) et lieu de rencontre entre étudiant-es.

L'ARSÉNIK

larsenik.ensav@gmail.com

Atelier théâtre.

LA GRANDE MOUSSE

grande.mousse.fanfare@gmail.com

« Centrale des fanfares », elle organise les principaux événements étudiants.

OBJECTIFOTO

assobjectifoto@gmail.com

Association de photographie, gère l'atelier photo de l'école.

SONS OF 4L

sons.of.4l@outlook.fr

Participe au rallye 4l trophy, raid humanitaire destiné aux étudiant-es, qui associe cause humanitaire, aventure et découverte.

VOLUME

volume.contact@gmail.com

Réalise une revue regroupant les productions étudiantes, réalisées hors du contexte des études.



Organisation des études

Le Cycle Licence 2023 – 2024

**Organisation
pédagogique**

Licence 1

1 ects
= 24 h

LICENCE 1 SEMESTRE 1	UE	ENSEIGNEMENTS	CODE	MODE	ENSEIGNANTS COORDONNATEURS	HEURES ECTS	HEURES ENCADRÉES	ECTS	COEF.
	UNITÉ D'ENSEIGNEMENT DE PROJET 14 ECTS	Atelier de projet	P11	TD	A. Grégoire	240	70	10	0,7
		Théorie de l'architecture	A11	CM		24	16	1	0,1
		Représentation	R11	TD	P. O'Brien	72	40	3	0,2
		CM		10					
	UNITÉ D'ENSEIGNEMENT DÉCOUVERTE 3 ECTS	Studio de projet	SP11	TD	C. Petetin	48	48	2	0,8
		Outils numériques	ON11	TD	P. O'Brien	24	9	1	0,2
		Méthodologie de projet	MP11	TD	M. Gelin		10		
	UNITÉ D'ENSEIGNEMENT DE CONSTRUCTION 5 ECTS	Matériaux, forces et structures	T11a	TD	X. Tiret	30	72	3	0,6
				CM	S. Berthier / X.Tiret	20			
Géométrie		T11b	TD	C. Duroselle	24	10	1	0,3	
			CM			6			
ECTS libre	LIB1	TD		24	0	1	0,1		
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT CULTURE ARTISTIQUE 3 ECTS	Culture artistique	CA11	TD	J. Floret / S. Sautour	24	16	1	0,2	
	Arts plastiques Module 1	Mod1	TD	J. Boutterin / Claire Chevrier	24	18	1	0,4	
	Arts plastiques Module 2	Mod2		J. Boutterin / Claire Chevrier	24	18	1	0,4	
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 5 ECTS	Anthropologie urbaine	ANT11	CM	S.Brones	48	20	2	0,4	
			TD			15			
	Langues	LV11	TD		24	15	1	0,2	
	Histoire de l'architecture	H11	TD	A-L. Viati	48	22	2	0,4	
CM			22						
								30	

LICENCE 1 SEMESTRE 2	UNITÉ D'ENSEIGNEMENT DE PROJET 14 ECTS	Atelier de projet	P12	TD	G. Ramillien	240	70	10	0,7
		Théorie de l'architecture	A12	CM		24	16	1	0,1
		Représentation	R12	TD	P. O'Brien	72	42	3	0,2
		CM		10					
	UNITÉ D'ENSEIGNEMENT DÉCOUVERTE 4 ECTS	Studio de projet	SP12	TD	G. Ebersolt	48	40	2	0,8
		Stage ouvrier	ST12	TD		48	0	2	0,2
	UNITÉ D'ENSEIGNEMENT CONSTRUCTION 5 ECTS	Géométrie	T12a	TD	C. Duroselle	48	22	2	0,4
				CM			3		
		Energie et température	T12b	TD	X. Tiret	72	30	3	0,6
		CM	8						
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT CULTURE ARTISTIQUE 3 ECTS	Culture artistique	CA12	TD	J. Floret et S. Sautour	24	16	1	0,2	
	Arts plastiques Module 3	Mod3	TD		24	18	1	0,4	
	Arts plastiques Module 4	Mod4			24	18	1	0,4	
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT HISTOIRE ET SCIENCES HUMAINES 4 ECTS	Philosophie générale	Ph12	CM	J. Lecomte	24	16	1	0,4	
	Langues	LV12	TD		24	15	1	0,2	
	Histoire de l'architecture	H12	CM	R. Matar	48	22	2	0,4	
			TD			22			
								30	

1440

783

60

Licence 2

1 ects
= 24 h

LICENCE 2 SEMESTRE 3

UE	ENSEIGNEMENTS	CODE	MODE	ENSEIGNANTS	HEURES ECTS	HEURES ENCADRÉES	ECTS	
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DE PROJET								COEF.
Projet Long P21 14 ects	Les maisons mondes	P21	TD	R. Hondelatte / Reza Azard	216	70	9	0,75
	Théorie et analyse	A21	CM	F. Rambert	24	16	1	0,05
	Géométrie	R21a	TD	C. Duroselle	24	18	1	0,05
	Représentation	R21b	CM	G. Pierluisi	72	10	3	0,15
TD			54					
Studio SP21 3 ects	Workshop Maisons remarquables	SP21	TD	R Hondelatte / Reza Azard	72	40	3	1
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DES DISCIPLINES ASSOCIÉES								2
Pensée technique T21 3 ects	Analyse des structures	T21a	CM	R.Souleau N.Didier	24	16	1	0,35
	Enveloppes	T21b	CM		24	16	1	0,35
	Projet constructif	T21c	TD		24	16	1	0,3
Culture artistique E21 3 ects	Arts plastiques Module 1	E21a	TD	C. Chevrier	24	18	1	0,35
	Arts plastiques Module 2		TD	C. Chevrier	24	18	1	0,35
	Histoire de l'art	E21b	CM	D. Sausset	24	16	1	0,3
Histoire et Sciences Humaines SH21 7 ects	Anthropologie des espaces domestiques	S21a	CM	M. Minost	48	18	2	0,35
			TD			24		
	Métiers de l'architecture/droit	S21b	CM	A. Bussery	24	16	1	0,15
	Histoire	H21	CM	E. Culea-Hong	72	48	3	0,4
	Langues	LV	TD		24	15	1	0,1
							30	3

LICENCE 2 SEMESTRE 4

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DE PROJET								COEF.
Projet Long P22 13 ects	Lecture de la ville	P22	TD	D.Klouche	216	70	9	0,8
	Théorie et analyse	A22	CM	G. Brunet	24	16	1	0,05
	Représentation	R22	CM	G. Pierluisi	72	12	3	0,15
TD			54					
Studio SP22 4 ects	La densité dans la métropole	SP22a	TD	D. Klouche	48	40	2	0,8
	Workshop Box Semaine intensive	SP22b	TD	D. Leclerc	24	15	1	0,2
	Langues	SP22c	TD		24	16	1	
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DES DISCIPLINES ASSOCIÉES								2
Pensée technique T22 4 ects	Analyse des structures	T22a	TD	R. Souleau	24	16	1	0,35
	Enveloppes	T22b	TD		24	16	1	0,35
	Projet constructif	SP22c	TD		24	16	1	0,3
Culture artistique E22 2 ects	Arts plastiques Module 3	E22	TD	C. Chevrier	24	18	1	0,5
	Arts plastiques Module 4			C. Chevrier	24	18	1	0,5
Histoire et Sciences Humaines SH22 8 ects	Conférence métiers et emplois de l'architecture	S22a	CM	C. Leconte	24	12	1	0,2
	Stage 1 ^{re} pratique	S22b		Enseignants P21/P22	96		4	0,3
	Histoire	H22a	CM		48	48	2	0,4
	Philosophie contemporaine	SH22b	CM	J. Lecomte	24	16	1	0,1
							30	3
					1440	812	60	

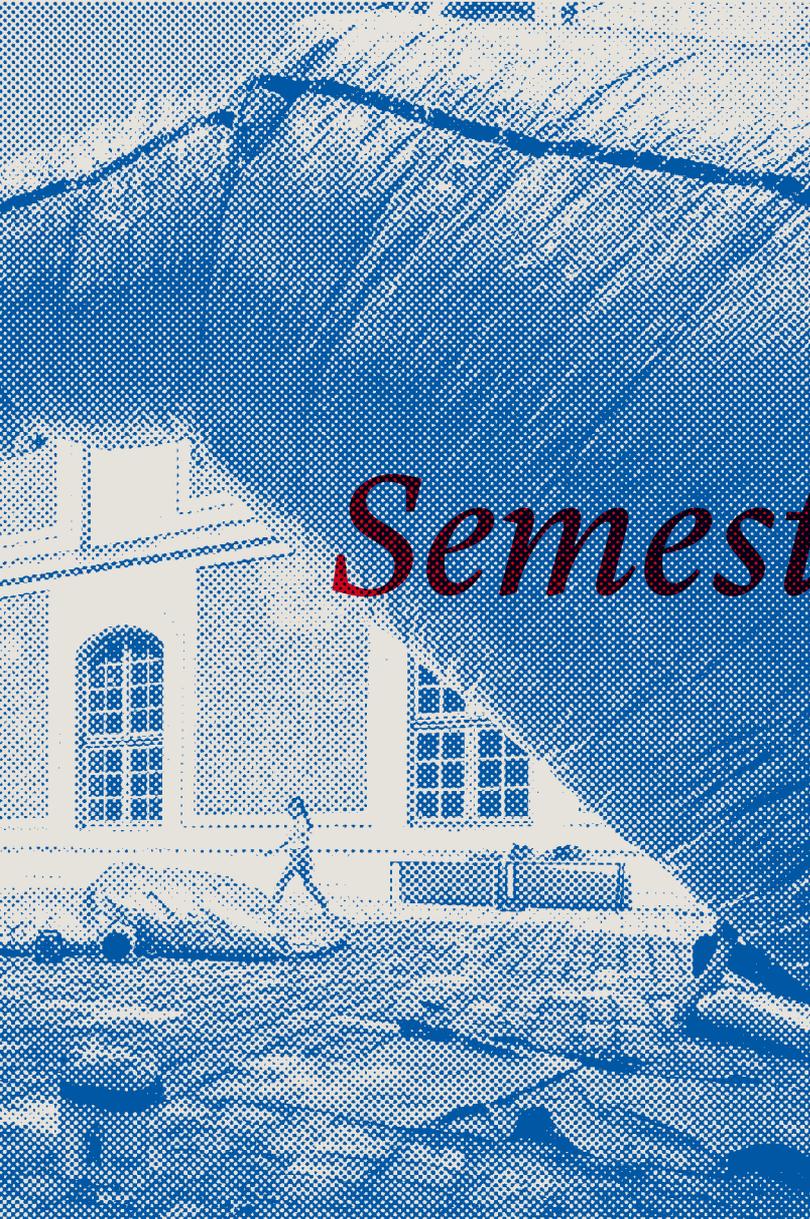
Licence 3

1 ects
= 24 h

UE	ENSEIGNEMENTS	CODE	MODE	ENSEIGNANTS	HEURES ECTS	HEURES ENCADRÉES	ECTS		
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DE PROJET									COEF.
Projet Long P31 16 ects	Problématiques et Projets : conception d'un équipement public de proximité	P31	TD	J.P. Calori	264	70	11	0,7	
	Théorie et analyse	A31	CM	F. Rambert	24	16	1	0,05	
	Représentation	R31	TD	G. Pierluisi	24	20	1	0,05	
	Ambiance, approches technique et structure	T31	CM	K. De Rycke	48	40	2	0,1	
TD			48		40	2	0,1		
SP 31 3 ects	Studio Son et Architecture	SP31	TD	G. Paté	48	40	2	1	
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DES DISCIPLINES ASSOCIÉES									2
Disciplines associées DA31 11 ects	Image fixe-image en mouvement	E31	TD au choix	C. Chevrier	48	24	3	0,3	
	Du lieu au territoire			G.Paté					
	Sculpture et architecture			J. Floret					
	Leçons du cinéma	S31a	TD au choix	V. Jacques	72	48	3	0,2	
	« La condition urbaine dans la littérature »			M. de Giacometti					
	L'espace de la photographie			Santini/Brones					
	Droit de l'urbanisme	S31b	CM	C. Jobelot	36	32	1,5	0,2	
	Cultures architecturales : une approche matérielle	H31	TD au choix	A-S. Bruel	72	48	3	0,2	
	Histoire des espaces intérieurs au XX ^e siècle			B. Grondin					
	Patrimoine contemporain entre matérialité, mémoire et crise climatique			P. Scaramuzza - E.Culea-Hong					
Langues	LV	CM		12	12	0,5	0,1		
									30
									1
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DE PROJET									COEF.
Projet Long P32 19 ects	Logements: offre et complexité	P32	TD	E. Lambert	264	70	11	0,7	
	Théorie et analyse	A32	CM		24	16	1	0,1	
	Workshop Représentation ou Parcours personnel	R32/PP	TD	G. Pierluisi	24	20	1	0,05	
	Workshop	T32	TD	K. De Rycke	48	32	2	0,15	
			CM		48	30	2		
	Technique et structure		TD		48	30	2		
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DES DISCIPLINES ASSOCIÉES									1
Rapport d'études RE 11 ects	Image fixe-image en mouvement	E32	TD au choix	C. Chevrier	144	62	6	0,6	
	Du lieu au territoire			G. Paté					
	Sculpture et architecture			J. Floret					
	Leçons du cinéma	S32	TD au choix	V. Jacques	144	62	6	0,6	
	« La condition urbaine dans la littérature »			de Giacometti					
	L'espace de la photographie			Santini/Brones					
	Cultures architecturales : une approche matérielle	H32	TD au choix	A-S. Bruel	144	62	6	0,6	
	Appropriation et perception des espaces intérieurs au XX ^e -XXI ^e			B. Grondin					
	Patrimoine contemporain, entre matérialité, mémoire et crise climatique. Deuxième partie : narration et modification			P Scaramuzza					
	Rapport d'études	RE	CM	G. Delhumeau	96	10	4	0,3	
Langues	LV	CM		24	15	1	0,1		
									30
									1
					1440	699	60		
TOTAL LICENCE					4320	2328	180		

Licence 1





Semestre 1

UE

Découverte

SP11

Cardboard Building

Studio
de
Projet

Claire Petetin

claire.petetin@versailles.archi.fr

Le studio de projet vise à placer les étudiants dans une situation d'expérimentation de la construction à échelle 1. Il s'agit d'imaginer un petit édifice, d'abord par le dessin, ensuite par la maquette, puis de le construire à échelle 1 avec des tubes de cartons. Ce petit édifice, d'environ 5 m² au sol et 4 mètres de hauteur, doit accueillir 4 à 6 personnes. Avec une initiation à la conception et à la fabrication numérique, ainsi qu'à la construction pratique, les étudiants acquièrent très rapidement des connaissances concernant les possibilités techniques et esthétiques du tube de carton – coupes et modes d'assemblages, tout en imaginant des volumes et des formes complexes. Cet apprentissage de la conception à échelle 1 permet aux étudiants de percevoir et d'expérimenter réellement les notions de base de la conception à la construction, avec une articulation immédiate, voire intuitive, entre la pratique numérique et la pratique manuelle, ainsi que le corps à corps avec la matière : la spatialité, la forme, la structure, les techniques constructives, la résistance des matériaux, les contraintes du contexte.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- ▶ Mettre en forme des matériaux et inventer un processus audacieux techniquement, pour aboutir à la construction d'un espace esthétiquement et spatialement intéressant ;
- ▶ Travailler en groupe (organisation, coordination, répartition des tâches).

MCC

Chaque équipe, par groupe de 6 ou 7 étudiant-es doit construire, dans l'école, un édifice en carton sur une base de 4 à 6 m² jusqu'à 4 à 5 m de hauteur maximum, en ayant préalablement travaillé à partir d'un modèle 3D et une maquette précise au 5e, qui serviront à réaliser des patrons de découpe en carton.

ECTS

2

LANGUE :
FR

ON11

Outils numériques



Peter O'Brien

peter.o-brien@versailles.archi.fr

La découverte du numérique via les systèmes d'exploitation, des logiciels et des méthodes et bonnes pratiques en générale. Les étudiants sauront passer d'une modélisation simple - 3D sur le logiciel Rhinoceros3D - à un dessin 2D avec l'échelle maîtrisée.

- Les systèmes Mac et PC.
- Les types et formats des fichiers.
- Pratiques d'organisation et sauvegarde.
- Plateforme eForge et Taiga.
- Rhinoceros 3D- apprentissage des bases pour modéliser et dessiner une projet.

MCC

VOLUME HORAIRE

9h

- ▶ Présence/absence et participation obligatoire - absences seulement sur justificatif pour raisons médicales.
- ▶ Le mode de contrôle continu est donc fonctionnel : c'est-à-dire la moyenne des notes sur vos exercices et votre participation. Retards ou départs en avance répétés pèseront dans la note.
- ▶ Les exercices doivent être rendus sur le plateforme eForge.

ECTS

0,5

LANGUES :
FR + EN

MP11

Méthodologie du projet



Matthieu Gelin

matthieu.gelin@versailles.archi.fr

Ce cours, destiné aux étudiants en tout début de cursus, aborde de manière synthétique les grands thèmes liés au déroulement des études d'architecture ainsi que ceux liés aux métiers et aux débouchés de ces mêmes études. Il se compose de cinq cours hebdomadaires de deux heures chacun. A partir d'outils, de lectures ou de projets, ils explorent cinq géographies allant de l'intime au milieu professionnel.

VOLUME HORAIRE

10 h

**COMPÉTENCES
À ATTEINDRE**

Compréhension des enjeux des études et du métier d'architecte

MCC

Présence obligatoire.

ECTS

0,5

**LANGUES :
EN**

55

Licence 1 Semestre 1

UE Projet

P11 Projet

Atelier
de
Projet

Alice Grégoire

alice.gregoire@versailles.archi.fr

L'interaction et l'interdépendance des échelles atomiques et planétaires, matérielles et climatiques sont la à la fois la condition de l'existence de l'architecture et sa raison d'être.

Ce semestre est une initiation à l'architecture, faite de rencontres, d'expérimentations et de découvertes. Il s'agit de donner l'envie et le goût pour le projet d'architecture en montrant la variété des approches, des sujets, des pistes d'investigation, des recherches et des propositions qui sont autant de modes d'action pour embrasser les défis qui attendent les futurs architectes.

C'est une initiation à la culture du projet à travers une série d'exercices transcalaires variés, indépendants les uns des autres mais formant un ensemble cohérent qui permet d'appréhender l'imbrication des échelles du territoire jusqu'au détail.

ORGANISATION GÉNÉRALE DU SEMESTRE

- Ateliers de projet :
3 exercices de 3 semaines :
1- TERRITOIRE : Versailles Animal
2- DÉTAIL : l'Assemblage
3- ÉDIFICE : l'École d'Architecture

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

MCC

VALORISATION

ECTS

10

LANGUE :
FR

57

VOLUME HORAIRE

70h

- ▶ Se saisir du caractère réflexif de l'architecture une capacité à écouter, débattre, argumenter, changer d'avis...
- ▶ Chercher, comprendre où trouver l'information, avoir un avis critique sur ses sources
- ▶ Capacité à formuler une proposition architecturale grâce à des outils intellectuels et de représentation

Exercice 1 : 33%
Exercice 2 : 33%
Exercice 3 : 33%
Contrôle continu

Publication des travaux (format journal)

- ▶ La présence aux cours et ateliers est obligatoire
- ▶ Les dépôts des rendus se font sur E-forge
- ▶ Il n'existe pas de rattrapage pour l'atelier de projet. Dans le cas où la moyenne finale en P11 est égale ou inférieure à 8/20 l'étudiant.e n'est pas reçu.e. en licence 2

A11

Théorie - SMLSX

CM

Alice Grégoire

alice.gregoire@versailles.archi.fr

Le cours est structuré par «éléments d'architecture». La division par éléments, héritée du canon historique des histoires de l'architecture (de Vitruve à Rem Koolhaas) est complétée par une mise en relation de ces éléments avec une dimension matérielle et environnementale qui leur est propre. Chaque cours étudie un élément dans son rapport historique, technique et théorique à l'architecture, le replace dans un contexte environnemental et matériel et, au travers de cette grille de lecture, analyse sa présence et son rôle dans une série de bâtiments historiques et contemporains.

Les séminaires de A11 constituent un socle de savoirs qui implémente les exercices de P11, ils sont dispensés par les enseignants et des invités choisis pour leur excellence dans leur champ de compétences propre.

- *Le Territoire et l'animal - Léa Mosconi et Henri Bony*
- *Cohabitations - Les enseignants de P11*
- *Introduction à l'écologie 1 - Magali Paris*
- *L'assemblage - Thibaut Barrault*
- *Extrapoler à partir d'un détail - Les enseignants de P11*
- *Introduction à l'écologie 2 - Magali Paris*
- *L'Ecole d'architecture - Invité(e) à confirmer*
- *Typologies et pédagogiques - Les enseignants de P11*
- *Introduction à l'écologie 3 - Magali Paris*

VOLUME HORAIRE

16 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- ▶ Faire émerger des questions théoriques à partir de l'observation de productions architecturales historiques et contemporaines.
- ▶ Comprendre le lien entre questionnement théorique et démarche de projet.
- ▶ Développer une attitude critique et apprendre à argumenter en mobilisant des sources.
- ▶ Intégration des connaissances, capacité à les interroger à l'aune de la pratique du projet (P11), et à les restituer à l'écrit.

MCC

- ▶ Présence obligatoire
- ▶ Devoir à rendre à la fin du semestre

ECTS

1

LANGUE :
FR



R11

Dessin d'Architecture,

R12

Représentation d'Architecture

Peter O'Brien

peter.o-brien@versailles.archi.fr

VOLUME HORAIRE

R11 TD 40 h
R11 CM 10 h
R12 TD 42 h
R12 CM 10 h

Pratiquer pour maîtriser le langage visuel de représentation d'architecture, dans ses dimensions codifiées, réflexives et projectives constituent le but principal de ce cours. Le plan, la coupe et la façade, ainsi que la perspective et l'axonométrie sont autant de formes projectives qui seront acquises pendant la première année de représentation. L'interdépendance des dessins est soulignée soit dans la méthode, soit dans la sémantique d'un ensemble dans une présentation. L'intention de l'architecte transmise par ces documents doit être comprise de la façon la plus précise, d'où l'apprentissage aussi des normes et codes indispensables à ce but. La dimension de projection vient compléter cette pédagogie en deuxième semestre. Les étudiants dessinent En premier semestre, on dessine ce qui existe via relevés, surtout, réalisés sur site lors de sorties en ville. En deuxième semestre, le numérique prends plus de place avec le logiciel Rhinoceros3D. On pratique le croquis et puis selon les règles de projection orthogonale, on met au propre et à l'échelle. On dessine aussi pour concevoir et ensuite on modélisent le projet et le présentent à l'échelle.

L'étudiant va ainsi accumuler des méthodes, des techniques et des savoirs liés à l'expression de la forme architecturale. Des exercices en dessin jalonnent ce parcours et forment la base du projet long qui sera réalisé chaque semestre.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Dessiner en projection orthogonale, réaliser un relevé, dessiner à des échelles variées.

MCC

LANGUE :
FR

R11 :

- Contrôle continu, présence 30%
- Exercices 65 %
- Examen sur table «La coupe» 5%

R12

- Contrôle continu, présence 40%
- Exercices 40%
- Rendu final 40 %

ECTS

3 + 3

R11b

Workshop

de Représentation



Peter O'Brien

peter.o-brien@versailles.archi.fr

Lors de cet atelier intensif de trois jours consécutifs, les primo entrants découvrent la représentation d'architecture via le dessin et la maquette. La projection orthogonale introduite via des exercices propédeutiques sert ensuite à élaborer un projet d'architecture simple basé sur un jeu formel de deux volumes opérant une dynamique de plein/vide. L'étudiant.e est confronté.e à un jeu de règles et critères de conception qu'il étudie via une maquette en carton. Ces choix qui sont discutés et validés avec son enseignant sont finalisés dans des dessins en plan, coupe et élévation à l'échelle.

L'importance du processus - d'un aller-retour entre dessin et maquette - est donc souligné et permet à l'étudiant.e de découvrir comment ces modes de représentation s'informent mutuellement. Tout ces outils et méthodes ainsi que le langage du dessin d'architecture prennent leur place dans la conception. Arrivé.e au bout de ce processus, l'étudiant.e doit présenter et commenter ses originaux devant le groupe de TD, et déposer une version numérique de son travail sur la plateforme e-forge.

VOLUME HORAIRE

20 h

**COMPÉTENCES
À ATTEINDRE**

- ▶ Dessiner en projection orthogonale
- ▶ Fabriquer une maquette en carton
- ▶ Dessiner à une échelle donnée.

MCC

- ▶ Rendu : affichages et numériques
- ▶ Participation dans le cours.

ECTS

1

**LANGUE :
FR**

UE Construction

T11a

Matériaux, Forces, Structures



Xavier Tiret, Stéphane Berthier

stephane.berthier@versailles.archi.fr

xavier.tiret@versailles.archi.fr

VOLUME HORAIRE
13 CM x 1h30
9 TD x 3h30

Le programme de la première année dans le champs des Sciences et Techniques vise à activer des bases scientifiques permettant d'aborder la construction (statique intuitive, connaissance des matériaux, concepts de thermodynamique) et à affiner la connaissance des limites de ressources de la biosphère.

Ce semestre inaugural est consacré à la connaissance des matériaux et à une initiation aux concepts de mécanique des structures appliquée au bâti.

Les matériaux de construction sont présentés sous l'angle de leurs propriétés mécaniques, physiques et environnementales utiles à la conception architecturale. Le cours s'appuie sur les connaissances de la science des matériaux ainsi que sur les travaux de l'Atelier Matières à Construire pour leur caractère plus opérationnel.

La mécanique, en particulier les notions de force, d'équilibre, de traction de compression et de flexion sont illustrées par la mise en évidence de leurs relations avec les formes construites à travers des manipulations et des études de structures existantes.

Certaines séances de TD se font en lien avec un enseignement de géométrie (T11b)

En fin de semestre, un TD sur 3 séances permet aux étudiants d'appréhender la création d'une structure à petite échelle, préparant ainsi le SP11 CardBoard.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- ▶ Savoir évaluer et choisir les matériaux en construction selon leurs propriétés mécaniques, physiques et environnementales, en situation de projet architectural.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- ▶ Capacité à comprendre un schéma structurel, traiter un cas simple de statique graphique.
- ▶ Développer une compréhension intuitive des notions de traction compression flexion en lien avec des typologies structurelles.

MCC

Contrôle continu par les travaux dirigés notés
Examen sur table de fin de semestre

ECTS

3

LANGUE :
FR

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- Gilbert Simondon, « L'invention dans les techniques »
- JL Braun, « Histoire de géomètre » édition du Pommier
- Sandori Paul, « Petite logique des forces : constructions et machines », Seuil, 1983
- Provost Michel, « Comment tout ça tient : voyage au pays des structures », Alice, 2011
- Sallé-Hoyet Nadia, « Matériaux et architecture durable », Dunod, 2013
- David Georges Emmerich, « Cours de géométrie constructive : morphologie / Paris : ENSBA », 1967
- D'arcy thompson, « Forme et Croissance », Seuil, 2009
- Muttoni, A., « L'art des structures », PPUR, 2012

T11b

Géométrie



Clément Duroselle

clement.duroselle@versailles.archi.fr

Le programme de la première année vise à introduire de façon graduelle l'utilisation de la géométrie traditionnelle puis numérique vers la réalisation d'objets construits.

- *Initiation à la géométrie euclidienne à trois dimensions,*
- *Logique des systèmes de projection (Géométral, axonométrie et perspectives),*
- *Système de coordonnées, mesures de distances, d'angles et de proportions*
- *Définition des formes élémentaires (Polygones, Polyèdres, etc.),*
- *Combinatoire des formes simples, (Intersections : droites/plan et plan/plan),*
- *Rappel de principes mathématiques (Tangentes, normales, transformations planes et spatiales)*
- *Principes de pavage plan.*

Au premier semestre, l'enseignement associe un cours magistral et une série d'exercices dans le cadre des TD :

- *Dessin géométrique à la règle et à l'échelle en projections orthogonales, avec les techniques de dessin classique (Axonométries, intersections de plans, opération booléenne, etc).*
- *Réalisation de maquettes physiques de volumes élémentaires (Polyèdres).*

Afin que les étudiant-es comprennent l'interaction entre géométrie et logique constructive, certaines séances de TD se font en lien avec l'enseignement (T11a) coordonné par Xavier Tiret.

VOLUME HORAIRE

16h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- ▶ Développer une connaissance des différents systèmes de projection et de tracé géométrique
- ▶ Comprendre l'implication de la géométrie dans la conception architecturale
- ▶ Développer une habileté à représenter l'espace et à communiquer par le dessin à la main
- ▶ Contrôle continu par les travaux dirigés notés (30%),
- ▶ Examen sur table de fin de semestre (70%).

MCC

ECTS

1

LANGUE :
FR

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- M. Voilquin, « Géométrie Descriptive », Tome 1, Édition Dunod, Série « Des études à l'industrie », 1966.
- Jean Aubert, « Dessin d'Architecture à partir de la géométrie descriptive », Éditions La Villette, Collection : Savoir Faire De L'Architecture, 2003.
- Gaspard MONGE, « Géométrie descriptive », Leçons données aux Écoles normales, 3^e année, Paris, Baudouin, 1799.
- Helmut Pottmann, Andreas Asperl, Michael Hofer, Axel Kilian, « Architectural Geometry », Édition Bentley institute Press, Exton PA, 2007.

UE

Culture artistique

CA11

Histoire de l'art

Los Angeles

Jacques Floret
Stéphane Sautour
Damien Sausset

jacques.floret@versailles.archi.fr

stephane.sautour@versailles.archi.fr

damien.sausset@versailles.archi.fr

Suite et fin du séminaire de début d'année qui nous proposait une lecture de l'oeuvre de Mike Kelley et de la scène artistique de Los Angeles dont il était une figure centrale. Ici est présentée la scène californienne contemporaine illustrée par de nombreux documents visuels et sonores. Sera ainsi abordée les rapports particuliers qu'entretiennent les artistes avec leur ville à travers des exemples issus du contexte historique, géographique et culturel. Seront aussi analysés les spécificités d'une ville de tous les clichés, avec ses plages, ses palmiers, son industrie du divertissement et du cinéma. Et l'artiste américain Colin Cook évoquera l'énergie créatrice de la cité des anges dont il a été un témoin privilégié.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- ▶ Écoute et prise de note
- ▶ Réactivité des réponses plastiques à un énoncé
- ▶ Capacité de recherche sur les médiums à utiliser

MCC

La semaine se conclut par divers exercices plastiques en lien avec ce qui a été dit durant le séminaire.

ECTS

1

LANGUE :
FR

Modules arts plastiques

Pierre Antoine
Jérôme Boutterin
Claire Chevrier
Jacques Floret
Gilles Paté
Stéphane Sautour

pierre.antoine@versailles.archi.fr
jerome.boutterin@versailles.archi.fr
claire.chevrier@versailles.archi.fr
gilles.pate@versailles.archi.fr
jacques.floret@versailles.archi.fr
stephane.sautour@versailles.archi.fr

MODULES COMMUNS L1-L2

- Ces modules sont conçus comme des blocs d'intensité sur trois jours, temporalités qui construisent des moments d'enseignements denses autour de thématiques et questions identifiées.
- Leurs contenus se font écho, ils ouvrent des points de vue diversifiés sur des attitudes artistiques tant des point de vue des médiums inventés ou convoqués, des questions abordées et du rapport au monde.
- Pour s'installer dans une dynamique inter-années qui favorise l'échange et l'émulation entre étudiant-es, les promotions licence 1 et 2 sont fusionnées et réparties en groupe d'environ 70/80 étudiant-es encadrés par des collectifs d'enseignant-es.

Chacun des groupes aura accès sur des sessions de deux ans à l'ensemble des offres des modules et traversera ainsi une offre pédagogique décuplée.

Les quatre propositions pour la session 2023/2024 sont :

- IMAGE POLYMORPHE : Claire Chevrier
- CORPS/ESPACE : Gilles Paté
Pratiques corporelles au service de la découverte d'espaces. Des groupes d'étudiant-es éprouvent leur collectif dans des espaces choisis pour leurs qualités évocatrices d'ambiances. A partir d'analyses documentaires du lieu, cartes sensibles, temporalités, ils esquissent une écriture performative dans le lieu.
- LABYRINTHE DU CONTINU : Faire, défaire, refaire : Stéphane Sautour
- DESSIN, DESSIN, DESSIN : Jacques Floret
Pratiquer le dessin d'observation à grande vitesse. Favoriser ainsi une gymnastique de la main, imaginer de bonnes manières de l'entraîner, de l'assouplir. Développer différents exercices graphiques qui permettent d'affûter le regard, d'appréhender notre environnement.

Licence 1 et 2

Modules

VOLUME HORAIRE

72 h
(4 modules)

ECTS

4

LANGUE :
FR

**COMPÉTENCES
À ATTEINDRE**

- Développer : la réactivité de réponse plastique à un énoncé, une attitude créatrice en fonction des données existantes, une capacité de recherche sur les moyens et médiums plastiques à utiliser.

MCC

Évaluation en contrôle continu sur quatre axes : engagement lors du module, soin de la production, capacité à mobiliser les ressources et connaissances, capacité de transmission.

VALORISATION

Exposition et/ou publication

UE

**Sciences humaines
et sociales**

ANT11



Introduction à l'anthropologie urbaine

Sophie Brones (CM)
+ 4 enseignants vacataires (TD)

sophie.brones@versailles.archi.fr

Ce cours magistral envisage les rapports entre espaces urbains et sociétés. En puisant dans des exemples issus de différents contextes, il s'agit de voir en quoi et de quelle manière les méthodes et les outils de l'enquête ethnologique permettent de lire la ville – monde de l'anonymat apparent – comme une entité structurée par des territorialisations et des logiques sociales. Le cours articule donc éclairages historiques sur la constitution de la pensée sur la ville, dans le champ de la sociologie et de l'anthropologie, à des aspects méthodologiques – comment saisir et rendre compte du fait urbain ? -, et conceptuels, en s'appuyant autant que possible sur des situations où se révèle, à des échelles différentes, la relation anthropologique aux espaces habités et urbanisés.

VOLUME HORAIRE

35 h

**COMPÉTENCES
À ATTEINDRE**

- ▶ La connaissance des principales théories, courants et méthodes de la recherche en sciences sociales.
- ▶ L'acquisition d'outils d'approche et d'analyse des métropoles contemporaines, dans leurs dimensions historiques et dans leurs dynamiques actuelles.
- ▶ La constitution d'un regard critique sur l'espace architectural et urbain, en vue de penser la complexité du projet.

MCC

Examen final lié au CM (commentaire de texte ou dissertation) 50% de la note + Exercices (exposés, dossiers) durant les TD 50% de la note.

ECTS

2

**LANGUE :
FR**

H11



Histoire de l'architecture 1 : De l'Antiquité aux seuils de la modernité (V^e av. JC - début XX^e siècle)

Annalisa Viati Navone,
responsable
Ana Marianela Rochas-Porraz,
Dagmar Prasilova,
Jules-Valentin Boucher,
Maïté Richou-Huyghe,
chargés de TD

annalisa.viati-navone@versailles.archi.fr

Le cours aborde l'histoire de l'architecture comme histoire de la spatialité. Le critère thématique structurant la présentation des bâtiments et le choix de leur regroupement sera la transversalité des catégories critiques de « classique » et de « baroque », deux courants que la critique du XIX^e siècle, à partir des travaux de Heinrich Wölfflin, a considéré dans un rapport dialectique: l'un synonyme de symétrie, eurythmie, régularité, proportions harmoniques, ordonnancement harmonieux, l'autre à l'origine d'une spatialité en mouvement, changeante, en dilatation, qui arrive à déformer les masses, qui dématérialise surfaces et enveloppes, à travers de multiples dispositifs et éléments (chambres de lumière, disparition du mur à travers l'utilisation de la couleur, réalisation d'un espace centrifuge, effets de synthèse des arts, etc.). Ces critères nous permettront de rapprocher formes anciennes et modernes et à travailler sur les différentes déclinaisons métahistoriques des deux catégories, à partir de deux œuvres paradigmatiques et archétypales (le Parthénon 447-438 av. J.-C. et la basilique romaine) jusqu'à en retracer des déclinaisons plus modernes dans l'Art Nouveau.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Connaissance de l'évolution chronologique de l'architecture et de ses éléments structuraux (espace, construction, fonction, forme, matériaux, lumière, etc.), de ses enjeux sociétaux mais aussi politiques, idéologiques et urbains (représentations, images, messages, sémantique).
- Maîtrise des outils de l'historien, notamment l'analyse détaillée de l'objet, menée depuis des angles d'attaque différents, à l'aide des ressources récentes et passées de la critique architecturale.

VOLUME HORAIRE

**22h CM
+ 22h TD**

MCC

Contrôle continu en TD et partiel écrit dans la semaine du 3 au 7 janvier

ECTS

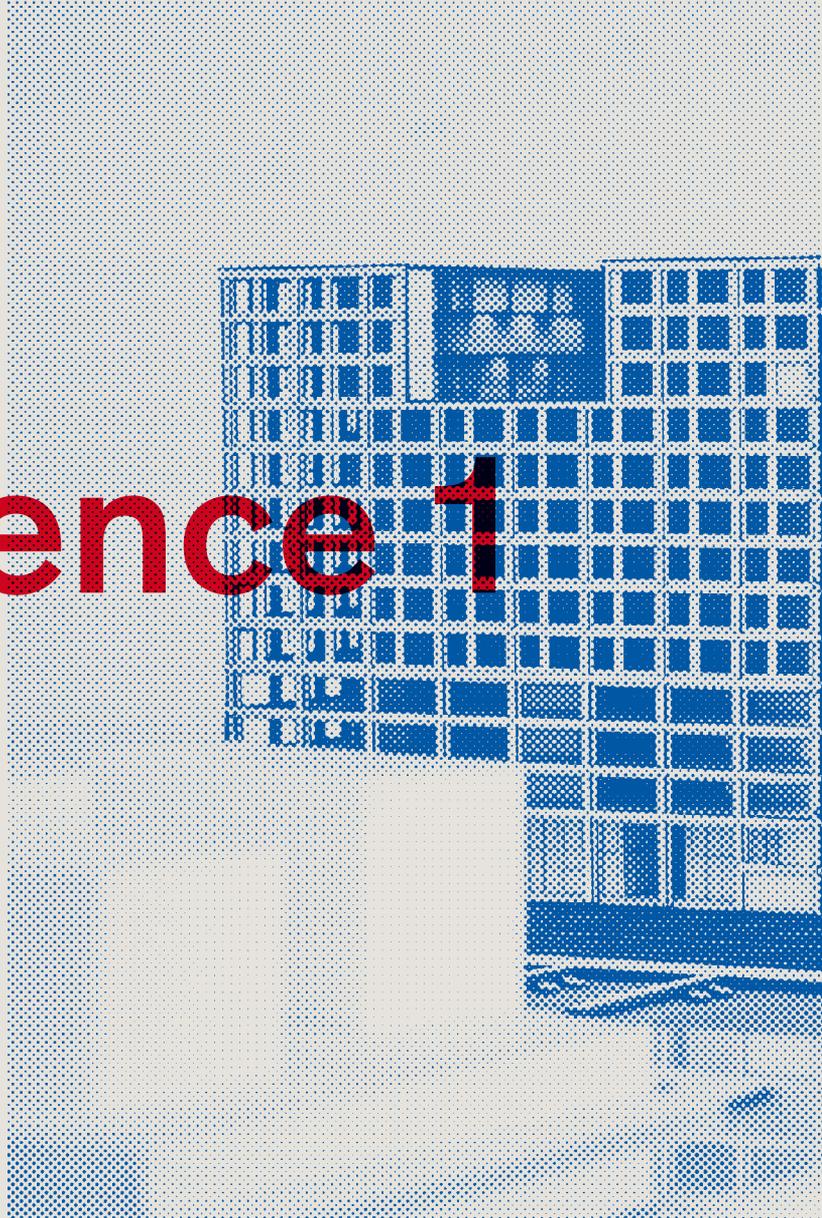
4

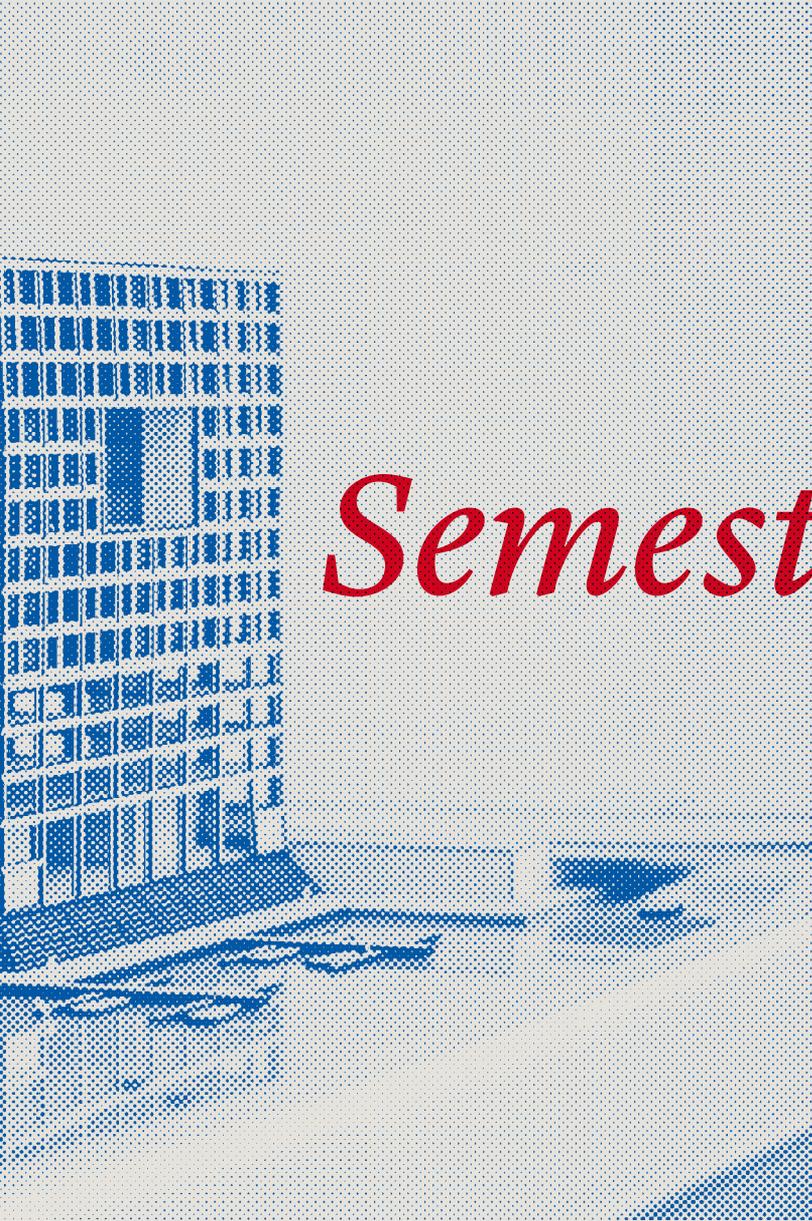
**LANGUE :
FR**

71

Licence 1 Semestre 1

Licence 1





Semestre 2

UE Projet

P12 - Visible, invisible - Une station scientifique en forêt tempérée

Atelier
de
Projet

Guillaume Ramillien

guillaume.ramillien@versailles.archi.fr

Face à la crise écologique et climatique actuelle, l'atelier fonde l'apprentissage du projet d'architecture sur les ressources du milieu considéré et les interdépendances qui le régissent. À l'ère de la post-prospérité, comment engager la transformation atmosphérique de notre environnement pour satisfaire à notre condition homéotherme ? À travers elle, quel rapport au monde, à l'autre, aux autres vivants et à notre écosystème, construisons-nous ? Plutôt que de participer aux dérèglements, pouvons-nous en tant qu'architectes inventer et contribuer à manifester de nouveaux équilibres ? Pour explorer ces questions, l'atelier traite de la conception d'un petit édifice situé – une station scientifique, pour 6 chercheurs, installée en forêt tempérée, au bord d'un point d'eau. Le projet intervient tout à la fois dans le champ du visible – architectonique – et dans celui de l'invisible – atmosphérique – avec pour objectifs d'apprendre à :

- Observer et comprendre les milieux, leurs fonctionnements et les interactions qui régissent leurs équilibres
- Penser l'espace architecturé en tant que climat spécifique (matières et énergies mises en œuvre)
- Manipuler ces ressources dans une approche projectuelle transcalaire – qui considère l'architecture comme une interface qualifiante entre le corps (l'individu) et le milieu (à l'échelle planétaire de pale blue dot) – et écologique.

VOLUME HORAIRE

70 h

ECTS

10

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- ▶ Acquérir des savoir-faire et outils fondamentaux de la conception architecturale :
 - Outils conceptuels : échelles (milieu, édifice, détail), ressources (matières, énergies), relations structure/espace/climat
 - Outils de représentation : plan, coupe, volumétrie (maquette, axonométrie et dessin en perspective)
- ▶ Apprendre à penser le projet d'architecture à partir du milieu dans lequel il s'inscrit ;
- ▶ Explorer la richesse et la nécessité du croisement des échelles : approche transcalaire itérative et non linéaire

MCC

- ▶ **3 séquences** : MILIEU / CORPS (en trinôme), MILIEU/BÂTIMENT (individuel), DETAIL/ENVELOPPE (individuel)
- ▶ **Rendu final** : Le projet comme synthèse. Éléments produits lors des exercices intermédiaires + 2 photographies immersives de maquette (espace individuel/ espace collectif ; relations entre eux et avec le milieu).
- ▶ **Note finale composée de** :
 - notes de contrôle continu (3 rendus intermédiaires/ séquences initiales)
 - note de jury de fin de semestre.

LANGUE :
FR

Visible, invisible

« Exprimons cette distinction sous la forme d'une parabole, dans laquelle une tribu sauvage (de celles qui n'existent que dans les fables) arriverait au soir dans un campement bien approvisionné en bois. Deux méthodes existent pour exploiter le potentiel de ce bois : soit il peut être utilisé pour construire un brise-vent ou un abri — la solution structurelle —, soit il peut être utilisé pour faire du feu — la solution énergétique —. »

(Environmental management, Reyner Banham, 1969)

Face à la crise écologique et climatique actuelle, l'atelier fonde l'apprentissage du projet d'architecture sur les ressources du milieu considéré et les interdépendances qui le régissent. À l'ère de la post-prospérité, comment engager la transformation atmosphérique de notre environnement pour satisfaire à notre condition homéotherme ? À travers elle, quel rapport au monde, à l'autre, aux autres vivants et à notre écosystème, construisons-nous ? Plutôt que de participer aux dérèglements, pouvons-nous en tant qu'architectes inventer et contribuer à manifester de nouveaux équilibres ?

Le cours a pour but d'apporter aux étudiant.es l'ensemble des notions théoriques, des outils analytiques et conceptuels nécessaires à l'élaboration de leurs projets d'architecture (P12) :

- Milieux
- Corps, du vêtement à l'architecture
- Stations scientifiques, l'exemple du radeau des cimes (Opération canopée)
- Terroir/ territoire/ local
- Architectures anthropocènes : énergies, artefacts
- Architectures anthropocènes : matières, matériaux
- Architecture et physique
- Architecture et paysage

Guillaume Ramillien

guillaume.ramillien@versailles.archi.fr

VOLUME HORAIRE

16 h

**COMPÉTENCES
À ATTEINDRE**

- ▶ Écoute et Prise de note
- ▶ Intégration des connaissances, capacités à les restituer à l'écrit
- ▶ Capacité à interroger les connaissances à l'aune de la pratique du projet (ici le P12)

MCC

Présence obligatoire et exercice final noté (réalisé à domicile et évalué par chaque enseignant de projet)

ECTS

1

**LANGUE :
FR**

**COURS
associé au P12**

SP12

Blow Up

Abris de fortune

Gilles Ebersolt

martial.marquet@versailles.archi.fr

Le studio de projet « Blow Up - Abris de fortune » s'intéresse à la question de l'architecture gonflable comme un potentiel abri primaire. S'appuyant sur une fiction, les étudiant·es seront amené·es à concevoir et à prototyper à l'échelle 1:1 un espace gonflable. Accompagné·es de plasticiens, architectes, designers, stylistes et spécialistes du gonflable, ils testeront les potentiels et limites d'un matériau fourni à plat - de la couverture de survie - pour en faire un volume habitable, en s'appuyant sur les techniques de patronage et de calepinage propre aux gonflables. Les gonflables étant par essence des dispositifs éphémères : la documentation du processus de conception, de fabrication et du résultat feront partie intégrante du projet.

VOLUME HORAIRE

40 h

**COMPÉTENCES
À ATTEINDRE**

- ▶ Prototyper à l'échelle 1:1
- ▶ Documenter ses productions

VALORISATION

Documentation photographique, film

ECTS

2

LANGUES :
FR + EN
(CONFÉRENCES)

UE

Pensée technique

T12a

Géométrie



Clément Duroselle

clement.duroselle@versailles.archi.fr

Le programme de la première année vise à introduire de façon graduelle l'utilisation de la géométrie traditionnelle puis numérique vers la réalisation d'objets construits.

- Initiation à la géométrie euclidienne à trois dimensions,
- Logique des systèmes de projection (Géométral, axonométrie et perspectives),
- Système de coordonnées, mesures de distances, d'angles et de proportions
- Définition des formes élémentaires (Polygones, Polyèdres, etc.),
- Combinatoire des formes simples, (Intersections : droites/plan et plan/plan),
- Rappel de principes mathématiques (Tangentes, normales, transformations planes et spatiales)
- Principes de pavage plan.

Au second semestre, l'enseignement associe un cours magistral et une série d'exercices dans le cadre des travaux dirigés :

- Dessin géométrique à la règle et à l'échelle en projections orthogonales, avec les techniques de dessin classique (Géométrie descriptive, perspective)
- Dessin géométrique sur modèle numérique 3D

Afin que les étudiant-es comprennent l'interaction entre géométrie et logique de fabrication, certaines séances de TD se font en lien avec l'enseignement de construction coordonné par Xavier Tiret.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

MCC

ECTS

2

LANGUE :
FR

VOLUME HORAIRE

25 h

- ▶ Développer une connaissance des différents systèmes de projection et de tracé géométrique.
- ▶ Comprendre l'implication de la géométrie dans la conception architecturale.
- ▶ Développer une habileté à représenter l'espace et à communiquer par le dessin à la main et sur ordinateur.
- ▶ Contrôle continu par les travaux dirigés notés (30%),
- ▶ Examen sur table de fin de semestre (70%).

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- M. Voilquin, « Géométrie Descriptive », Tome 1, Édition Dunod, Série « Des études à l'industrie », 1966.
- Jean Aubert, « Dessin d'Architecture à partir de la géométrie descriptive », Éditions La Villette, Collection : Savoir Faire De L'Architecture, 2003.
- Gaspard MONGE, « Géométrie descriptive », Leçons données aux Écoles normales, 3^e année, Paris, Baudouin, 1799.
- Helmut Pottmann, Andreas Asperl, Michael Hofer, Axel Kilian, « Architectural Geometry », Édition Bentley institute Press, Exton PA, 2007.

T12b

Énergie et température



Xavier Tiret

xavier.tiret@versailles.archi.fr

VOLUME HORAIRE

38 h

Le programme de la première année dans le champs des Sciences et Techniques vise à activer des bases scientifiques permettant d'aborder la construction (statique intuitive, connaissance des matériaux, concepts de thermodynamique) et à affiner la connaissance des limites de ressources de la biosphère.

Le second semestre est consacré principalement à la thermodynamique à travers l'étude des phénomènes d'écoulement de l'énergie, leurs applications industrielles et leurs relations avec les milieux de vie, les usages et le métabolisme humain.

Nous débutons par l'étude du transfert énergétique du soleil vers la terre pour terminer en exposant les principes de la thermodynamique et leurs liens avec l'évolution des systèmes vivants, en passant par la thermorégulation, l'étude du mélange air eau ...

Une partie pratique visera à expérimenter ces connaissances en situation de travaux pratiques, à travers la réalisation à l'échelle grandeur d'un objet technique composite mettant en jeu l'utilisation directe des rayons solaires.

Certaines séances de TD se font en lien avec un enseignement de géométrie (T12a)

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- ▶ Compréhension des diagrammes solaires
- ▶ Capacités à comprendre les logiques d'écoulement de l'énergie à travers l'environnement, à différentes échelles, notion de qualité et de quantité, connaissance des ordres de grandeur.

MCC

- ▶ Contrôle continu des travaux dirigés notés
- ▶ Partiel en fin de semestre

ECTS

3

LANGUE :
FR

BIBLIOGRAPHIE

INDICATIVE

- Roddier, F., (2012) « Thermodynamique de l'évolution », Éd Paroles
- Blain Jancovicci, (2021), « Le monde sans fin », Éd Dargaud
- Courgey, Oliva, (2006), « La conception bioclimatique », Éd Terre vivante

UE
Histoire
et Sciences humaines

PH12

CM

Philosophie générale : La nature en question

Jeremy Lecomte

jeremy.lecomte@versailles.archi.fr

Cet enseignement de philosophie de première année (L1) s'articule autour d'une généalogie critique du concept de nature depuis la Grèce Antique jusqu'aux débats écologiques contemporains. Nous nous concentrons tout particulièrement sur la conception moderne, occidentale, de la nature, et sur l'héritage qu'elle fait peser sur la capacité de comprendre et de répondre à la crise écologique engendrée par le réchauffement climatique.

Chaque séance est constituée d'un cours magistral de deux heures. Chaque année, un·e invité·e exceptionnel·le est invité·e à dispenser l'une des huit séances que comporte ce cours.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- ▶ Cerner les contours du concept moderne de nature. Être capable de comprendre son histoire et d'identifier ce qui remet aujourd'hui ses coordonnées en cause.
- ▶ Être capable de comprendre en quoi consiste la généalogie critique d'un concept
- ▶ Être capable d'une lecture à la fois dynamique et critique des textes étudiés.
- ▶ Se montrer capable d'articuler une réflexion de manière précise et argumentée, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

MCC

La validation de ce cours est fondée sur l'évaluation d'un travail écrit prenant la forme, au choix et suivant les sujets proposés chaque année : d'un commentaire de texte, d'une dissertation, ou d'une analyse d'image.

ECTS

1

LANGUE :
FR

Histoire de l'architecture de la première moitié du XX^e siècle

Roula Matar, responsable
Pauline Lefort
Dagmar Prasilova
Jules-Valentin Boucher
Maïté Richou-Huyghe,
chargé-es de TD

roula.matarperret@versailles.archi.fr

VOLUME HORAIRE
22h CM + 22h TD

Cet enseignement entend inscrire l'architecture dans un champ vaste de connaissances (société, arts, sciences, techniques) en montrant que l'objet architectural est un fait culturel dépendant du contexte intellectuel de son époque tout en se situant à la confluence des savoirs et des savoir-faire.

Contrairement au 1^{er} semestre, ce cours met l'accent sur des figures singulières et des œuvres manifestes. Il propose d'inscrire ces figures et leurs réalisations dans le temps long de leur trajectoire professionnelle, en portant attention au façonnement de leur démarche ; ceci pour ne pas les réduire à un seul dogme ou une seule théorie, pour ne pas les réduire à deux ou trois œuvres magistrales ; ceci pour mieux mesurer leur contribution à la « conception de l'espace » et à l'évolution de l'architecture au XX^e siècle.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

L'objectif principal est de transmettre une méthodologie d'enquête, ainsi que des connaissances d'histoire, à travers la lecture de cas d'étude situés dans leur contexte historique.

Dans le cadre des TD pratiques, les étudiants sont appelés à examiner des architectures remarquables, à faire des recherches historiques, et à les « recréer » à l'aide de dessins, schémas et maquettes thématiques pour expliciter leurs spatialités. Les architectures analysées sont des maisons construites en Île-de-France durant la première moitié du XX^e siècle. Les travaux des étudiants constituent un *Atlas de maisons remarquables*.

MCC

- ▶ Validation des CM : contrôle écrit
- ▶ Validation des TD : dossier d'analyse et planches de l'*Atlas*

VALORISATION

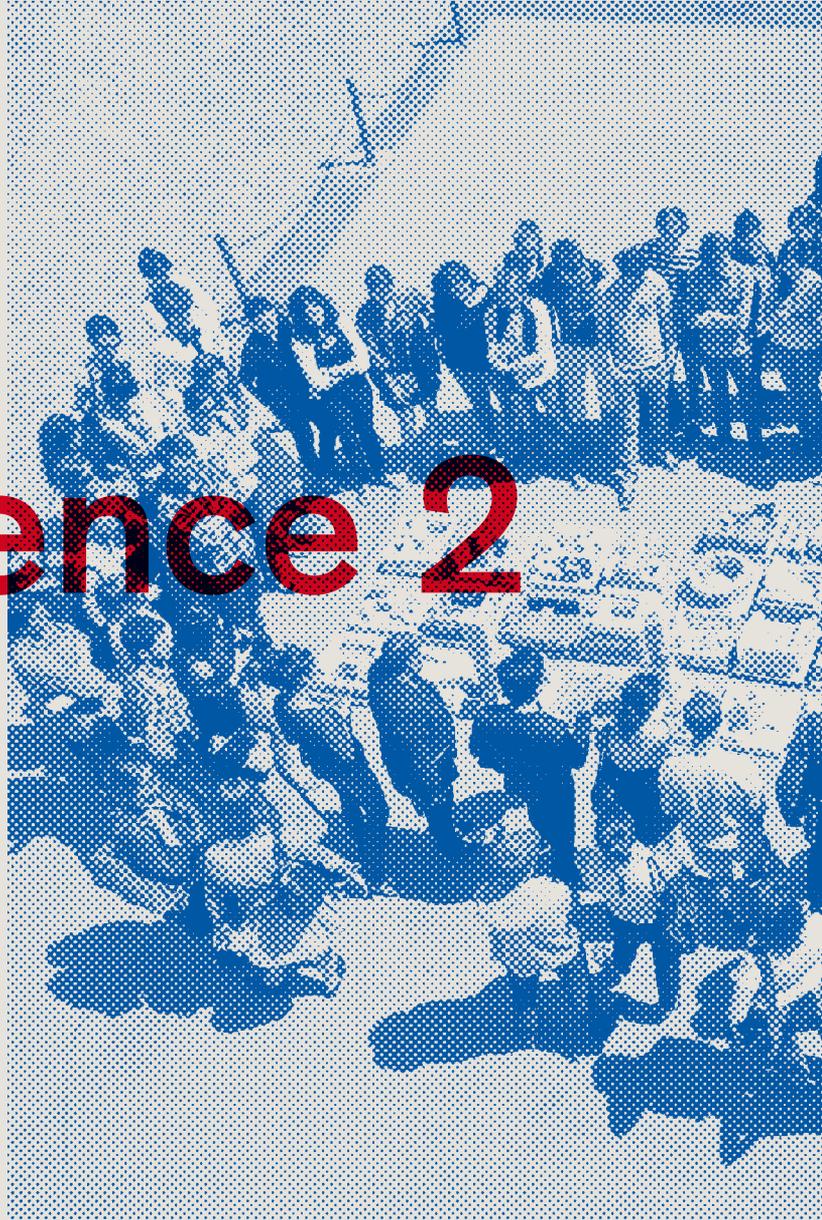
- ▶ Constitution, au gré des promotions, d'un large *Atlas de maisons remarquables en Île-de-France*
- ▶ Exposition en fin de semestre des planches de l'*Atlas*

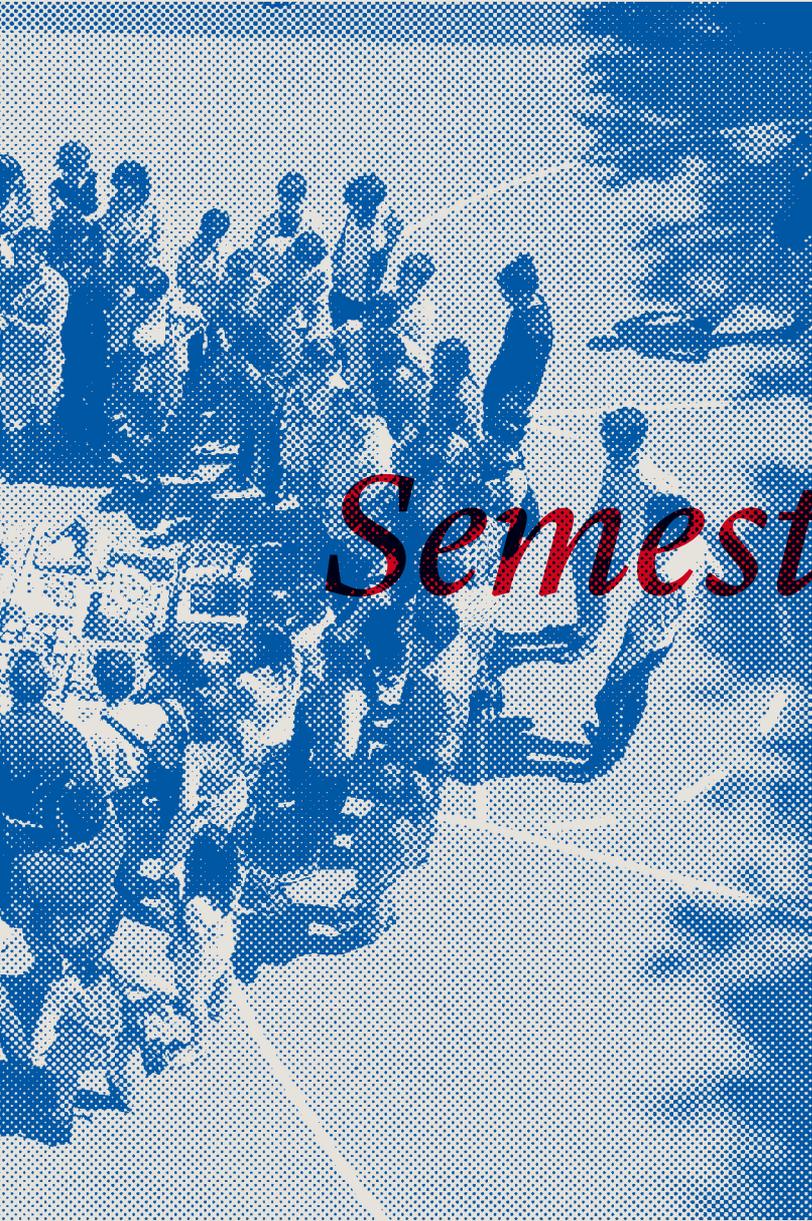
LANGUES :
FR

ECTS

4

Licence 2





Semestre 3

UE

Projet long

P21

Maison Monde

Raphaëlle Hondelatte
Réza Azard

raphaelle.hondelatte@versailles.archi.fr

reza.azard@versailles.archi.fr

La maison exprime le territoire de l'intime aussi bien dans son intériorité que dans son rapport au monde, à son temps, à ses racines, à son devenir, au paysage, aux autres. La maison est à considérer comme l'alter ego de l'être habitant.

La maison représente un territoire plus large qu'un simple objet architectural ou un abri. Il s'agit de la concevoir comme un environnement à part entière (habitants, usages, vécus, paysages...) et en perpétuel mouvement (moments furtifs, rythmes diurne/nocturne, hebdomadaires, saisonniers) : la maison est une trajectoire qui évolue. Il s'agit de comprendre la relation étroite entre l'homme et son espace, à travers son époque.

Ce n'est pas la forme de la maison qui sera l'objectif de ce studio mais bien la relation, l'espace « entre », le dialogue entre l'espace-temps et celui qui l'habite.

L'atelier est rythmé en deux temps :

- Une approche fragmentaire : créer des fragments d'habitat, des moments d'architecture, qui questionnent la notion de territoire et d'intime en travaillant aussi bien à l'échelle domestique qu'à l'échelle de l'immensité du paysage (naturel, urbain, social).
- Une conception et représentation de l'entité maison : à partir des recherches fragmentaires dans un travail de compositions et d'assemblages.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

MCC

VALORISATION

ECTS

9

87

VOLUME HORAIRE

70h

- ▶ Capacité à créer de nouvelles grilles de lecture en allant à la recherche de contournements créatifs,
- ▶ Capacité à travailler simultanément à différentes échelles,
- ▶ Capacité à mettre en place des outils de représentation adaptés au projet et de précis (questions de mesures).

- ▶ Rendu intermédiaire avec jury croisé
- ▶ Rendu final avec jury croisé
- ▶ Contrôle continu
Les modalités de rendu varient selon les enseignants
Coefficients :
- ▶ 5 % contrôle continu
- ▶ 35 % projet 1
- ▶ 60 % projet 2

UNE ÉCOLE

DES ARCHITECTURES :

Le sujet Maison Monde est interprété par chacun des 10 enseignants pour offrir une richesse d'approches pédagogiques. Chaque rendu intermédiaire et final fera l'objet d'une restitution collective pour un regard transverse.

Une publication numérique finale de l'ensemble de travaux du P21 est réalisée.

LANGUE :
FR

A21

CM

Théorie et analyse : Edifices, langage et signification

Frank Rambert

frank.rambert@versailles.archi.fr

Depuis qu'il produit des outils, depuis qu'il accompagne ses morts, depuis qu'il édifie, l'Homme donne à ses productions des formes qui font sens, qui accompagnent son histoire, ses gestes, et les transcendent.

Depuis les origines de l'architecture, l'Homme utilise un ensemble de signes, de pratiques qui sont bien souvent récurrents tout au long de son histoire. Nous proposons de visiter, d'identifier, de mettre à jour et finalement, de rendre opératoires ces permanences qui alimentent sans cesse la production architecturale, que cela s'incarne dans le matériau, dans la construction, dans le langage, dans les pratiques, les rituels ...

Cette réflexion se fait autour de l'édifice, en mettant à jour ce qu'il veut nous dire tout autant que d'identifier les relations qu'il entretient avec son milieu historique et culturel ainsi que la relation organique qu'il entretient avec son territoire.

VOLUME HORAIRE

16 h

COMPÉTENCES
À ATTEINDRE

Celles que les étudiant(e)s voudront bien se donner pour elles et eux-même

MCC

Dossier A3

ECTS

1

LANGUE :
FR

R21

Géométrie

Clément Duroselle

clement.duroselle@versailles.archi.fr

Le programme de la deuxième année introduit l'utilisation de la conception numérique appliquée à la fabrication de géométries complexes, et les fondements de la géométrie computationnelle en insistant sur la question de l'objet construit :

- *Combinatoire des formes simples, (Intersections, unions, soustractions),*
- *Travail sur les courbes 2D et présentation des courbes complexes, (Coniques, Bézier, etc.)*
- *Introduction aux principes de surfaces 3D (Réglées, développables, PH, etc.)*
- *Introduction au logiciel d'acquisition 3D et de modélisation paramétrique (Rhino, Grasshopper),*
- *Facettisation, discrétisation (Principes de pavages de surfaces simples),*
- *Illustration des applications géométriques pour la conception architecturale et la mise en forme des matériaux dans les domaines de l'industrie et de la construction,*
- *Fabrication de maquettes (Paraboloïde Hyperboliques, Formes complexes issues de scan 3D).*

Le cours s'achève par un exercice TD long sur plusieurs séances : réalisation d'un scan 3D d'un objet ou d'un visage, proposition d'une stratégie de fabrication dessinée sur ordinateur (Facettisation, moulage, surface développables, modèle filaire, etc.) puis réalisation de la maquette à échelle 1.

COMPÉTENCES
À ATTEINDRE

MCC

ECTS

1

LANGUE :
FR

VOLUME HORAIRE

18 h



- ▶ Développer une habileté à concevoir de façon itérative par aller-retour entre dessins à la main, modèles numériques et modèles physiques
- ▶ Comprendre l'implication de la géométrie dans la conception architecturale et la fabrication
- ▶ Développer une capacité à représenter l'espace et à communiquer par le dessin à la main et les outils numériques
- ▶ La présence aux cours (évaluée grâce au rendu des TD hebdomadaires), faisant office de contrôle continu individuel (50% de la note).
- ▶ La réalisation d'un projet fabriqué en groupe à partir d'acquisition scan 3D (50% de la note).

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- Helmut Pottmann, Andreas Asperl, Michael Hofer, Axel Kilian, « Architectural Geometry », Edition Bentley institute Press, Exton PA, 2007.
- Sigrid Adriaenssens, Fabio Gramazio, Matthias Kohler, Achim Menges, Mark Pauly, « Advances in Architectural Geometry 2016 », Edition VDF Hochschulverlag AG, ETH Zürich, 2016.
- Karl von Frisch, « Architecture animale », Édition Albin Michel, Paris, 1 janvier 1975.
- D'Arcy Wentworth Thompson, « On Growth and Form », Edition Cambridge University Press, United Kingdom, 1917.
- Arthur Lebé, « From Folds to Structures, a Review », Edition: International Journal of Space Structures, MultiScience Publishing, 2015.
- Mauricio Soto-Rubio, « The Use of Physical Models to Teach Structures in Architecture », Édition : Lightweight Structures Research Unit – LSRU, Université de Calgary, Calgary Alberta, 2017.
- Gaspard MONGE, « Géométrie descriptive », Leçons données aux Écoles normales, 3^e année, Paris, Baudouin, 1799.

R21b

Représentation de l'Architecture 3



Gabriele Pierluisi

gabriele.pierluisi@versailles.archi.fr

VOLUME HORAIRE

54 h

Le dessin d'architecture semble aujourd'hui confronté à un nouveau défi : d'une part, la réinterprétation des modes de représentation traditionnels à travers l'utilisation de la technologie numérique et, d'autre part, la réinvention de nouvelles formes de dessin à la main. Et enfin l'hypothèse, liée à une recherche esthétique expressive, de réunir ces deux formes de représentation dans une forme hybride et expérimentale que nous avons définie comme "dessin numérique chaud". Aujourd'hui, la chose plus significative qui reste du dessin manuel traditionnel est la pratique du croquis, qui est indispensable tant dans la phase créative de conception que dans l'analyse des espaces existants en situ. Le dessin numérique, outre son utilisation et sa praticité instrumentale, nous semble particulièrement innovant pour l'utilisation extensive de la modélisation tridimensionnelle.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- ▶ Maîtriser des méthodologies adaptées à l'analyse de la forme et de sa construction, aussi bien à travers la modélisation numérique tridimensionnelle (3D) que le dessin à main levée.

MCC

- ▶ Présence aux cours
- ▶ Contrôle continu, corrections pendant le cours
- ▶ Rendu à la fin du semestre.

PRÉ-REQUIS

- ▶ Bonne maîtrise du dessin en projections orthogonales

ECTS

3

LE COURS UTILISE DES

LOGICIELS AU CODE SOURCE OUVERTE (OS)

Logiciels installés sur l'ordinateur :
Blender (Modélisation 3D et rendering),
libre CAD (DAO),
Gimp et Krita
(Traitement d'image),
InkScape (Graphique vectoriel et mise en page)
et Scribus (mise en page).

MOTS CLEF :

Représentation de l'architecture,
Dessin numérique,
Dessin mixte,
Numérique chaud,
Open Source,
Blender 3D, Mesh,
3D, Perspective,
architectural rendering,
Géométrie Constructive.

LANGUES :
FR + IT

SP21 - Workshop

Maisons remarquables

Studio
de
Projet

Raphaëlle Hondelatte
Réza Azard

raphaelle.hondelatte@versailles.archi.fr

reza.azard@versailles.archi.fr

Le studio « Maisons remarquables » forme un corpus introductif aux cours de P21 et R21 sur le thème de l'Habiter. L'ambition du studio est d'ouvrir l'éventail des manières et qualités d'habiter en apprenant d'autres us et cultures. Les standards (typologies, normes) sont questionnés afin de les dépasser et de les faire évoluer. L'habitat est regardé comme un environnement, un écosystème poétique et sensible, qui convoque les questions d'enracinements comme de mouvements, de passé comme d'avenir, d'usages comme de paysages. Des maisons japonaises sont sélectionnées pour leurs radicalités créatives. La culture nipponne nous offre des approches alternatives quant à la manière d'habiter l'espace, au rapport entre intérieur et extérieur, au climat et à la saisonnalité et plus largement à la notion de confort et de luxe d'habiter.

Deux temps rythment le studio :

- Une phrase, un dessin, une maquette. Une maison est analysée par un groupe d'étudiant-es pour en révéler le concept et la qualité remarquable.
- Un film, une minute.

Pour chaque maison, un petit film scénarise un moment de vie imaginé dans une spatialité précise et un temps défini, afin d'explicitier le rapport entre la structure de la maison et ce moment intuitif, et d'installer un potentiel poétique.

PARTERNAIRES
Un cinéaste invité

VOLUME HORAIRE

40 h

**COMPÉTENCES
À ATTEINDRE**

- ▶ Esprit analytique,
- ▶ Capacité à créer de nouvelles grilles de lecture en allant à la recherche de contournements créatifs,
- ▶ Capacité à explorer de nouveaux outils de représentation du projet.

MCC

- ▶ Contrôle continu
- ▶ Un rendu final avec jury croisé

VALORISATION

Un film numérique final avec l'ensemble des films d'une minute.

ECTS

3

**LANGUE :
FR**

UE

Pensée technique



T21

Analyse des Structures

Enveloppes

Projet constructif

Rémi Souleau
Nicolas Didier

remi.souleau@versailles.archi.fr

nicolas.didier@versailles.archi.fr

Analyse des structures

- *Rappels mathématiques, unités physiques, notions de forces et de moments, principes de la statique*
- *Types d'assemblages, degrés de liaisons et de libertés, structures isostatiques, schéma statique*
- *Équilibre d'une structure, réactions d'appui, schéma statique*
- *Compression et traction pures, structures treillis, fonctionnement d'une poutre treillis (introduction à la flexion)*

Enveloppes

- *La notion d'enveloppe dans l'histoire de la construction et de l'architecture*
- *Conditions climatiques : soleil et rayonnement, températures, climats*
- *Echanges énergétiques à travers l'enveloppe*
- *Principes de conception bio-climatique et notion d'énergie grise*

Projet Constructif

*Conception d'une maquette de charpente en treillis de surface 1m².
Schéma statique, optimisation et chargement jusqu'à la rupture.*

VOLUME HORAIRE

48 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- ▶ Équilibre d'une structure par la somme des forces et des moments, types d'appuis, schéma statique ;
- ▶ Calcul des échanges énergétiques de l'enveloppe ;
- ▶ Analyse climatique et énergétique d'un projet d'architecture.

MCC

- ▶ T21a – 35% : Analyse des structures : Examen individuel
- ▶ T21b – 35% : Enveloppes : Examen individuel
- ▶ T21c – 30% : Projet constructif : Jury sur rendu collectif

ECTS

3

LANGUE :
FR

UE

Culture artistique

Histoire de l'art

Damien Sausset

damien.sausset@versailles.archi.fr

Le devenir de la création contemporaine est ici interrogé au travers de grandes notions à l'œuvre dans l'histoire de l'art. Le cours présente quelques grands mouvements apparus au cours des XX^e et XXI^e siècles ainsi que les mutations qu'elles impliquent en matière de sensibilité visuelle et plastique. Cinq thèmes sont explorés pour leur intérêt dans l'histoire de l'art d'une part, et pour leur intérêt vis-à-vis de la création architecturale d'autre part :

1) La nature : sa perception depuis les ciels de Giotto, la lumière des impressionnistes, jusqu'aux territoires du Land art ;

2) Le lieu : du « Bel Composto » des artistes baroques (Bernini) aux installations in situ ;

3) Le corps : d'une part sa perception : son idéalisation dans l'art antique jusqu'à la Renaissance, l'exploration des expressions à partir du XVII^e siècle, sa déconstruction-réinvention par les modernes, et les « réalistes » contemporains ; d'autre part son utilisation au travers des performances et de vidéos ;

4) L'art social : art participatif, installations et art urbain ;

5) L'art objet : l'éternel retour de la peinture et de la sculpture.

VOLUME HORAIRE

16 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- ▶ Développement de la sensibilité
- ▶ Acquisition d'un sens critique
- ▶ Découverte du « cousinage » entre l'art et l'architecture.

MCC

- ▶ Constitution d'un mini dossier de recherches

ECTS

1

LANGUE :
FR

UE
Histoire
et Sciences humaines

S21a

Le(s) «sens» de l'habiter

CM

Michela de Giacometti

michela.de-giacometti@versailles.archi.fr

Que signifie « habiter » ? Dans quelle mesure les notions d'espace privé et d'espace public sont-elles socialement construites ? Qu'ont en commun l'habitation bourgeoise du Paris du XIX siècle et la maison kabyle traditionnelle ? En quoi le concept de « chez soi » possède-t-il une valeur politique ? Et comment nos sens participent-ils de notre expérience de l'habiter ? Ce cours d'anthropologie des espaces domestiques explore ces questions et bien d'autres à travers un corpus d'approches théoriques et d'études ethnographiques qui interrogent les différentes dimensions de l'habiter. Une attention particulière est accordée aux théories critiques qui montrent que l'espace domestique est le lieu de multiples rapports de pouvoir, de socialité, d'émotions et de conflits. Les études féministes, postcoloniales et les théories du care ont en effet contribué à renouveler le regard des sciences sociales sur l'organisation des modes d'habiter, ainsi que sur les objets et les relations sociales qui participent à leur définition. Nous examinerons les façons dont les individus et les groupes créent et appréhendent leurs espaces domestiques. Inversement, nous étudierons comment ces espaces reflètent et façonnent les identités, les pratiques et les valeurs sociales et culturelles de ceux et celles qui les habitent. Mais nous analyserons également comment l'espace domestique peut devenir un lieu de contestation et de résistances aux normes établies.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Connaissance des théories et des auteurs principaux de l'anthropologie de l'espace domestique
- Capacité à appliquer l'analyse ethnographique de la maison dans tout contexte socioculturel

MCC

Partiel

(Note finale = Partiel 50% + TD 50%)

ECTS

2

LANGUE :
FR

Introduction au droit Environnement professionnel et modalités d'exercice

I - Les différentes branches du droit (privé et public) ayant un rapport avec l'architecture.

Les deux ordres de juridiction (judiciaire et administratif) : présentation.

Principes fondamentaux du procès en droit privé (médiation, procédure et arbitrage) et public.

Points fondamentaux du droit pénal :

- *classification tripartite des infractions*
- *prescription de l'action publique*
- *légalité des délits et des peines*
- *présomption d'innocence*
- *récidive*
- *complicité*
- *tentative*
- *responsabilité pénale des personnes morales (leurs peines)*
- *quelques délits liés à la construction*

II - Les personnes

- *physiques (identification, capacité, sort des engagements en cas de décès).*
- *morales de droit privé (dénomination, but lucratif ou pas, fonctionnement, identification du représentant légal, spécialité, cessions, direction, comptes annuels, disparition).*
- *morales de droit public (présentation, prérogatives, deniers publics, marchés publics)*

III - Modalités d'exercice : notion de profession libérale

Conseil de l'Ordre des architectes : statut, composition, rôle (dont les chambres disciplinaires). Code de déontologie.

Contrats types de l'Ordre.

L'exercice à titre libéral / en qualité de salarié / collectif (en société par exemple).

Anne Bussery

anne.bussery@versailles.archi.fr

VOLUME HORAIRE

16 h

**COMPÉTENCES
À ATTEINDRE**

- ▶ **Connaître le très vaste environnement juridique de l'architecte et ses modalités d'exercice**

MCC

- ▶ **Épreuve écrite individuelle (questions à choisir dans une liste diffusée pendant le semestre)**

ECTS

1

**LANGUE :
FR**

H21

Histoire des espaces intérieurs de l'Antiquité gréco-romaine à l'Art nouveau

Béatrice Grondin

beatrice.grondin@versailles.archi.fr

Le cours propose de croiser une histoire de l'architecture occidentale inscrite dans un contexte culturel avec l'évolution des spatialités en éclairant les éléments architectoniques et sensibles en jeu dans les limites et les perceptions de l'espace. À partir des plans, coupes, perspectives, photographies et autres outils de représentation, il sera possible de comprendre des exemples historiquement emblématiques, de l'implantation au détail d'ambiance. Pour saisir l'organisation spatiale, une grille de lecture axée sur la distribution et la partition des organes intérieurs sera proposée. La compréhension de la circulation interne, des proportions, des transitions, des pivots et des interstices aboutira à la mise en perspective d'éléments architecturaux signifiants et à celle de leur syntaxe. Par ailleurs, l'approche du caractère ambiantal des espaces étudiés mettra l'accent sur le rôle de la lumière, des matériaux et de tous les éléments sensibles qui établissent les relations entre « l'intérieur » et le monde. Le mobilier et arts du décor domestique seront systématiquement intégrés dans la lecture critique des exemples étudiés.

VOLUME HORAIRE

24 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- ▶ Intégrer les arts décoratifs dans l'analyse spatiale
- ▶ Acquérir des outils d'analyse spatiale axée sur les relations intérieur-extérieur
- ▶ Comprendre le concept d'« ambiance » et ses enjeux théoriques et pratiques

MCC

- ▶ Un questionnaire en examen final

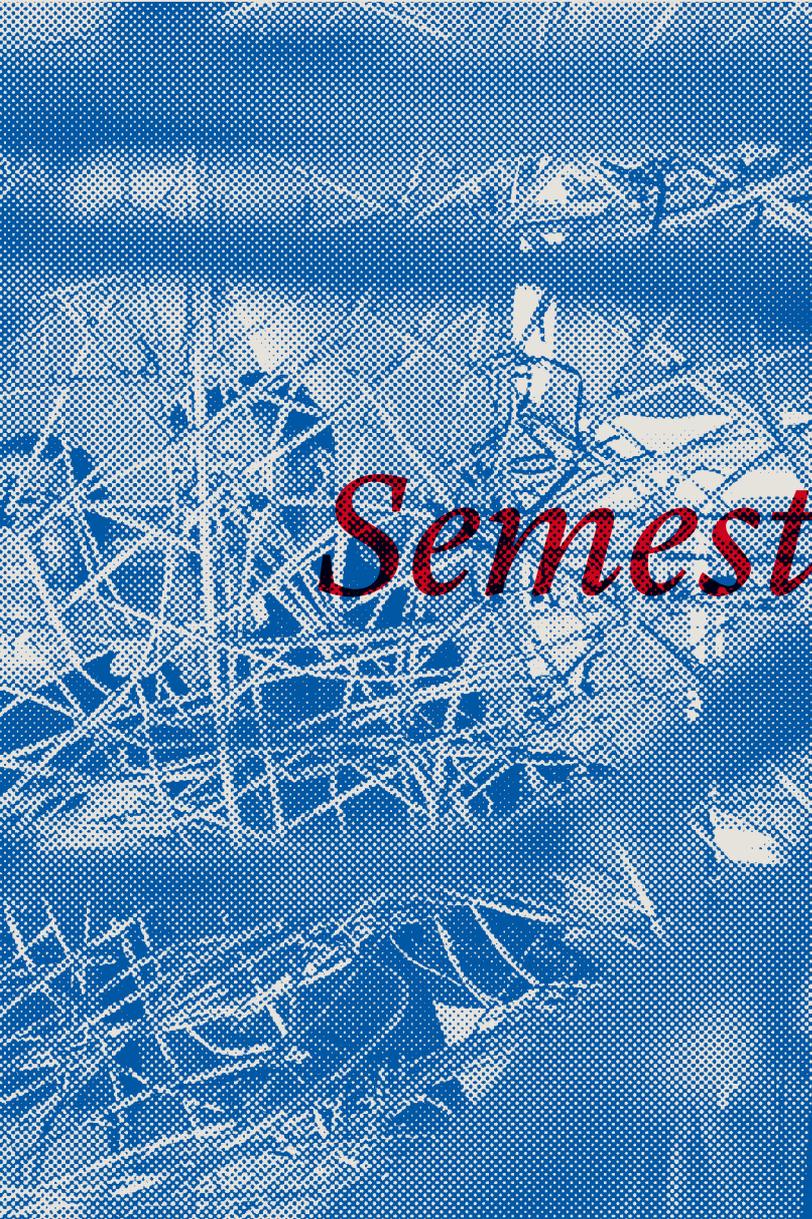
ECTS

1,5

LANGUE :
FR

Licence 2





Semestre 4

UE

Projet long

De la lecture du territoire à l'écriture sur le territoire

Djamel Klouche

djamel.klouche@versailles.archi.fr

L'enjeu de cet enseignement est d'acquérir une connaissance spécifique de la fabrique de la ville contemporaine. Le studio de projet est conçu comme un processus associant, dans le semestre, une « lecture d'un territoire » à une « écriture sur le territoire », c'est-à-dire de décliner cette lecture dans un projet engagé sur ce même territoire.

La phase de lecture de la ville est cruciale, les étudiants doivent pouvoir objectiver différentes catégories d'analyses des territoires : balades urbaines, cartographie et études des cartes et plans (cadastraux, historiques, etc...), analyses articulant plusieurs échelles d'appréhension, atlas des phénomènes urbains en cours, etc.

Sur la base de ce travail intense de lecture, une figure urbaine de la ville considérée doit être mise en perspective, figure urbaine qui contient potentiellement les arguments d'un projet engagé sur le territoire.

Cette méthode doit permettre aux étudiant-es de comprendre que le processus de lecture ne se différencie pas du processus d'écriture, mais que le projet urbain s'initie dans une même temporalité et dans une même dynamique d'analyse comme d'anticipation.

VOLUME HORAIRE

70h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- ▶ Maîtriser les outils d'analyse de la ville et de ses composantes
- ▶ Maîtriser les outils cartographiques permettant de représenter les phénomènes urbains contemporains
- ▶ Appréhender la question des échelles et de la nécessité de les articuler ; de l'échelle domestique à l'échelle territoriale.

MCC

- ▶ Rendu intermédiaire 40 %
- ▶ Rendu final 60%

ECTS

9

LANGUE :
FR

A22

CM

Analyse et théorie urbaine

Gaëtan Brunet

gaetan.brunet@versailles.archi.fr

Ce cours portera sur les espaces urbains - des territoires artificialisés et habités offrant des perspectives de vie multiples. En Europe, l'industrialisation du XIXe siècle puis le développement de l'automobile et de la société de service au XXe ont engendré un phénomène d'urbanisation puis de suburbanisation d'une culture urbaine qui touche désormais toute la société. Ces phénomènes continuent de se répandre aujourd'hui dans d'autres régions du monde.

Les enjeux du XXIe siècle se dessinent selon des configurations nouvelles, s'inscrivent dans des considérations désormais globalisées et sont soumis aux modifications du climat.

Penser et agir dans la « ville » contemporaine procède alors d'un double mouvement à priori contradictoire : comprendre les mécanismes et idées à l'origine des territoires sur lesquels nous intervenons aujourd'hui, en les observant avec humilité ; et imaginer des futurs désirables en prenant en compte les effets de nos modes de vie sur l'environnement.

Le cours s'attachera à comprendre et analyser les nouveaux enjeux du projet sur les territoires urbanisés en les inscrivant dans une perspective à la fois historique et prospective.

VOLUME HORAIRE

16 h

**COMPÉTENCES
À ATTEINDRE**

- ▶ Acquérir des savoirs sur l'histoire moderne et récente de l'urbanisme (idées, courants de pensée, raison d'être des formes urbaines héritées...)
- ▶ Comprendre les composantes – pluridisciplinaires – du projet urbain et territorial contemporain
- ▶ Comprendre comment mobiliser ces connaissances (de la lecture à l'écriture sur le territoire) dans le cadre du projet associé P22

ECTS

1

LANGUE :
FR

R22



Représentation de l'Architecture 4

Gabriele Pierluisi

gabriele.pierluisi@versailles.archi.fr

VOLUME HORAIRE

64 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

L'enseignement de la discipline au deuxième semestre de la deuxième année sera tout d'abord dédié à la révision des notions de modélisation tridimensionnelle et de dessin à main levée acquises au premier semestre, puis à l'apprentissage des techniques de rendu architectural : à la fois comme gestion de la perspective (cadrage et projection d'un modèle 3D), des lumières et des textures. Outre l'apprentissage des techniques de représentation numérique, il y aura, dans la continuité du R 21, l'étude et l'apprentissage du dessin à main levée in situ. Il faut considérer que la construction d'une image tridimensionnelle d'un projet est à la fois un acte technique et esthétique, avec les choix que cela implique. En ce sens, les étudiant-es devront développer leur propre esthétique personnelle pour une représentation tridimensionnelle efficace de l'espace. Ce travail de prise de conscience de leurs propres méthodes de production (modalités personnelles de mise en forme) repose, de façon opérationnelle tout au long du cours, sur l'interaction constante entre les techniques de production manuelles et les techniques de modélisation et de projection numériques.

MCC

- ▶ Acquérir une bonne maîtrise des outils nécessaires à la représentation de l'espace en images tridimensionnelles (perspective et axonométrie, effets de rendu chromatique et de clair-obscur, utilisation de texture procédurale ou photographique)

- ▶ Présence au cours
- ▶ Contrôle continu, corrections pendant le cours
- ▶ Rendu à la fin du semestre

PRÉ-REQUIS

- ▶ Compétences de modélisation 3D sur Blender

ECTS

3

LANGUES :
FR + IT

LE COURS PROPOSE

L'EXPÉRIMENTATION

DES TECHNIQUES

DE REPRÉSENTATION

MIXTES

(analogique et numérique),

ET L'UTILISATION

DE LOGICIELS AU CODE

SOURCE OUVERT

(« open source : OS »).

MOTS CLEF

Représentation
de l'architecture,

Dessin numérique,
Dessin mixte,

Numérique chaud,
Open Source,

Blender 3D, Mesh,
3D, Perspective,

architectural rendering,
Géométrie Constructive.

UE Studio

SP22a

La petite Métropole

Nolli

Djamel Klouche

djamel.klouche@versailles.archi.fr

Corpus introductif aux P22 et A22, le SP22 est pensé comme une acclimatation collaborative à l'échelle de la ville. Il permet de désinhiber les étudiant-es face à la complexité de celle-ci. L'exercice collaboratif a pour objectif la construction d'une ville imaginaire dénommée « petite Métropole Nolli ». Né à Côme, Giambattista Nolli est surtout connu pour son grand plan de Rome (Nuova Pianta di Roma, gravé et édité en 1748, en 16 feuilles in-folio et 16 in-4°), qui était de loin la description la plus précise faite de la ville. Ce plan a la particularité de montrer les espaces publics et les espaces ouverts au public sous la même forme. Les intérieurs des églises sont représentés de la même façon que les rues et les places. Cette particularité donne à voir une forme de ville plus en prise avec les usages et pratiques et pose clairement la question de la continuité des espaces, publics ou d'usages public. Les étudiant-es découvrent la capacité de l'« espace public » dans son acception large (l'espace ouvert aux usages publics), et apprennent à mobiliser des formes urbaines et architecturales et à construire des configurations urbaines singulières appropriables par les habitant-es. Le SP22 donne lieu à un très grand plan dessiné à multiples mains (toute la promotion) et à des développements descriptifs de fragments de cette ville imaginaire (dessins, axonométries, coupes, maquettes, etc.).

PARTERNAIRES

Invités extérieurs

(Anne Frémy et conférenciers)

VOLUME HORAIRE

40 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- ▶ Appréhender l'échelle urbaine
- ▶ Comprendre la logique de l'espace public dans un espace urbain
- ▶ Appréhender des questions de densités urbaines
- ▶ Appréhender des tissus urbains et les pratiques multiples qu'ils impliquent
- ▶ Appréhender la représentation de territoires urbains

MCC

- ▶ Contrôle continu
- ▶ Un rendu final

VALORISATION

Un rapport détaillé élaboré par les étudiant-es relate la dynamique du studio.

ECTS

2

LANGUE :
FR

Réinventer le pavillonnaire

David Leclerc

david.leclerc@versailles.archi.fr

Alors que le développement durable nous invite à refaire la ville sur elle-même pour mettre fin à l'étalement urbain, ainsi qu'à favoriser une plus grande mixité et inclusion sociale, peu de réflexions et d'actions sont menées aujourd'hui sur la transformation des zones pavillonnaires. Ces quartiers, qui sont aux mains d'une multitude de propriétaires individuels, rendent les mécanismes d'intervention plus complexes. Pourtant la récente crise sanitaire a montré l'engouement des français pour ce type d'habitat peu dense et souvent doté d'un jardin. Longtemps méprisés, ces quartiers se découvrent ainsi une attractivité nouvelle, sans résoudre pour autant les critiques écologiques qu'ils soulèvent.

Après avoir étudié en début d'année, des maisons « savantes » d'architecte (P21 - La maison monde), l'objectif de ce workshop, qui clos la deuxième année de Licence, est de s'intéresser à la maison « ordinaire » qui peuple ces lotissements et les périphéries de nos villes. Construite pour répondre à des modes de vie souvent obsolètes aujourd'hui, l'objectif sera de tester sa résilience et sa capacité à s'adapter à de nouveaux usages. Comment penser aussi sa transformation face aux enjeux du changement climatique et aux exigences de frugalité énergétique. Comment, enfin, faire avec ce « déjà là » pour lui donner une seconde vie.

VOLUME HORAIRE

40h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- ▶ Présenter un document PDF qui documente la démarche de projet et la réflexion durant la semaine
- ▶ Réalisation d'une maquette de l'ensemble d'un ilot à l'échelle 1/25e
- ▶ Contrôle Continu et présence au workshop
- ▶ Le travail est évalué à l'issue d'une présentation du projet constructif en fin de semaine

MCC

ECTS

1

LANGUES :
FR + EN

UE

Pensée technique

T22



Analyse des Structures Enveloppes Projet constructif

Rémi Souleau / Nicolas Didier

remi.souleau@versailles.archi.fr

nicolas.didier@versailles.archi.fr

VOLUME HORAIRE

48 h

**COMPÉTENCES
À ATTEINDRE**

- ▶ Comprendre le comportement en flexion ; Comprendre les critères dimensionnants des poutres et planchers (portée, inertie, matériaux)
- ▶ Comprendre et nommer les éléments constructifs d'un détail technique
- ▶ Représenter une coupe de détail constructive à petite échelle (1 : 10)

MCC

T22a – 30 % : Analyse des structures :

Examen individuel

T22b – 30 % : Enveloppes :

Travail personnel

T22c – 40 % : Projet constructif :

Jury sur rendu collectif

ECTS

3

**LANGUE :
FR**

Analyse des structures

Flexion des poutres, résistance des matériaux, contraintes et déformations, notion d'inertie, résistance et rigidité, charges, critères de dimensionnement des structures. Applications sur les systèmes constructifs de planchers et structures poteaux/poutres.

Enveloppes

Anatomie détaillée des éléments de la construction (planchers et fondations, murs, ouvertures, couvertures et toitures terrasses) illustrée par l'analyse de projets contemporains remarquables.

Projet constructif

Travail de conception en groupe d'un projet architectural dont le programme et le site présentent des enjeux spécifiques autour de la question structurelle et de la conception du clos-couvert. Approfondissement des questions constructives.

Conception d'une maquette du projet à grande échelle (1 : 50)

UE
Histoire
et sciences humaines

S22a

Conférence métiers et emplois de l'architecture

Conf.

(conférence avec intervenants extérieurs)

Christine Leconte

christine.leconte@versailles.archi.fr

Cet enseignement propose quelques clefs indispensables afin de mieux cerner les attendus de la future profession d'architecte. Chaque année 5 personnalités ayant suivi des Études d'architecture, témoignent et interagissent avec les étudiant-es. Sont abordés également des questions d'éducation civique et d'environnement de la profession. Ce cours est également un moment de réflexion pour l'étudiant-e pour penser à son engagement personnel et sa future pratique de l'architecture.

*Exemple d'intervenants (qui changent chaque année) : Loïc Daubas (agence d'architecture/approche participative/écologique/ matériaux biosourcés), Judith Wacht (architecte en collectivité locale), Marine de la Guerrande (agence parisienne, ayant fait du salariat dans de grandes agences), Stéphanie Weil-Euvé (architecte de formation reconvertie dans la promotion immobilière), Sophie Thollot (architecte, directrice de CAUE)
Le cours peut avoir lieu en visio.*

VOLUME HORAIRE

12 h

**COMPÉTENCES
À ATTEINDRE**

► Connaissance de l'environnement du métier d'architecte, de la diversité des pratiques, éducation civique.

MCC

► Partie sous forme de question afin de réagir aux propos des intervenants.

ECTS

1

**LANGUE :
FR**

H22a

CM

De Babylone à Royan : villes, chantiers et matériaux de construction (de l'Antiquité jusqu'au milieu du XX^e siècle).

N

n@versailles.archi.fr

L'enseignement de H22 s'articule en deux CM distincts qui, à des échelles différentes, celle de la ville et celle de l'objet architectural, couvrent une même chronologie élargie qui va de l'Antiquité jusqu'au milieu du XX^e siècle. Le premier cours est consacré à l'histoire urbaine. Le second est dédié à l'histoire de la construction. Il s'agit dans les deux cas de dresser un large panorama chronothématique qui permette à la fois l'acquisition de repères chronologiques et la constitution d'un ensemble de connaissances donnant des clés pour contextualiser le projet. De la théorie aux pratiques, de la conception à l'exécution, notre approche se veut diversifiée afin de rendre compte de la complexité de réalités historiques qui sont analysables à différents niveaux d'échelle et de plusieurs points de vue. L'histoire de l'urbanisme exige d'interroger les évolutions morphologiques des modes d'occupation de l'espace comme leurs fondements théoriques, mais également de comprendre les interrelations entre ville et société. L'histoire de la construction centrée sur l'histoire des matériaux et des techniques questionne également les jeux d'acteurs à travers la problématique du chantier.

VOLUME HORAIRE

48 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- ▶ Acquérir des repères chronologiques et d'un ensemble de connaissances
- ▶ Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- ▶ Développer une argumentation avec esprit critique.

MCC

- ▶ Questionnaire à réponses argumentées (évaluation en fin de semestre)

ECTS

3

LANGUE :
FR

SH22

CM

Philosophie contemporaine : Machines à penser

Jeremy Lecomte

jeremy.lecomte@versailles.archi.fr

VOLUME HORAIRE

16 h

Cet enseignement de philosophie de deuxième année (L2) explore quelques-unes des grandes questions philosophiques que pose le développement des machines computationnelles souvent qualifiées d'intelligences artificielles. Loin des fantasmes hyperboliques faisant de l'intelligence artificielle le possible fossoyeur de l'humanité, ce cours s'attache à prendre au sérieux la multiplicité des processus de programmation, de développement, et d'application des intelligences artificielles ; se concentrant tout particulièrement sur le fait de savoir si ce sont les machines qui se rapprochent des capacités humaines, ou si ce sont nous, les humains, qui nous mettons de plus en plus à penser comme des algorithmes.

Chaque séance est constituée d'un cours magistral de deux heures. Chaque année, un·e invité·e exceptionnel·le est invité·e à dispenser l'une des huit séances que comporte ce cours.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- ▶ Comprendre que le terme d'intelligence artificielle recouvre une pluralité de systèmes d'apprentissage et de calcul.
- ▶ Maîtriser les grandes notions de la logique et des probabilités permettant de comprendre l'histoire de ces systèmes
- ▶ Être capable de distinguer les deux grandes orientations qui structurent le développement de ces systèmes : le modèle de déduction symbolique et le modèle d'induction statistique.
- ▶ Être capable de mettre en regard un système technologique donné et le champ social d'application dont il émane et auquel il est destiné.
- ▶ Être capable de mettre en regard les procédures de développement d'intelligence artificielle et notre connaissance ou notre compréhension de la pensée humaine.
- ▶ Être capable d'une lecture à la fois dynamique et critique des textes étudiés.
- ▶ Se montrer capable d'articuler une réflexion de manière précise et argumentée (oral et écrit).
- ▶ Travail écrit prenant la forme, au choix et suivant les sujets proposés : d'un commentaire de texte, d'une dissertation, ou d'une analyse d'image.

ECTS

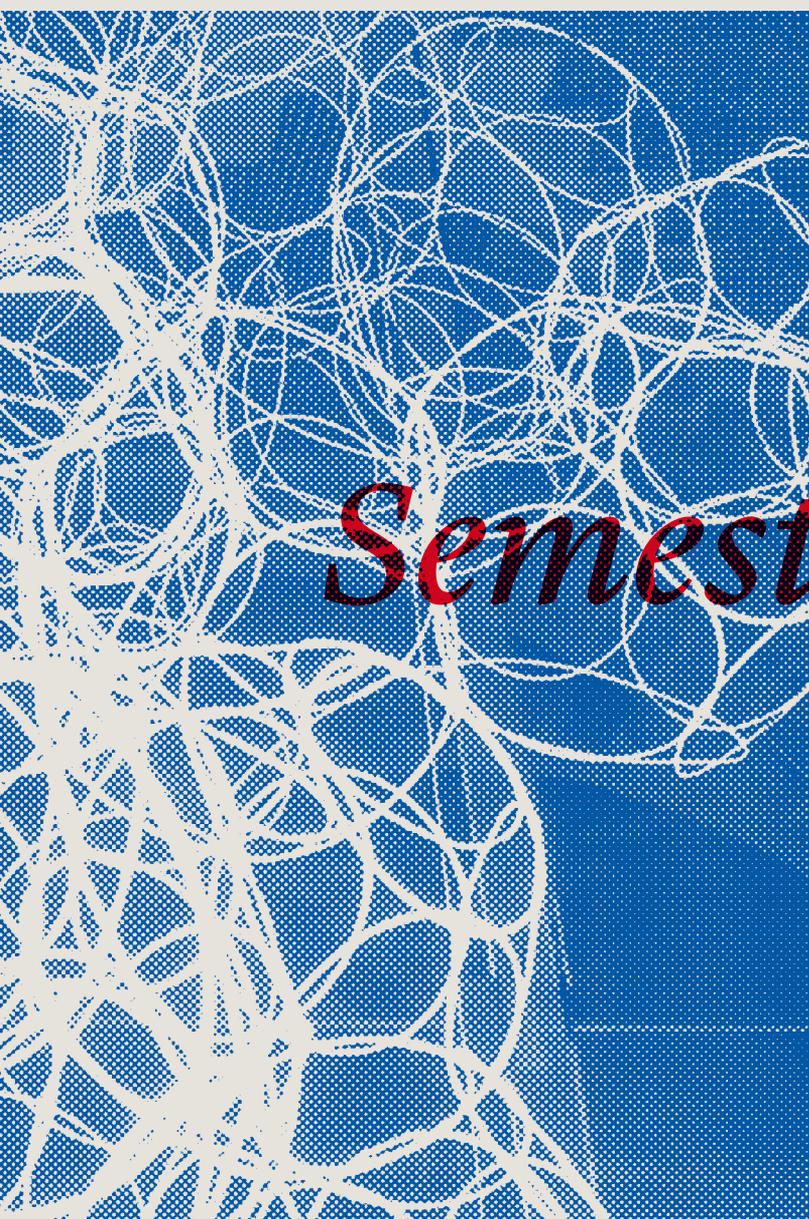
1

LANGUE :
FR

MCC

Licence 3





Semestre 5

UE

Projet long

P31

Projet

Équiper la ville aujourd'hui

Jean-Patrice Calori

jean-patrice.calori@versailles.archi.fr

Cette nouvelle session P31 2023 s'appuie sur une approche dissociée afin de concevoir un équipement public métropolitain. Il s'agit d'une forme d'initiation qui met en jeu un exercice préliminaire théorique qui fait projet en préalable au projet. Par cet exercice inaugural, vous pourrez faire émerger une idée, propre à être le catalyseur de la démarche de projet. L'objectif de ce semestre est de poursuivre à la fois l'assimilation des fondamentaux nécessaires en cycle licence, mais aussi de vous permettre d'appréhender les différentes approches possibles de la fabrication du projet d'architecture. De fait, au cours de cette session, il n'y a pas une seule manière d'aborder la démarche de conception. Pour vous permettre d'entrer dans l'exercice, vous ferez appel à une ou plusieurs clés d'entrée. Enfin, à la portée théorique de l'exercice préalable, s'ajoute ensuite un cadre pratique qui consiste à concevoir un projet complet. Cette phase trouve alors un cadre géographique, cette année urbain. Notre ambition pédagogique est de vous faire réfléchir à la fois sur la nature même d'un équipement de taille moyenne pour la ville, le quartier, mais aussi sur le rapport qu'il peut entretenir avec l'espace public, et son contexte, comment il peut devenir un marqueur dans la cité. Parallèlement, il sera attendu que vous preniez en compte une dimension environnementale. Il sera attendu une réflexion croisée entre pensée théorique et attention à la dimension environnementale.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

MCC

VALORISATION

ECTS

11

119

VOLUME HORAIRE

70 h

- ▶ Compréhension de la nature du programme d'un équipement et de la fabrication de l'idée (deux clés d'entrée),
 - ▶ Capacité à synthétiser un travail préliminaire théorique en un départ de projet d'architecture et de son développement,
 - ▶ Compétences dans la recherche et l'exécution de modes représentation adaptés au projet.
-
- ▶ À l'issue du deuxième exercice des clés, présentation dans l'auditorium sous forme d'une performance minutée et sur la base des deux clés 30%
 - ▶ Rendu composé de l'ensemble des éléments propres à la bonne compréhension du projet : à minima l'ensemble des plans, deux coupes, une axonométrie, une perspective dans son contexte, deux maquettes à deux échelles – global + détail 70%
- Un enseignant sera choisi pour se charger avec un ou deux moniteurs du travail éditorial (Clés + Projet) : charte graphique, maquette, réalisation du livret.

LANGUE :
FR

Une « conférence est prévue à l'articulation entre clés et projet.

A31

CM

Théorie et analyse : De l'épaisseur du temps

Jean-Patrice Calori
Nicolas Karmochkine

jean-patrice.calori@versailles.archi.fr

nicolas.karmochkine@versailles.archi.fr

À la suite du A21, la réflexion se fait autour de l'édifice, son décryptage tout autant que les relations qu'il entretient avec son milieu historique et culturel ainsi que la relation organique qu'il entretient avec son territoire.

- *L'édifice et la matière*
- *Langage et matériaux : C'est l'outil qui transforme la matière en matériau. Là, déjà, commence le langage.*
- *L'ornement : Après l'industrialisation, l'outil numérique renoue avec l'artisanat. Revient alors, transformé, ce que l'on croyait disparu.*
- *L'édifice : dits et non-dits*
- *L'ange de l'histoire : À propos de monuments funéraires et de bibliothèques considérés, non comme des lieux de conservation, mais comme des lieux de réhabilitation.*
- *Sur le jadis : À propos de musées, considérés, non comme des lieux de conservation, mais comme des lieux de sédimentation.*
- *Le théâtre de la mémoire : Le théâtre considéré, non comme un lieu de représentation, mais comme le lieu de la révélation.*
- *Cum templum. Contempler le petit et contempler le grand. À l'équilibre se place le templum.*
- *L'édifice comme territoire*

VOLUME HORAIRE

16 h

MCC

► Dossier A3

ECTS

1

LANGUE :
FR

R31

Représentation de l'Architecture 5

Gabriele Pierluisi

gabriele.pierluisi@versailles.archi.fr

Le cours s'inscrit dans la continuité des recherches menées au sein du LéaV, en particulier sur l'interprétation de la représentation architecturale comme lieu privilégié d'invention du projet.

Le cours de R 31 permet une réflexion opérationnelle sur l'iconographie architecturale.

La représentation de l'architecture dans son historicité est interprétable comme un système iconographique, qui en tant que tel nous parle des postures historiques de l'interprétation architecturale. Chaque forme de théorie architecturale a eu un équivalent en image que l'on peut évaluer de façon iconographique. Et vice-versa l'iconographie nous parle de l'approche théorique et anthropologique de chaque prise de position architecturale. Le

Workshop R31 est imaginé en continuité avec le P31, et veut permettre une réflexion par les images sur les projets réalisés dans ce cours. Il s'agit de produire à posteriori un tableau «archéologique» à partir des images-clés de son projet, en travaillant sur le plan, la coupe et la perspective comme icônes fondatrices du projet.

VOLUME HORAIRE

20 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- ▶ Acquérir un regard sur sa propre production
- ▶ Capacité à produire une recherche par images cohérente et explicable en améliorant la capacité communicative d'un dispositif spatial de présentation des d'images de la recherche.

MCC

- ▶ Présence au cours. Contrôle continu, corrections pendant le cours et rendu à la fin du workshop.

PRÉ-REQUIS

- ▶ Projet de P31

ECTS

1

LANGUES :
FR + IT

MOTS CLEF

Représentation de l'architecture, Dessin numérique, Dessin mixte, Numérique chaud, Iconographie architecturale, Atlas.

T31 - T32



Ambiance, approche technique et structure

T31 40h cm 40h td

T32 30 cm 30 td

Klaas De Rycke

klaas.de-rycke@versailles.archi.fr

L'enseignement des sciences et techniques de 3^e année du cycle licence a pour objectif de montrer comment les données techniques et réglementaires s'intègrent dans le projet architectural pour en enrichir la conception. Les notions apprises au cours des deux années précédentes sont revues et consolidées. Afin de faire le rapprochement entre projet et technique, les notions essentielles sont traitées avec des études de cas.

Le rapprochement entre technique/construction du projet et le projet est d'abord obtenu par des cours théoriques hebdomadaires sur différents sujets : structure, environnement et énergie, acoustique, façade, fluides, accès PMR. Ces sujets sont approfondis lors de TD développés conjointement avec les enseignants de projet et sont donc un approfondissement du projet par les sciences et techniques du bâtiment.

Le cours a pour objectif d'initier aux enjeux, aux méthodes et aux outils qui explorent les nouvelles stratégies des acteurs de l'architecture, les évolutions qu'elles provoquent sur les pratiques de projet, et les conditions de prise en compte des problématiques contemporaines dans ces pratiques.

L'année se termine avec un workshop de structure en utilisant des nouvelles méthodes de fabrication et de conception architecturale. Le Workshop est accompagné d'une série de conférences axées sur la recherche architecturale.

VOLUME HORAIRE
T31 40 (CM)
40 (TD)
T32 30 (CM)
30 (TD)
Workshop 32

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- ▶ Intégrer des notions techniques du bâtiment dans le projet (façade, structure, acoustique, ...),
- ▶ Savoir expliquer/analyser/proposer des solutions techniques pour des bâtiments publics et logements,
- ▶ Démontrer un savoir sur des nouvelles façons de fabriquer et projeter de l'architecture

MCC

- ▶ TD et examen (contrôle continu si possible avec internet)

PRÉ-REQUIS

- ▶ T11 au T21

ECTS
2 (CM)
2 (TD)
2 (Workshop)

LANGUE :
FR

SP31

Studio Son

Studio
de
Projet

Gilles Paté

gilles.pate@versailles.archi.fr

Le studio Son est un intensif qui expérimente le son par la fabrication d'installation sonores interactives. Il combine initiation à la discipline acoustique dans le domaine architectural, recherches plastiques sur le son et l'espace menées par des plasticiens et des musiciens. L'équipe comprend des architectes, des ingénieurs et des plasticiens.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- ▶ Mener une expérimentation sonore,
- ▶ Connaître le matériel d'interactivité (capteurs, arduino)
- ▶ Réalisation échelle 1

MCC

- ▶ Exposition

VALORISATION

Présentation aux portes ouvertes de l'école

ECTS

2

LANGUE :
FR

UE

Disciplines associées

L'image document, entre réalité et fiction

Claire Chevrier
Damien Sausset

claire.chevrier@versailles.archi.fr

damien.sausset@versailles.archi.fr

« Comment ouvrir nos yeux, comment réapprendre les images ? On pourrait esquisser une double hypothèse. Premièrement, il faut désarmer les yeux : faire tomber les remparts que l'idée préalable - le préjugé - interpose entre l'œil et la chose... Mais il faut deuxièmement, réarmer les yeux. Non pas de règles général, de principes durs comme fer ou de représentations qui fermeraient à nouveau le visible dans la masse des idées toutes faites. Réarmer les yeux pour voir, pour s'essayer à voir, pour réapprendre à voir... » Georges Didi Huberman Article « Remonter, refendre, restituer » Les carnets du Bal 01 L'image document, entre réalité et fiction, recouvre désormais des champs de saisi du monde hétérogènes. C'est à ces enjeux que chaque étudiant sera confronté pour ensuite en rendre compte avec sa sensibilité, son propre questionnement et son regard? Ce temps se propose

d'être une expérimentation et un travail critique autour de l'image fixe et de l'image en mouvement en liaison avec le quotidien et le vécu de chaque étudiant.

VOLUME HORAIRE

48 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- ▶ S'emparer d'un médium non maîtrisé pour élargir la perception du réel
- ▶ Faculté d'analyse et capacité à produire un discours critique
- ▶ Autonomie dans la production d'une œuvre, d'une exposition et d'un livret.

MCC

- ▶ Rendu final : présentation du travail plastique et accrochage
- ▶ Progression de la recherche, inscription culturelle du travail, assiduité

VALORISATION

ECTS

3

Exposition

LANGUE :
FR

Du lieu au territoire

Gilles Paté et Edwine Fournier

gilles.pate@versailles.archi.fr

Lieu territoire est une exploration des pratiques artistiques in situ. L'exploration de la ville de Versailles par le corps et les outils plastiques se double d'une réflexion sur l'intégration du végétal et du vivant dans l'espace urbain. Atelier mené avec Gilles Paté, plasticien et Edwine Fournier, archéographe. Visite de l'arboretum de Chevreloup. Rencontre avec un écologue.

PARTERNAIRE

Xavier Japiot, écologue

VOLUME HORAIRE

48 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

► exploration du site par le parcours, cartes sensibles, portrait de lieux, carnet de recherche, interventions échelle 1 performance, analyse documentaire et fiction d'un lieu.

MCC

► Carnet de recherche, exposition des recherches en fin de E32

VALORISATION

Exposition

ECTS

3

LANGUES :
FR + EN

Dans l'actualité

Jacques Floret
Frédéric Ciriez

Jacques.floret@versailles.archi.fr

Tout d'abord, donner à regarder aux étudiant-es des images qui nous entourent, qui font l'actualité, qui nous sont déjà familières.

Ensuite, les commenter, en analyser les spécificités de manière collective et joueuse. Accompagner ces remarques de dessins qui en recopient certains détails, qui en restituent certaines nuances.

Enfin convertir ces différentes images en des textes. En profiter pour s'essayer à une écriture qui se revendiquerait comme contemporaine.

Contribuer ainsi à un profond métissage des champs poétiques et plastiques.

VOLUME HORAIRE

48 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- ▶ Esprit d'analyse
- ▶ Qualité de l'argumentation
- ▶ Capacité à inventer

MCC

Contrôle continu

VALORISATION

Exposition et/ou publication

ECTS

3

LANGUE :
FR

Les leçons du cinéma : espace cinématographique et espaces urbains

Vincent Jacques

vincent.jacques@versailles.archi.fr

Dans ce cours, les pratiques résidentielles et les espaces urbains sont explorés prioritairement à travers ce que le cinéma nous montre et nous apprend. Des films issus de divers pays, illustrant une variété d'époques et d'auteurs, constituent la base d'une investigation visant à extraire des informations utiles à la connaissance des façons d'habiter et d'être à l'espace, à les comparer, à les commenter. On analysera également la spécificité de la construction de l'espace au cinéma. Au cours de chaque séance, un film, ou des extraits de plusieurs films, sont projetés et examinés.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- ▶ Analyse filmique
- ▶ Argumentation
- ▶ Culture générale

MCC

- ▶ Examen sur table : répondre à des questions après avoir vu un extrait de film

ECTS

3

LANGUE :
FR

VOLUME HORAIRE

48 h

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- Bazin, A., « Qu'est-ce que le cinéma ? », Paris, Ed. du Cerf, 1993
- Bellour, R., « L'Entre-images : photo, cinéma, vidéo », Paris, La Différence, 1990
- Bresson, « Notes sur le cinématographe », Paris, Gallimard, 1975
- Comolli, J.L., « Voir et pouvoir. L'innocence perdue : cinéma, télévision, fiction, documentaire », Paris, Verdier, 2004
- Creton, L., K. Feigelson (dir.), Théorème, no 10 (« Villes cinématographiques. Ciné-lieux »), Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2007
- Daney, S., « Ciné journal 1981-1986 », Paris, Cahiers du Cinéma, 1996
- Krål, P., « Le burlesque ou la morale de la tarte à la crème », Paris, Stock, 1984
- Leutrat, J.L., « Le cinéma en perspective. Une histoire », Paris, Armand Colin, 2008.
- Schefer, J.L., « Du monde et du mouvement des images », Paris, Cahiers du Cinéma, 1997
- « La ville au cinéma », sous la direction de T.Jousse et T.Paquot, Paris, Ed. Cahier du Cinéma, 2005

Regards sur la frontière : art et anthropologie en dialogue

Michela de Giacometti

michela.de-giacometti@versailles.archi.fr

Ce cours propose une exploration de la relation entre l'art et l'anthropologie à travers le prisme de la notion de frontière. La frontière, en tant que construction sociale et politique, englobe les dimensions du visible et de l'invisible, du relationnel et de l'institutionnel, du symbolique et du matériel. Dans cette perspective, elle a nourri et inspiré l'œuvre créative de nombreux artistes contemporains tout comme les réflexions théoriques dans les sciences sociales, plus précisément en anthropologie. Les séances articuleront ainsi les différents échelles (intime, domestique, urbaine, environnementale, transnationale, etc.) et approches théoriques (du paradigme positiviste aux théories queer) qui peuvent être utilisées pour aborder ce sujet. À chaque fois, des œuvres artistiques (arts plastiques, graphiques, vivants, photographie, documentaire) seront mobilisées, analysées et mises en relation avec un ou plusieurs cas ethnographiques. Parallèlement, nous explorerons des projets de collaboration entre art et sciences sociales qui ont interrogé la frontière, l'objectif étant de penser de manière critique les limites et les possibilités du dialogue entre ces différents domaines, ainsi que les enjeux politiques, esthétique et éthiques que celui-ci implique.

VOLUME HORAIRE

48 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- Capacité d'analyse critique du thème de la frontière du point de vue de sa matérialité, de ses dimensions symbolique et politique et de ses implications en architecture.
- Capacité à mettre en dialogue différentes sources pour construire une argumentation solide et une pensée complexe.

MCC

Devoir sur table

ECTS

3

LANGUES
FR + EN

S31a

L'espace de la photographie

Maud Santini

maud.santini@versailles.archi.fr

Cet enseignement propose une approche anthropologique des espaces urbains et des espaces domestiques par le prisme de la photographie. Chaque séance, fondée sur la projection, le commentaire et l'analyse de séries de photographies, contribue à interroger les relations entre voir, regarder et représenter.

Il sera question des liens entre, d'une part, cette forme spécifique de représentation de l'espace qu'est la photographie et, d'autre part, l'anthropologie, discipline qui place le regard au cœur de sa démarche. Le sujet est abordé dans une perspective historique, depuis les débuts de la photographie jusqu'à l'époque contemporaine. La question du document, le rapport au visible et à l'invisible, au réel et à la fiction font l'objet d'une attention particulière.

Cet enseignement aborde différentes thématiques, tour à tour liées à un genre photographique (la carte postale ; la photographie professionnelle des agences et des revues d'architecture ; le portrait...) ou à un objet architectural ou urbain (le monument, la ruine, la banlieue, la ville la nuit...). L'objectif est d'interroger les manières dont l'image photographique articule des interactions sociales à des spatialités et à des objets architecturaux.

VOLUME HORAIRE

48 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

► Savoir analyser une image et construire une argumentation en mobilisant des notions vues en cours.

MCC

► Devoir sur table (commentaire d'image)

ECTS

3

LANGUE :
FR

Droit de l'urbanisme

Cédric Jobelot

cedric.jobelot@versailles.archi.fr

I. Étudier le droit de l'urbanisme dans sa globalité, aux travers de ses principes directeurs, pour permettre de comprendre

Pourquoi, quand et comment le droit de l'Urbanisme s'impose aux opérations d'aménagement et de construction ?

- 1. Les motifs de la naissance d'un droit de l'urbanisme, et comment il s'est progressivement structuré, dans sa « version moderne. »
- 2. Ce qui fait la spécificité du droit de l'urbanisme par rapport aux autres droits applicables à la construction [droit civil de la propriété / régimes de police administrative (droit de l'urbanisme - droit de l'environnement - droit du patrimoine) / droit de la construction.]
- 3. Les principes directeurs du droit de l'urbanisme, les règles à vocation nationale et documents de planification territoriaux et leurs liens hiérarchiques, l'application de ces différentes règles aux demandes d'autorisation et d'utilisation du sol

II. Aborder concrètement les règles d'urbanisme susceptibles d'être appliquées à une demande d'utilisation du sol (déclaration de travaux -ou permis de construire)

- 1. Les règles d'urbanisme applicables de manière impérative ou supplétive (en l'absence de plan local d'urbanisme)
- 2. Le plan local d'urbanisme
- 3. Le dossier de demande d'utilisation du sol (DT/PC)

VOLUME HORAIRE

32 h

COMPÉTENCES
À ATTEINDRE

► Maîtrise des fondamentaux du droit de l'urbanisme

MCC

► Examen écrit sans support en présentiel

ECTS

1,5

LANGUE :
FR

H31

Palimpseste

Anne-Sylvie Bruel

annesylvie.bruel-delmar@versailles.archi.fr

Considérer le territoire comme un patrimoine constitue-t-il un enjeu conservatiste ou, au contraire, permet-il d'inscrire le projet de sa transformation dans un processus spatio-temporel, et envisager sa réécriture à la façon d'un palimpseste. C'est en empruntant sans sens à André Corboz¹ qu'est choisi ce terme de 'palimpseste' non comme un effacement mais bien comme un travail sédimentaire.

Il est question de surimpressions, superpositions, transformations, révélations, réécriture, inscrites dans une démarche révélatrice de la complexité de ces constructions anthropiques. Le territoire est regardé non pas comme une entité abstraite mais comme une construction complexe.

L'objectif est de proposer la lecture et une interprétation de ce processus emprunté à la mémoire au moyen d'une recherche active de compréhension des liens entre les aménagements du territoire, traces pérennes ou éphémères, présentes ou disparues, et leur substrat, parfois encore constitué de la couche géologique et topographique, souvent par les interventions antérieures dans une succession stratigraphique.

L'histoire de la ville au travers de l'arpentage de Paris, dans sa géographie et son histoire servira de support aux cours et aux travaux dirigés.

CM

TD

Séminaire

VOLUME HORAIRE

48 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- ▶ Travail en coupe à toutes les échelles de la ville
- ▶ Utilisation des sources historiques pour une restitution chronologique
- ▶ Inscription d'intentions de transformation dans le processeur de palimpseste

MCC

- ▶ Contrôle continu et jury de rendu
Rattrapage : dossier

ECTS

3

LANGUE :
FR

Histoire des espaces intérieurs au XX^e siècle

Modalités de production : collaborations et dialogues des professions au XX^e

Béatrice Grondin

beatrice.grondin@versailles.archi.fr

Le premier semestre sera consacré aux modalités de production des espaces intérieurs au XX^e siècle. Des cas d'étude de collaboration entre architectes, décorateurs, designers et artistes seront analysés afin de saisir les enjeux de co-création, de porosités, d'affinités et de dialogues dans le projet architectural. Cette approche, toujours contextualisée, permettra d'éclairer les processus de professionnalisation à l'œuvre et leurs conséquences sur l'appréhension même de l'espace. De l'idéal de l'art dans tout à la fin du XIX^e siècle à la « synthèse des arts » revendiquée par les membres de l'Union des artistes modernes et orchestrée par différents maîtres d'œuvre, il s'agira de comprendre l'évolution de cette notion, indissociable de la modernité, au moment de la Reconstruction. L'architecture prise pour cadre de cette synthèse, parfois transcendée, réunit des acteurs dont la concurrence de compétences redessine d'incertaines lignes de partage qu'il conviendra d'identifier notamment lors de l'explosion du design industriel et de son émancipation revendiquée aussi bien dans la conception des objets, des espaces que des services.

VOLUME HORAIRE

48 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- ▶ Consolider des méthodes d'analyse spatiale attentive à la question des intérieurs
- ▶ Acquérir des outils pour la spécialisation des recherches (collecte, analyse, restitution, problématique)
- ▶ Engager une lecture culturelle et sensible de l'espace, à toutes les échelles, et pertinente comme outil de projet

MCC

- ▶ Contrôle continu
- ▶ Une note de synthèse à préparer en classe
- ▶ Un travail de groupe évalué à l'oral
- ▶ Un questionnaire général pour l'examen final (janvier)

ECTS

3

LANGUE :
FR

Patrimoine contemporain entre matérialité, mémoire et crise climatique

Eliza Culea Hong
Paola Scaramuzza

eliza.culea@versailles.archi.fr
paola.scaramuzza@versailles.archi.fr

Le cours a pour objectif de dresser une fresque des multiples rapports avec le patrimoine. Le cours amène les étudiant-es à questionner trois sujets: le rapport avec le passé entre image, matière et projet, comme enjeu du développement durable; le rôle du patrimoine dans la constitution/consolidation, la mutation ou la désintégration d'une identité collective; les défis de patrimonialisation à l'ère du numérique. Ce cours propose une initiation à la notion du patrimoine architectural.

Programme des cours :

1. Réemployer-Restaurer / Compléter-Restaurer-Conserver
2. Regard «apocaloptimiste» sur le patrimoine de «l'extractocene»
3. Patrimoine et idéologie : le dilemme des vestiges communistes après la chute du Rideau de Fer
4. Les destructions de la révolution française et la naissance de la commission de sauvegarde
5. «Fake heritage», un périple de Las Vegas à Datong
6. Démolir-assainir / Détruire-reconstruire : l'échelle urbaine
7. Une matinée de documentaires : patrimoine et désastre
8. Le patrimoine du Mouvement Moderne I
9. «Stararchitecture» et Patrimoine
10. Le patrimoine du Mouvement Moderne II
11. Travail et discussion autour de l'ouvrage collectif «Patrimoine et désastre»

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- ▶ Accumulation d'un savoir
- ▶ Développement d'un regard critique sur les questions de l'histoire du patrimoine.

MCC

- ▶ Contrôle continu 1 : 15%
- ▶ Contrôle continu 2 : 15 %
- ▶ Ouvrage collectif «Patrimoine et désastre»

ECTS

3

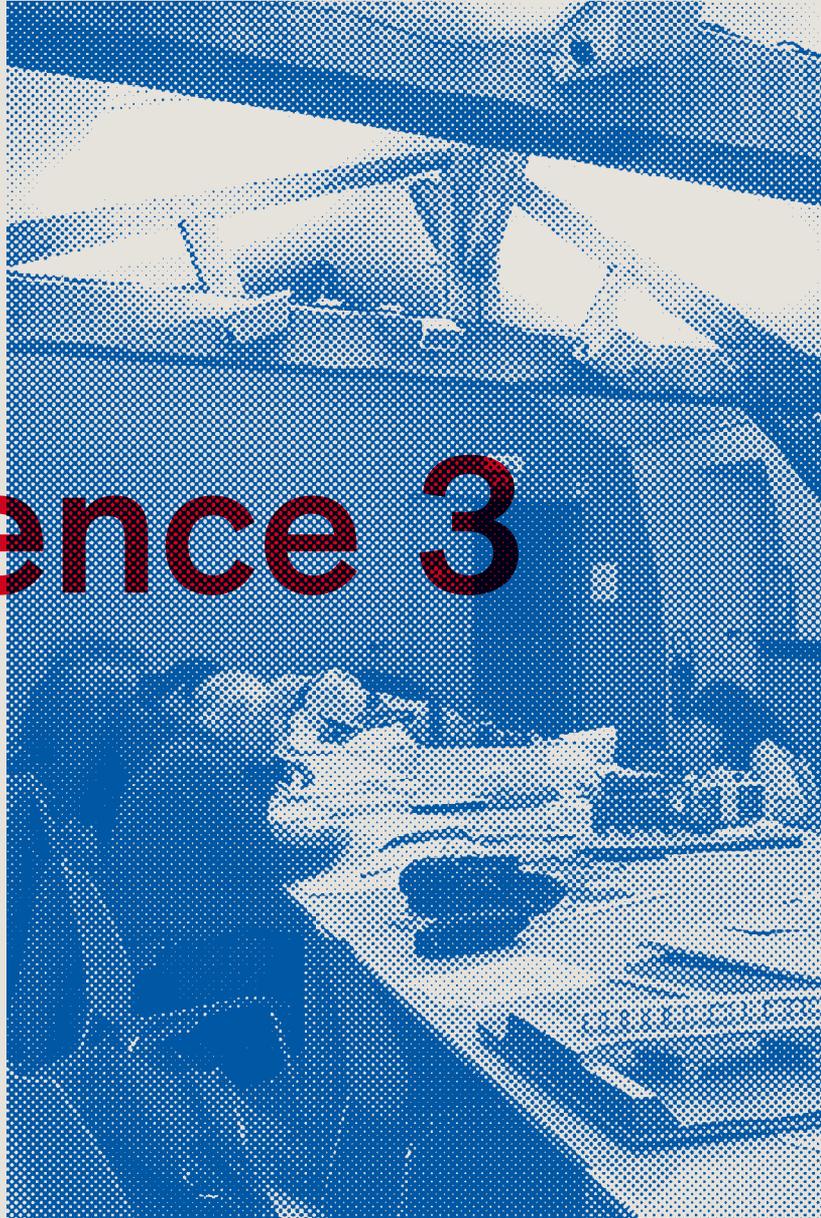
LANGUES :
FR

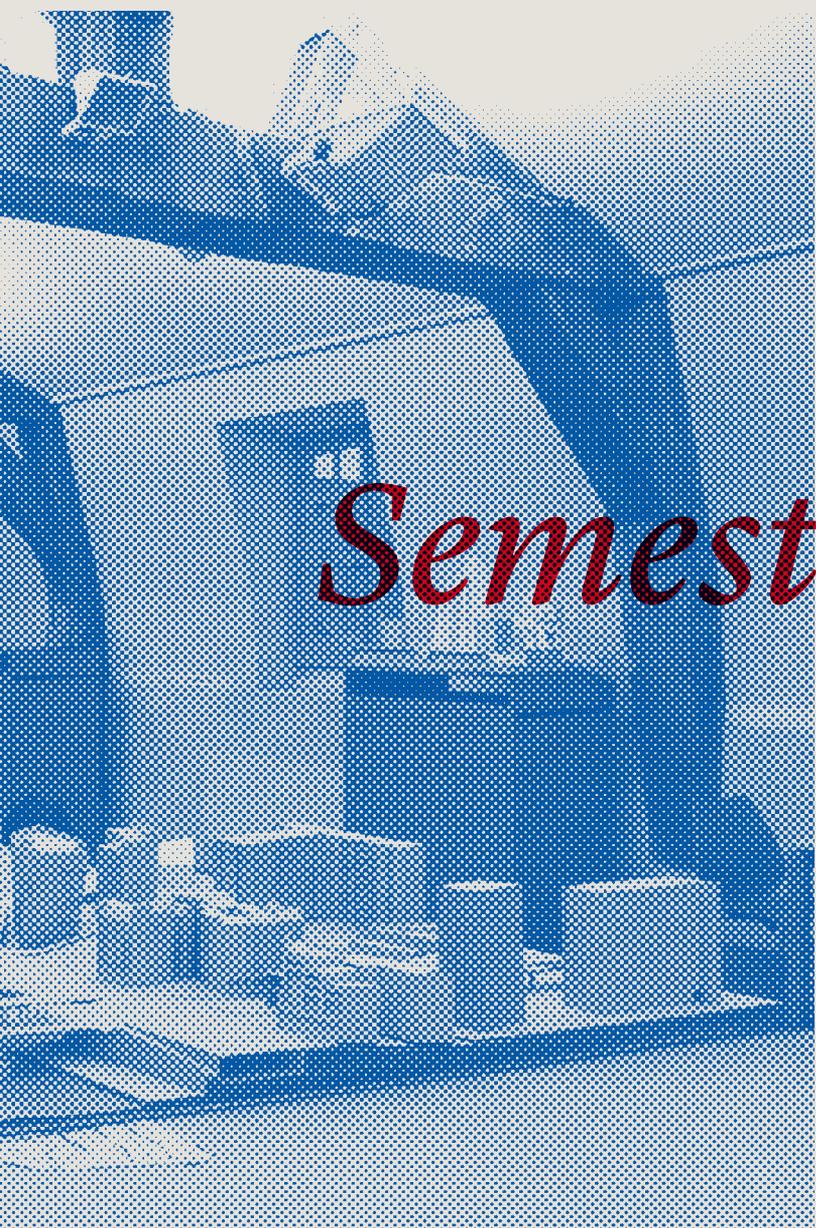
POUR LES ÉTUDIANTS

ÉTRANGERS :

le dossier ainsi que
l'examen peuvent être
rendus en anglais.

Licence 3





Semestre 6

UE

Projet long

P32

Atelier

Habiter après la prospérité ?

Émeric Lambert

emeric.lambert@versailles.archi.fr

QUEL HABITAT CONCEVOIR DÈS DEMAIN MATIN ?

Une occasion unique pour inventer une autre architecture s'offre à nous aujourd'hui, car nos modes de vie sur Terre doivent évoluer. La prospérité, bâtie sur l'industrie, le capitalisme et le confort arrive à un point critique nécessitant de changer nos habitudes. Nous devons résider sur la planète autrement. Il ne s'agit pas d'une gestion de crise mais bien du début d'une nouvelle époque.

La question qui est posée aux architectes est de savoir quel habitat construire demain matin. Que pouvons-nous proposer pour adapter les modèles actuels ? Comment remplacer le culte de la nouveauté par celui de la pérennité ? Comment construire un mode de vie plus frugal ?

Plus concrètement : Comment arrêter l'étalement urbain et construire dans l'existant ? Comment habiter sans voiture mais à vélo ? Comment organiser les villes autour du transport en commun ? Comment remettre en commun l'énergie et certaines commodités ? Comment réorganiser les appartements pour les nouveaux modèles de familles ? Comment construire avec des matériaux locaux ? Comment réinterroger le confort et remettre l'adaptation au climat au cœur de l'architecture ?

VOLUME HORAIRE

70h

MCC

► **Projet d'architecture de fin de semestre**
(contrôle continu encouragé)

ECTS

11

LANGUES :
FR

(anglais possible
avec certains
enseignants)

A32

CM

Les environnements habités

Émeric Lambert

emeric.lambert@versailles.archi.fr

Le cours de théorie et de pratique de la conception architecturale et urbaine vise à donner aux étudiant-es des outils d'analyse et de compréhension des projets architecturaux et urbains et par là même à leur fournir des outils de conception.

Le cours se présente comme une rétrogenèse des théories architecturales par le milieu. À chaque cours, on partira du milieu culturel, technique et théorique d'une époque pour comprendre comment les théories architecturales s'y construisent et s'y positionnent, comment elles partent d'un environnement habité existant pour en produire un autre à habiter.

Chaque cours se développe autour d'un dispositif fondamental de l'architecture (le mur, le programme, la façade, la serre, ...) pour comprendre comment les idées générales se concrétisent en idées architecturales.

Les huit cours commencent par le XXI^e siècle pour aller jusqu'au XIX^e et sont intitulés : L'idéal radical, La métropole délirante, L'empire des signes, Le continuum tempéré, L'éphémère des saisons, La neutralité générique, Le monde des machines et Le paysage naturel.

VOLUME HORAIRE

16 h

**COMPÉTENCES
À ATTEINDRE**

- ▶ Analyser un bâtiment par ses dispositifs architecturaux
- ▶ Positionner une théorie par rapport à un milieu
- ▶ Prendre position par rapport aux idées architecturales

- ▶ Écriture d'un article et production d'une iconographie

MCC

ECTS

1

**LANGUE :
FR**

R32

Semaine intensive

Représentation de l'Architecture 4

« La Città Ideale » [La Ville Idéale]

Gabriele Pierluisi

gabriele.pierluisi@versailles.archi.fr

Le cours s'inscrit dans la continuité des recherches menées au sein du LéaV, en particulier sur l'interprétation de la représentation architecturale comme lieu privilégié d'invention du projet.

Le Workshop R 32 se développe autour de l'idée de la représentation de la ville. D'abord l'observation de la ville représentée, le paysage urbain de la ville idéale, puis une ville dérivée, une ville de l'invention.

La « ville idéale » est donc basée sur deux moments conceptuels : l'interprétation critique et culturelle de notre monde et sa projection dans un projet d'une réalité alternative.

Le Workshop se propose d'enquêter sur ces matériels théoriques, à travers un double passage opérationnel : d'abord dans le choix par les étudiant-es d'une image urbaine de référence, c'est-à-dire de leur ville idéale. Un choix qui peut être opéré sur des images provenant de l'art, de la photographie, du cinéma, du monde de la bande dessinée mais aussi des jeux vidéo; Puis le deuxième passage consiste à inventer un « contre-champ » à cette image, en plaçant le spectateur de l'autre côté de ce que nous voyons. C'est sur cette base imaginaire que l'étudiant-e doit configurer un espace 3D qui représente une « ville idéale » alternative à celle étudiée; une « ville idéale », interprétée et inventée par l'étudiant-e, qui représente son point de vue sur le monde.

VOLUME HORAIRE

20 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- ▶ Maîtriser la représentation architecturale, en particulier dans la relation entre l'image bidimensionnelle et sa genèse projective, mais également dans le processus du projet entre croquis et modélisation 3D et rendering

MCC

- ▶ Contrôle continu et évaluation des deux rendus prévus

PRÉ-REQUIS

- ▶ Maîtrise des outils de dessin numériques et traditionnels.

MOTS CLEF

Représentation de l'architecture, Dessin numérique, Dessin mixte, Numérique chaud, Iconographie architecturale, Paysage urbain, Ville idéale.

ECTS

1

LANGUES :
FR + IT

UE

Rapport d'études

Image fixe

Image en mouvement

Claire Chevrier
Damien Sausset

claire.chevrier@versailles.archi.fr

damien.sausset@versailles.archi.fr

VOLUME HORAIRE

62 h

Qu'est ce qui fait image dans un monde peuplé de visuels ? Ce champ d'investigation propose de construire avec les étudiant-es différentes approches analytiques de l'images fixe ou l'image mouvement qu'elle soit archive, document, célébration d'une subjectivité, symbole du réel ou d'une mise en fiction, qu'elle soit trouvée, fabriquée, manipulée.

Objectifs pédagogiques

À partir d'un travail d'analyse de textes, de films, d'œuvres plastiques historiques ou contemporaines, le cours invite les étudiant-es à produire un discours critique sur ces œuvres. Les étudiant-es sont placés ensuite dans une situation de production d'un travail plastique élaboré au cours de séances collectives ou individuelles permettant de cerner les enjeux théoriques d'un investissement s'incarnant dans la photographie, le croquis, la vidéo, le son, l'installation... Cette approche est complétée d'un carnet retraçant les réflexions et exemples ayant nourri ce travail. L'un des objectifs consiste à permettre aux étudiant-es de s'emparer d'un médium qu'ils ne maîtrisent pas (telle la vidéo et ses problèmes de plans, de montages...) pour les conduire à élargir leur perception du réel.

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- ▶ Capacité à s'ouvrir à la pluralité des productions artistiques historiques ou contemporaines
- ▶ Faculté d'analyse et capacité de produire un discours critique
- ▶ Autonomie dans la production d'un travail plastique et d'un livret de recherches
- ▶ Présence

MCC

- ▶ Réalisation d'un travail plastique pouvant s'incarner dans divers médiums (photographie, vidéo, installation, graphic novel, dessins, écriture, ...) et d'un livret retranscrivant leur démarche et leurs recherches.

VALORISATION

Exposition

ECTS

6

LANGUES :
FR

Du lieu au territoire

Gilles Paté et Edwine Fournier

gilles.pate@versailles.archi.fr

Lieu territoire est une recherche plastique basée sur les pratiques artistiques sur site. L'exploration de la ville de Versailles par le corps et les outils plastiques se double d'une réflexion sur l'intégration du végétal et du vivant dans l'espace urbain. Atelier mené avec Gilles Paté plasticien et Edwine Fournier archéographe. Visite de l'arboretum de Chevreloup. Rencontre avec un écologue.

PARTERNAIRE

Xavier Japiot, écologue

VOLUME HORAIRE

62 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- ▶ Explorer un site par le parcours, cartes sensibles, portrait de lieux
- ▶ Passer d'une analyse documentaire à une fiction

MCC

- ▶ Carnet de recherche, exposition des recherches en fin de E32

VALORISATION

Exposition

ECTS

6

LANGUE :
FR + EN

Sculpture et architecture

Jacques Floret

Jacques.floret@versailles.archi.fr

À la différence de l'architecture, la sculpture est un art libre de toutes fonctionnalités. En revanche, elle questionne notre perception et notre rapport sensible au monde non seulement sur le plan de leur visibilité mais aussi sur le plan de leur présence physique. Après-guerre, un demi-siècle de sculptures statiques ou mobiles avaient engendré une esthétique nouvelle. Les sculpteurs exprimaient encore leur fascination pour l'abstraction et la conquête de l'espace en recourant par exemple à un accrochage zénithal ou à une suspension livrant la création à des mouvements aléatoires. Aujourd'hui la remise en question des modalités traditionnelles d'exposition et la prise en compte du contexte renvoient à un imaginaire hybride : attirances pour le vide (suspension, lévitation, flottement), mais aussi intérêt pour l'ici-bas (pesanteur, rapport au sol), et préoccupations écologiques. A partir d'un projet commun qui sera débattu collectivement, la démarche procédera ici de l'intuition et de l'esprit de « bricolage » (qui n'exclue pas le recours à des imprimantes 3D). L'important sera d'expérimenter des matériaux réels en jouant de leur effet haptique à l'aide, soit de matériaux économiques détournés de leur destination originelle, soit de matériaux écologiques (terre, bioplastiques).

VOLUME HORAIRE

62 h

MCC

- La production finale d'une sculpture sera accompagnée d'un dossier prenant la forme d'un journal rassemblant images, textes et références retraçant l'évolution de la démarche.

ECTS

6

LANGUE :
FR

Approfondissement cinéma

Vincent Jacques

vincent.jacques@versailles.archi.fr

Suite au cours magistral du premier semestre Les leçons du cinéma, un thème général est traité chaque année (les décors ; le chantier au cinéma ; guerre et ville, etc.). On présentera des extraits de films sur chaque sujet pour amener les étudiant-es à la discussion. Chacun-e doit ensuite trouver un sujet particulier dans la thématique générale choisie chaque année. On accompagnera les étudiant-es dans la définition de leur sujet, dans sa structuration et on les aidera à faire une recherche bibliographique sur leur sujet.

VOLUME HORAIRE

62 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- ▶ Recherche bibliographique
- ▶ Rédaction
- ▶ Argumentation

MCC

- ▶ Dossier d'une vingtaine de pages

ECTS

6

LANGUE :
FR

Regards sur la frontière : art et anthropologie en dialogue

Michela de Giacometti

michela.de-giacometti@versailles.archi.fr

À partir des enseignements du semestre 5, les étudiants auront l'opportunité de développer un projet individuel qui explore et réinterprète la notion de frontière, en se concentrant sur une échelle de leur choix (qu'il s'agisse de l'intime, du domestique, de l'urbaine, du symbolique, etc.). Pour ce faire, ils et elles devront se référer à la fois à des sources artistiques et socio-anthropologiques afin d'enrichir leur réflexion. D'une part, les étudiants seront amenés à s'approprier une méthodologie d'investigation adaptée aux finalités de leur travail, tels que l'entretien, le dessin, le storytelling, l'étude de cas, l'analyse d'œuvres d'art, la carte mentale, etc. D'autre part, la présentation de leur projet consistera en une synthèse du travail d'enquête et de la réflexion théorique ; elle pourra ainsi être réalisée de manière à inclure la rédaction d'un essai, mais également la réalisation d'un artefact, d'une vidéo, ou d'une installation.

VOLUME HORAIRE

62 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

► Capacité à réaliser une enquête de terrain en mobilisant des sources diverses

MCC

Dossier de recherche/création

ECTS

6

LANGUE :
FR

L'espace de la photographie

Maud Santini

maud.santini@versailles.archi.fr

Cet enseignement propose une approche anthropologique des espaces urbains et des espaces domestiques par le prisme de la photographie. Chaque séance, fondée sur la projection, le commentaire et l'analyse de séries de photographies, contribue à interroger les relations entre voir, regarder et représenter.

Il sera question des liens entre, d'une part, cette forme spécifique de représentation de l'espace qu'est la photographie et, d'autre part, l'anthropologie, discipline qui place le regard au cœur de sa démarche. Le sujet est abordé dans une perspective historique, depuis les débuts de la photographie jusqu'à l'époque contemporaine. La question du document, le rapport au visible et à l'invisible, au réel et à la fiction font l'objet d'une attention particulière.

Cet enseignement aborde différentes thématiques, tour à tour liées à un genre photographique (la carte postale ; la photographie professionnelle des agences et des revues d'architecture ; le portrait...) ou à un objet architectural ou urbain (le monument, la ruine, la banlieue, la ville la nuit...). L'objectif est d'interroger les manières dont l'image photographique articule des interactions sociales à des spatialités et à des objets architecturaux.

VOLUME HORAIRE

62 h

**COMPÉTENCES
À ATTEINDRE**

► Savoir analyser une image et construire une argumentation en mobilisant des notions vues en cours.

MCC

► Devoir sur table (commentaire d'image)

ECTS

6

**LANGUE :
FR**

Cultures architecturales et pratiques matérielles : approfondissement

CM

TD

Séminaire

Anne-Sylvie Buel

annesylvie.buel-delmar@versailles.archi.fr

Cet enseignement privilégie une approche et un travail de lecture attentif aux réalités de la production architecturale. Il explore la question des rapports qu'entretient l'architecte, dans le champ institutionnel et professionnel de son exercice, avec les techniques de production industrielles auxquelles il se confronte et adapte sa pratique.

Il s'agit en somme d'interroger les finalités opérationnelles d'une culture technique dont l'architecte redéfinit sans cesse les termes pour réévaluer ceux du projet. On cherche ici à en souligner les incidences dans un cadre élargi à l'ensemble des acteurs de la production, de la construction et de la prescription. Le récit qui s'organise envisage ainsi le fait technique comme champ d'interrogation des conditions d'édification même de l'architecture.

Un travail d'analyse mené avec les étudiant·es vient ici façonner le versant expérimental de ce récit pour en étayer la trame et en questionner la matière.

Il prend appui sur l'étude d'un corpus bâti, patrimoine savant ou ordinaire, en fonction d'une thématique ou problématique chaque année renouvelée. Ce travail d'enquête historique et de recherche auquel s'initient les étudiant·es suppose alors d'intrigants cheminements entre histoire et présent.

VOLUME HORAIRE

62 h

MCC

► Contrôle continu et jury de rendu
Rattrapage : dossier

ECTS

6

LANGUE :
FR

Appropriation et perception des espaces intérieurs aux XX^e-XXI^e

Béatrice Grondin

beatrice.grondin@versailles.archi.fr

Ce cours, construit en complémentarité avec H31, propose une mise en perspective de la notion polysémique d'espace intérieur au XX^e siècle. Le but est d'inclure dans la réflexion générale et les études de cas non seulement une diversité de programmes, de milieux et d'échelles mais aussi les constructions et aménagements d'espaces qui depuis le XIX^e siècle, au-delà des porosités rapprochant un dedans d'un dehors, peuvent s'affranchir des pratiques séculaires de la clôture. Alors que le cours H31 se concentre sur les modalités de production, le cours H32 questionne les modalités d'appropriation et de perception de l'espace. Parmi les visites thématiques, une étude de terrain aura pour fil conducteur les espaces culinaires/alimentaires en milieu urbain.

VOLUME HORAIRE

62 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- ▶ Mettre en perspective la complexité des modalités de production et d'appropriation
- ▶ Adopter des protocoles d'observation critique
- ▶ Acquérir des outils pour la spécialisation des recherches (collecte, analyse, restitution, problématique)
- ▶ Évaluation des différentes recherches effectuées sur le terrain (2 rendus)

MCC

ECTS

6

LANGUE :
FR

Patrimoine contemporain entre matérialité, mémoire et crise climatique

Paola Scaramuzza

paola.scaramuzza@versailles.archi.fr

Le cours a pour objectif de dresser une fresque historique des multiples rapports avec le patrimoine. En donnant une vision d'ensemble de l'évolution du rapport avec le préexistant, le cours amène les étudiant-es à questionner trois sujets: le rapport avec le passé entre image, matière et projet, comme enjeu du développement durable; le rôle joué par le patrimoine dans la constitution/consolidation, la mutation ou la désintégration d'une identité collective; les défis de patrimonialisation à l'ère du numérique.

Dans un domaine comme celui du patrimoine, qui est en perpétuelle évolution et expansion, ce cours propose une initiation à la notion du patrimoine architectural au sens large. Les interventions sont réparties en trois modules:

- 1 Le patrimoine dans l'histoire : réemploi-restauration-conservation;
- 2 Le feu aux poudres : le patrimoine entre sauvegarde et destruction;
- 3 La patrimonialisation de l'architecture contemporaine.

À travers la présentation d'un corpus de théoriciens et de projets, le cours intégrera une réflexion sur la signification de certains mots souvent utilisés comme restauration, préservation, authenticité, monument, et cherchera à développer le sens critique des étudiant-es.

VOLUME HORAIRE

62 h

COMPÉTENCES À ATTEINDRE

MCC

ECTS

6

- ▶ Accumulation d'un savoir
- ▶ Développement d'un regard critique sur les questions de l'histoire du patrimoine.
- ▶ La présence des étudiant-es à chaque séance est obligatoire.
Exercices TD et examen oral (dissertation) et rattrapage.

LANGUE :
FR

POUR LES ÉTUDIANTS

ÉTRANGERS:

le dossier ainsi que l'examen peuvent être rendus en anglais.

Le rapport d'études

Essai critique

Séminaire

Gwenaël Delhumeau

gwenael.delhumeau@versailles.archi.fr

Le rapport d'études demandé aux étudiants en fin de Licence prend la forme d'un essai critique illustré (environ 10 000 signes – espaces compris – et trois images) dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

L'essai critique est un travail encadré au sein des enseignements d'approfondissement. Il est demandé aux étudiants d'effectuer un retour critique et personnel de leur parcours en licence (travaux effectués, enseignements reçus, workshops, stages, etc.) auquel s'articule une réflexion prospective sur leurs choix éventuels en master (et pourquoi pas au-delà).

L'essai critique se présente sous la forme d'un texte rédigé ; il comporte, valorise ou dialogue avec trois images. Ces éléments visuels (légendés et dûment sourcés) nourrissent la réflexion critique. Ils peuvent être issus de la production personnelle de l'étudiant ou s'agir d'une référence architecturale, urbaine ou paysagère, ou même d'une référence plus personnelle, voire abstraite. Le champ est totalement libre.

Le rapport d'étude fait l'objet d'une soutenance devant un jury composé d'un enseignant d'approfondissement et d'un enseignant de projet de 3^e année.

VOLUME HORAIRE

10 h

- ▶ Développer un regard critique
- ▶ Développer un esprit d'analyse
- ▶ Développer des capacités rédactionnelles

MCC

La validation est subordonnée à une note supérieure ou égale à 10 composée de :

- ▶ Une note donnée par l'enseignant qui encadre l'exercice
- ▶ Une note donnée par un jury composé de deux enseignants de l'École : un enseignant de projet et un enseignant d'approfondissement.

ECTS

4

LANGUE :
FR



Le Cycle Licence 2023 – 2024

Plannings

Licence 1 - Semestre 1

DU	AU	LUNDI		MARDI			
11/09	15/09	RENTÉE + TESTS NIVEAU D'ANGLAIS					
18/09	22/09	SP11					
25/09	29/09	Construction et géométrie T11 9h30-12h 13h - 15h	Méthodologie 15h30 - 17h30	Histoire de l'architecture H11 CM 9h - 11h	H11 TD 11h - 13h	Anthropologie ANT11 CM 14h - 16h	ANT11 TD 16h15 - 17h45
02/10	06/10						
9/10	13/10						
16/10	20/10						
23/10	27/10						
30/10	03/11	Vacances de la Toussaint					
06/11	10/11	T11 9h - 13h 14h - 17h30	H11 CM 9h - 11h	H11 TD 11h - 13h	ANT11 CM 14h - 16h	ANT11 TD 16h15 - 17h45	
13/11	17/11						
20/11	24/11						
27/11	01/12						
04/12	08/12						
11/12	15/12						
18/12	22/12						
25/12	29/12	Vacances de fin d'année					
01/01	05/01						
08/01	12/01	Examens					
15/01	19/01	Stage ouvrier					
22/01	26/01						
29/01	02/02	SEMAINE DE CULTURE ARTISTIQUE					
05/02	09/02						
12/02	16/02	Rattrapages					
19/02	23/02	Vacances d'hiver					

MERCREDI				JEUDI	VENDREDI	
SP11						
SP11						
Groupes im-pairs LV	Groupes im-pairs Outils	Représentation de l'architecture R11 CM	R11 TD	Visite cité de l'architecture 10h	Théorie de l'architecture A11	P11
Groupes pairs Outils	Groupes pairs LV				Prévention VHSS 13h - 14h30	
R11 7h sur site					A11 9h - 11h	
Vacances de la Toussaint						
LV	LV	R11 CM	R11		A11 9h - 11h	P11
					9h15 - 10h45	
					A11 9h - 11h	
					P11	
RENDU P11						
Vacances de fin d'année						
Module 1						
Stage ouvrier						
SEMAINE DE CULTURE ARTISTIQUE						
Module 2						
Vacances d'hiver						

Cet emploi du temps sera sujet à modification en fonction des événements.

Licence 1 - Semestre 2

DU	AU	LUNDI	MARDI		
26/02	01/03	T12	S12a 10h	H12 CM 13h	H12 TD 15h15
04/03	08/03	9h30 - 13h			
11/03	15/03	Module 3			
18/03	22/03	T12	S12a 10h	H12 CM 13h	H12 TD 15h15
25/03	29/03	9h30 - 13h			
01/04	05/04	Férié			
08/04	12/04	Vacances de printemps			
15/04	19/04	T12 9h30-13h 14h - 17h30	S12a 10h	H12 CM 13h - 15h	H12 TD 15h15 - 17h15
22/04	26/04				
29/04	03/05				
06/05	10/05				
13/05	17/05				
20/05	24/05	Férié			
27/05	31/05				
03/06	07/06	Examens			
10/06	14/06	SP12			
17/06	21/06				
24/06	28/06				
01/07	05/07	RATTRAPAGES			
08/07	12/07				

MERCREDI			JEUDI	VENDREDI	
Groupes impairs LV	Groupes impairs R12 CM	R12 TD		A12	P12
Groupes pairs R12 CM 9h - 10h40	Groupes pairs LV	13h30 - 18h10			
Module 3				9h - 11h	
Groupes impairs LV	Groupes impairs R12 CM	R12 TD			
Groupes pairs R12 CM 9h - 10h40	Groupes pairs LV	13h30 - 18h10			
Vacances de printemps					
Groupes impairs LV	Groupes impairs R12 cm	R12 TD		A12	P12
Groupes pairs R12 CM 9h - 10h40	Groupes pairs LV	13h30 - 18h10		9h - 11h	
Férié					
Férié			Férié		
Groupes impairs LV	Groupes impairs R12 CM	R12 TD			
Groupes pairs R12 CM 9h - 10h40	Groupes pairs LV	13h30 - 18h10			
				Rendu P12	
Examens					
SP12					
Module 4					
RATTRAPAGES					
COMMISSIONS ET JURYS					

Cet emploi du temps sera sujet à modification en fonction des événements.

Licence 2 - Semestre 3

DU	AU	LUNDI	MARDI	MERCREDI		
11/09	15/09		RENTRÉE L2 SP21			
18/09	22/09	SP21				
25/09	29/09					
02/10	06/10	S21a CM	R21b CM	R21b TD	A21	P21
9/10	13/10	9h15 - 11h	11h15 - 12h15	13h15 - 17h45	9h - 11h	
16/10	20/10					
23/10	27/10					
30/10	03/11	Vacances de la Toussaint				
06/11	10/11				A21	P21
13/11	17/11	S21a CM	R21b CM	R21b TD	9h - 11h	
20/11	24/11	9h15 - 11h	11h15 - 12h15	13h15 - 17h45		
27/11	01/12					
04/12	08/12					
11/12	15/12	Examen SH21				
18/12	22/12				Rendu P21	
25/12	29/12	Vacances de fin d'année				
01/01	05/01					
08/01	12/01	Examens			Module 1	
15/01	19/01	Stage de première pratique				
22/01	26/01					
29/01	02/02					
05/02	09/02					
12/02	16/02	RATTRAPAGES			MODULE 2	
19/02	23/02	Vacances d'hiver				

JEUDI				VENDREDI			
SP21							
T21a 9h - 10h45	T21b 11h - 12h45 11h-12h45	S21a TD 13h30 - 15h30	H21 CM 15h45 - 17h45	Géométrie 9h-12h		Droit 13h15 - 15h15	H21 CM 15h30 - 17h30
				Groupes impairs Géométrie	Groupes impairs LV		
				Groupes pairs LV 9h15 - 10h45	Groupes pairs Géo- métrie 11h - 12h30		
Prévention VHSS 13h -14h30							
Vacances de la Toussaint							
T21a 9h - 10h45	T21b 11h - 12h45	S21a TD 13h30 - 15h30	H21 CM 15h45 - 17h45	Groupes impairs Géométrie	Groupes impairs LV	Droit 13h15 - 15h15	H21 CM 15h30 - 17h30
T21c 9h - 13h				Groupes pairs LV 9h15 - 10h45	Groupes pairs Géo- métrie 11h - 12h30	H21 CM 13h15 - 17h15	
				13h30-17h45			
Vacances de fin d'année							
Module 1							
Stage de première pratique							
MODULE 2							
Vacances d'hiver							

Cet emploi du temps sera sujet à modification en fonction des événements.

Licence 2 - Semestre 4

DU	AU	LUNDI				MARDI
26/02	01/03	SP22				
04/03	08/03					
11/03	15/03	Module 3				
18/03	22/03	LV	LV	H22a Philosophie	S22a Visio	
25/03	29/03	9h - 10h30	10h45 - 12h15	13h - 15h15	15h30 - 17h45	
01/04	05/04	Férié				
08/04	12/04	Vacances de printemps				
15/04	19/04			H22a Philosophie	S22a Visio	
22/04	26/04					
29/04	03/05					
06/05	10/05					
13/05	17/05					
20/05	24/05	Férié				
27/05	31/05	LV	LV	LV	LV	
		9h - 10h30	10h45 - 12h15	10h45 - 12h15		
03/06	07/06	Examens				
10/06	14/06	LV	LV	LV	LV	
17/06	21/06	9h - 10h30	10h45 - 12h15	10h45 - 12h15		
24/06	28/06	SP22 David Leclerc				
01/07	05/07	Rattrapages				
08/07	12/07					

MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
SP22							
A22 9h - 11h	P22	T22a	T22b	H22 CM	H22 CM	R22 CM	R22 TD
A22 9h - 11h	P22						
		9h - 11h	11h15 - 13h15	14h15 - 17h15	9h30 - 11h30	11h45 - 15h45	13h45 - 17h15
Vacances de printemps							
A22 9h - 11h	P22	T22a	T22b	H22 CM	H22 CM 9h30 - 11h30	R22 CM 11h45 - 15h45	R22 TD 13h45 - 17h15
Férié		9h - 11h	11h15 - 13h15	14h15 - 17h15			
Férié		Férié					
A22 9h - 11h	P22	T22c TD 10h - 16h30			H22 CM 9h30 - 11h30	R22 TD	
P22						11h45 - 12h45 et 13h45 - 17h45	
Examens							
Rendu P22							
Module 4							
SP22 David Leclerc							
Rattrapages							
Commissions et jurys							

Cet emploi du temps sera sujet à modification en fonction des événements.

Licence 3 - Semestre 5

DU	AU	LUNDI				MARDI	
11/09	15/09						
18/09	22/09						
25/09	29/09			Droit S31b 13h20 - 16h	A31 16h15 - 17h45	H31 9h - 13h15	E31 14h - 18h15
02/10	06/10	LV 9h15 - 10h45	LV 11h - 12h30				
09/10	13/10						
16/10	20/10						
23/10	27/10						
30/10	03/11	Vacances de la Toussaint					
06/11	10/11			Droit S31b 13h20 - 16h	A31 16h15 - 17h45	H31 9h - 13h15	E31 14h - 18h15
13/11	17/11	LV 9h15 - 10h45	LV 11h - 12h30				
20/11	24/11						
27/11	01/12						
04/12	08/12						
11/12	15/12						
18/12	22/12						
25/12	39/12	Vacances de fin d'année					
01/01	05/01						
08/01	12/01	Examens					
15/01	19/01						
22/01	26/01	SP31					
29/01	02/02	Jurys mobilités					
06/02	09/02	R31					
12/02	16/02	RATTRAPAGES					
19/02	23/02	Vacances d'hiver					

MERCREDI	JEUDI		VENDREDI	
	RENTRÉE	P31		
	T31 TD 9h30 - 12h30	P31	S31 9h - 13h	T31 CM 14h - 17h
				Prévention VHSS 13h - 14h30
Vacances de la Toussaint				
	T31 TD 9h30 - 12h30	P31	S31 9h - 13h	T31 CM 14h - 17h
	Rendu T31 TD	Rendu P31		
Vacances de fin d'année				
Examens				
SP31				
Jurys mobilités				
RATTRAPAGES				
Vacances d'hiver				

Cet emploi du temps sera sujet à modification en fonction des événements.

Licence 3 - Semestre 6

DU	AU	LUNDI		MARDI
26/02	01/03			
04/03	08/03	T32 CM	T32 TD	Approfondissement E32 H32 S32 13h - 18h
11/03	15/03	9h -	9h -	
18/03	22/03	12h	12h	
25/03	29/03			
01/04	05/04	Férieré		
08/04	12/04	Vacances de printemps		
15/04	19/04			
22/04	26/04	T32 CM	T32 TD	Approfondissement E32 H32 S32 13h - 18h
29/04	03/05	9h -	9h -	
06/05	10/05	12h	12h	
13/05	17/05			
20/05	24/05	Férieré		
27/05	31/05			
03/06	07/06	Examens		
10/06	14/06	R32		
17/06	21/06	Workshop T32		
24/06	28/06			
01/07	05/07	Rattrapages		
08/07	12/07			

MERCREDI	JEUDI		VENDREDI	
	A32 9h - 11h	P32	LV 9h - 10h30	LV 10h45 - 12h15
Vacances de printemps				
	A32 9h - 11h	P32	LV 9h - 10h30	LV 10h45 - 12h15
Féié				
Féié	Féié			
	P32		LV 9h - 10h30	LV 10h45 - 12h15
			Rendu P32	
Examens				
Workshop T32				
jurys Rapport d'études				
Rattrapages				
Commissions et jurys				

Cet emploi du temps sera sujet à modification en fonction des événements.

ÉNSA Versailles
5 avenue de Sceaux
78000 Versailles
T +33 (0)1 39 07 40 00
ensav@versailles.archi.fr
versailles.archi.fr

